

JOURNAL

DE MATHIEU PERROT

CHANOINE PRÉBENDÉ DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES

1662 - 1703

Publié par HENRY PONROY

INTRODUCTION

Depuis quelques années, un certain nombre de chercheurs ont eu la bonne pensée de publier des mémoires, livres de raison, ou notes journalières de personnages connus, voire même inconnus, qu'un hasard heureux avait fait tomber entre leurs mains.

Et ces publications ont toujours été accueillies avec empressement, non seulement par les érudits, mais aussi par tous ceux qu'intéressent, à un degré quelconque, les usages, les mœurs des générations qui nous ont précédés.

Rien ne peut nous initier davantage, en effet, aux habitudes, à la vie intime des habitants d'une cité — prêtres, magistrats, nobles ou bourgeois, — rien ne peut mieux nous révéler certains *faits divers* locaux, que ces notes écrites au jour le jour sans prétention, le plus souvent sans parti pris, et qui, vraisemblablement dans

l'esprit de leur auteur, n'étaient point destinées à *passer à la postérité*.

Aux siècles passés, point de journaux, point de revues, pas de *reporters* pour mentionner les faits plus ou moins saillants d'une province, d'une ville.

Seules, quelques brochures — des pamphlets surtout — étaient livrées à l'impression, et encore, ces publications fort intermittentes n'étaient-elles destinées qu'à un très petit nombre de personnes ; et c'est pour ce motif que des événements, des anecdotes d'un réel intérêt, ne nous auraient jamais été connus, sans l'ordre, la persévérance de quelques hommes privilégiés qui, au cours de leur existence, ont relaté avec soin les faits marquants de leur vie et de celle de leurs concitoyens.

En 1868, M. le Président Hiver publiait les mémoires si intéressants de Jean Glaumeau ¹, allant de 1541 à 1562.

Plus récemment en 1879, M. Paulin Riffé enrichissait les publications de la *Société des Antiquaires du Centre* ² des mémoires de Robert Hodeau du Tronçay, ancien maire de Bourges.

En 1881, M. H. Jongleux nous donnait les *Chroniques berrichonnes* du journal des Lelarge, tenu régulièrement pendant soixante-treize années, 1621-1694, par le père et les deux fils ³.

Enfin, la même année, M. le vicomte Alphonse de la Guère publiait, dans les *Mémoires* de notre Société,

1. Just-Bernard, éditeur à Bourges.

2. T. VIII, p. 203 et suiv. (Journal tenu de 1592 à 1681).

3. Pigelet et Tardy, imprimeurs à Bourges, in-8°.

le livre de raison de M. Etienne Gassot de Priou, 1691 à 1715 ¹.

Aujourd'hui, la *Société des Antiquaires* veut bien encore donner place dans ses *Memoires* à un *journal* de même genre que les précédents, et nous avons tout lieu d'espérer qu'il obtiendra le même succès que ses devanciers.

Ce livre de raison appartient à M. Démenais, ancien notaire à Mehun-sur-Yèvre, qui a eu l'extrême obligation de nous le confier, en nous autorisant à le publier, ce dont nous ne saurions trop vivement le remercier.

C'est l'œuvre d'un prêtre de Bourges, M. *Mathieu Perrot*, chanoine prébendé de la Cathédrale.

Le style est peu coulant et peu châtié — on voit que

1. *Mém. de la Société des Antiq. du Centre*, année 1881, t. IX, p. 187 et suiv.

Dans la même publication (p. 188), M. A. de la Guère rappelle, après M. Hiver, qui en a donné des extraits, des manuscrits qu'il est bon de ne point passer sous silence.

De 1405 à 1528, un vicaire de la Sainte-Chapelle.

De 1492 à 1543, Delacroix, notaire royal.

De 1569 à 1591, Gilles Chauvet.

Nous devons citer encore un manuscrit appartenant à M. le Chanoine Barreau, qui nous l'a fort obligeamment confié. Il contient les *Remarques de Gabriel Granqnier, Bâtonnier de Saint-Etienne de Bourges, commencées le 3 février 1656.*

Ces *Remarques*, fort irrégulières d'ailleurs, sont écrites de la même main jusqu'en 1692. Puis elles reprennent avec un autre écrivain (le fils sans doute) pour ne prendre fin qu'en 1776.

On nous pardonnera de donner les trois premières lignes de ce petit volume, écrites en grosses et belles lettres rondes, sur la garde de la couverture :

Manger sans se saouler.
Travailler sans s'espargner.
Et sa semence conserver !

l'auteur ne cherchait point à faire de phrases — mais le journal est plus complet peut-être, que ceux ci-dessus cités, et renferme une foule de détails intéressants.

Nous devons dire tout de suite que le chanoine Perrot était un ecclésiastique des plus distingués, un brillant orateur, et, si nous en jugeons d'après les chroniques du temps, il était très fréquemment appelé, dans les solennités religieuses, à faire entendre son éloquente parole.

C'est ainsi que nous avons relevé, dans les mémoires de Lelarge et d'Etienne Gassot, ces notes le concernant :

« Le mercredi 5^e septembre, suivant les ordres du
« roy, on a chanté en nostre Cathédrale, le *Te Deum*
« pour l'heureuse et signalée victoire remportée par
« les armes du roy, commandées par M. le prince de
« Condé, sur les armées ennemies des Impériaux, Es-
« pagnols et Hollandois unis ensemble à la journée de
« Senef en Brabant. »

« Le *Te Deum* a été
« précédé d'un brillant panégyrique, prononcé en
« l'honneur du roy, par M. Perrot, chanoine de la Ca-
« thédrale qui a eu l'approbation universelle de toute
« son audience. »

(*Journal des Lelarge*, année 1674. p. 215.)

« Le mardi 27 decembre 1675, le corps de M. de
« Saint-Aoust, lieutenant du roy en cette province et
« choisi par le roy pour être un des brigadiers de la
« cavallerie servant en l'armée des Flandres sous Mon-
« seigneur de Luxembourg, Mareschal de France,

« ayant été malheureusement tué au mois d'aoust précédent, en allant découvrir un lieu propre pour faire fourager l'armée, ayant esté apporté vers les six heures du soir, en l'église de Bourges où il avoit élu sa sépulture, fut le lendemain enteré fort solennellement. »

« Après la messe, M. Perrot, chanoine de la Cathédrale, prononça son oraison funèbre avec beaucoup d'éloquence, qui fut trouvée excellante au jugement des maistres. »

(*Journal des Lelarge*, année 1675, p. 226.)

« On a chanté à Saint Étienne un *Te Deum* pour la prise de Montmeillan. M. Perrot, chanoine, a fait le panégyrique du roy. »

(Étienne Gassot, *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. IX, p. 200.)

Naturellement, dans notre manuscrit, ce sont les faits religieux qui dominant; et les questions de préséances — que le décret de Messidor an XII n'est pas encore parvenu à régler, — tiennent une large place dans les écrits du bon Chanoine.

Puis les décès qui se produisent dans le clergé sont scrupuleusement mentionnés. Les morts des parents et amis sont aussi exactement enregistrées, et pour que le lecteur n'ait point à s'y tromper, sur la marge du journal, en face de l'inscription de chaque décès, l'auteur a tracé à la plume, une tête de mort. Il y en a cent cinq !¹

1. L'éditeur remplacera la tête de mort par une croix.

Pendant quarante-et-une années, du 18 mars 1662, au 29 juillet 1703, le journal a été tenu avec la plus grande régularité.

On remarque simplement des lacunes durant les années 1665, 1666 et 1667.

Le digne prêtre nous donne lui-même l'explication du silence observé :

« Je partis en cette année 1665, — écrit-il, le 20^e de
 « septembre, un dimanche, avec MM. Guenois et Clé-
 « randry, pour le voyage d'Italie, d'où nous ne retour-
 « nâmes, M. Guenois et moi, que le 18 de mai de l'an
 « 1666, que nous arrivâmes à Bourges un lundy. L'en-
 « trée de Mgr l'Archevêque de Montpezat de Carbon
 « s'étoit faite peu de jours auparavant.

Enfin, l'auteur écrit en 1668 : « Il y a deux ans que
 « je n'ay rien remarqué, ou accause des fréquentes ab-
 « sences et distractions, etc. »

Nous pouvons à notre tour faire observer que, pendant le voyage de M. Perrot, et au cours des années 1666 et 1667, rien de bien important ne s'était produit dans la capitale du Berry, si ce n'est l'arrivée du nouvel Archevêque, qui eût lieu quelques jours avant le retour d'Italie du Chanoine, ce que ce dernier n'a pu manquer de relater comme nous l'avons vu.

Quant aux faits qui se seraient produits pendant les années 1667 et 1668, il est à présumer qu'aucun événement saillant et digne d'être signalé n'était survenu, puisque M. Lelarge, dans ses mémoires, passe également sous silence l'année 1668, et ne mentionne en 1667 que l'augmentation des charges sur de pauvres

misérables, et la révocation des privilèges de noblesse aux villes¹.

L'écriture du manuscrit indique la fermeté, elle est régulière et généralement très lisible.

Mais à dater du mois d'avril 1702, elle change d'une manière très sensible, et devient parfois difficile à déchiffrer.

Assurément la maladie a dû frapper vivement le narrateur.

Il continue cependant à enregistrer les faits intéressants, les décès des personnages marquants, notamment le 14 juillet la mort de G. Th. de la Thaumassière.

Puis, en 1703, les quelques lignes écrites sont à peu près illisibles, et l'on devine plutôt qu'on ne lit. Enfin les derniers mots, tracés le 23 juillet 1703, font pressentir une fin prochaine.

La mort s'avance à grands pas, en effet, et il faut croire que le pauvre Chanoine avait vu ses jours brusquement décliner, puisque, le 15 juillet de cette même année, il se démettait de son canonicat.

Ce n'est assurément pas sans un amer regret, qu'il résignait ces fonctions si longtemps remplies, puisqu'il n'en fait point mention dans son journal, tenu cependant dix jours encore après cette suprême détermination.

Nous avons trouvé, aux Archives du Cher, la procu-

1. Voir sur ce sujet, *Mém. Antiq. du Centre*, t. I, p. 129 et ss. : *Une mission de la ville de Bourges à la Cour en 1667*, par M. E. de Beaurepaire.

ration en blanc, datée du 15 juillet 1703, donnée par Mathieu Perrot pour se démettre de ses fonctions, et l'acte même de démission en date du même jour par le porteur de cette pièce, M. Jacques Dujardin, prêtre chanoine semi-prébendé

Ce document est fort court et nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de le publier :

« Du 13 juillet 1703, démission entre les mains du Chapitre du canonicat de Messire Mathieu Perrot.

« Par devant le Notaire royal héréditaire en Berry résidant à Bourges sous-signé, fut présent Messire Mathieu Perrot, prestre chanoine prébendé en l'église patriarchalle de Bourges y dem^{ant} près de St-Pierre-le-Puellier ¹ lequel, malade de corps néanmoins sain d'esprit, mémoire et entendement ainsy qu'il m'est apparu et aux deux témoins cy-après nommés, a fait et constitué son procureur général et spécial porteur des présentes auquel le dit sieur Perrot a donné pouvoir de poursuivre en son nom, résigner et se démettre, comme dès à présent il se démet de son canonicat et prébende de la sainte Église patriarchalle de Bourges et de tous les droits, honneurs, fruits proffits revenus et émoluments en dépendant entre les mains de Messieurs les Doyen et Chanoines du Chapitre de la sainte Église pour

1. Les Chanoines prébendés habitaient généralement dans le cloître des maisons commodes mais peu confortables.

Mathieu Perrot, faisant exception à cette règle et habitant paroisse de Saint-Pierre le Puellier, y possédait vraisemblablement un hôtel plus vaste et plus agréable que la plupart des immeubles du Chapitre.

en pourvoir telle personne capable qu'ils aviseront bon estre purement et simplement et non autrement par ainsy jurer et affirmer esgualmente et promettant obligent.

« Fait et passé à Bourges, hostel dudit sieur Perrot, dans une chambre basse, le quinzième jour de juillet, mil sept cent trois, après midy; présent MM. Jean Devaux, prestre chanoine et curé en l'église du Chasteau de Bourges et noble Joseph de la Porte secrétaire ordinaire de Monseigneur l'Archevêque dud. Bourges sus nommé et dem^{nt} sçavoir : ledit sieur Desvaux en la dite paroisse du Chasteau et ledit sieur Delaporte en celle dudit Saint-Pierre-le-Puellier et a, ledit sieur constituant, signé.

« M. Perrot.

Desvaux.

« De La Porte.

Cormier. »

Quelques mois après avoir donné sa démission, le 23 décembre, le vénérable prêtre rendait son âme à Dieu !

C'est grâce à l'obligeance de M. le chanoine Augonet, qui a bien voulu nous communiquer la copie d'un précieux manuscrit, que nous avons pu connaître la date du décès du chanoine Perrot, et le lieu où il a été inhumé.

Ce manuscrit, qui existe aux archives du Chapitre, est un nécrologe tenu pendant cent et une années, de 1662¹ à 1763, dans lequel nous avons relevé les mentions suivantes :

1. Rapprochement curieux à faire, le *Journal* du chanoine Perrot commence le 18 mars 1662, débutant par la narration du

1703. — « Ce 23 décembre mourut, à 5 heures du
 « matin, dimanche veille de Noël, M. Mathieu Per-
 « rot, ancien chanoine de l'Église et lequel fut porté le
 « soir dans la chapelle de Saint-André où il passa la
 « nuit, et fut enterré, le lendemain 24, après la grande
 « messe, proche de M. Lelarge. Les carreaux de sa
 « fosse sont marqués d'une croix.

1710. — « Le vendredy 28 mars, sur les trois heures
 « du matin, mourut M. Étienne Perrot, prêtre chanoine
 « de cette église, fut inhumé le samedi après l'obit
 « qu'on dit immédiatement après matines dont la messe
 « fut dite basse à l'autel de Saint-Philippe, pendant
 « qu'on chanta les laudes des morts. Il fut inhumé
 « proche de Monsieur son Oncle, au-dessous des or-
 « gues.

Ainsi donc, c'est dans la grande nef, sous les orgues, que Mathieu Perrot fut enterré et c'est auprès de lui que son neveu reposa quelques années plus tard.

C'est assurément en faveur d'Étienne Perrot, qui ne survécut que sept années à son grand-oncle, que ce dernier donna sa démission.

Ces transmissions de charge avaient lieu constamment¹, et il ne peut faire de doute que notre chroni-

décès de Mgr de Ventadour, et le nécrologe des archives du Chapitre commence exactement à la même date.

1. D'après des renseignements que notre collègue M. P. Girard de Villesaison a eu la gracieuseté de nous communiquer, l'auteur de ces mémoires avait lui-même succédé à son oncle François Perrot, chanoine et chancelier de l'Église de Bourges, mort en 1650.

Les frères et sœurs de celui-ci se partagèrent sa succession par acte reçu Rozé, notaire à Bourges, le 3 novembre 1651, et, dans

qucur, n'ait résigné ses fonctions, que pour les transmettre au petit-fils d'un de ses frères.

Un des neveux du chanoine Lelarge avait pris possession du canonicat de son oncle, quelques mois avant le décès de celui-ci ¹.

Il en avait été de même pour M. Chabenat, petit-neveu du chanoine Ignace Heurtault, lequel s'était démis en sa faveur plusieurs mois avant de mourir ².

M. Perrot appartenait à une famille qui tenait un certain rang en Berry ³.

Ses armes étaient : d'azur à une bande d'argent, bordée et engrêlée de gueules, party d'or, à un perroquet de sinople, supporté par un ballon lozangé de gueules et de sinople ⁴.

A l'époque où vivait le Chanoine, sa famille était si nombreuse qu'il serait très difficile d'en établir une généalogie sérieuse ⁵.

cet acte, Mathieu Perrot, quoiqu'encore mineur et sous la tutelle de sa mère, est qualifié de Chanoine.

Nous ne sommes point surpris de ce titre, conféré à un mineur, alors que nous voyons, dans les écrits du Chanoine, p. 106, que M. Etienne Corbin n'était âgé que de treize années, lorsqu'il fut mis en possession de la prebende à lui résignée par le chanoine Estienne Baraton.

1. *Mémoires d'Étienne Gassot, Société des Antiq. du Centre*, t. IX, p. 220.

2. *Idem*.

3 Son père Jacques Perrot, sieur de Fontissant, avait épousé Catherine Guillot qui lui avait donné cinq enfants.

4. *Armorial général de France*, publié par M. des Gozis dans les *Mémoires de la Soc. des Ant. du Centre*, t. XII, 1883, p. 42, n° 44.

5. Les notes que notre collègue M. Girard de Villesaison a bien voulu nous transmettre à ce sujet nous ont été d'une grande utilité, et nous ne saurions trop l'en remercier.

Ce travail, du reste, constituerait ici un hors d'œuvre.

Nous nous bornerons donc à dire quelques mots sur les parents les plus proches du chanoine Perrot, troisième du même nom ¹.

Dans ses mémoires, le vénérable ecclésiastique mentionne ainsi les décès de certains des siens.

« Le mardi 9 décembre 1661, Mathieu Perrot, prieur
« de Dame-Sainte, est mort au dit lieu sur les 8 heures
« du matin, âgé de 47 ans et quelques mois. »

Ce prieur devait être nécessairement un parent du Chanoine, autrement celui-ci n'aurait point parlé de son décès, survenu en dehors de Bourges.

1. Une plaque de marbre provenant probablement de l'église de Sainte-Fauste (Indre), se trouvant actuellement au domaine de la Tripterie, à un kilomètre du bourg de Sainte-Fauste, et dont notre savant collègue M. des Métoizes, secrétaire de la Société des Antiquaires, a relevé l'inscription, nous fait connaître l'existence d'un autre Mathieu Perrot, grand-oncle de l'auteur du journal, décédé en 1645, chanoine et chancelier de l'église de Bourges.

Il avait été abbé de Varennes de 1623 à 1632, et, très certainement, François Perrot lui avait succédé dans son canonicat.

Cette plaque de marbre noir a 0 m. 95 de hauteur, sur 0 m. 70 de largeur, et l'inscription en est ainsi conçue :

**JASONI PERROT. MARGARETAE NESSON.
CLAUDIO PERROT, ELISABETAE PERREZ.**

PIIS PARENTIBUS

ET FAMILIARIBUS

**MONUMENTUM HOC POSUIT ET PERFECIT,
SACRIFICIO OMNIUM SALUTI CONSULUIT,
MATHEUS PERROT, HUIUS ECCLESIAE NUPER
PRIOR, ET MONASTERII VARENENSIS ABBAS
SECULARIS, ECCLESIAE VERO METROPOLITANAE
AC UNIVERSITATIS BITURIGVM CANCELLARIUS,
QUI OBIT ANNO AETATIS SUAE SEPTUAGESIMO
QUINTO ET SALUTIS HUMANAЕ MILIESIMO
SEXCENTESIMO QUADRAGESIMO QUINTO
SEPTIMA MENSIS MARTII.**

En 1683, il enregistre la mort d'une de ses sœurs :

« Le merciedy 4 aoust 1683, mourut à la Planche-a-
« l'Oille¹, le 10^e jour de sa fièvre, ma sœur Anne Per-
« rot, femme de Jean Heurtault² de Touvent, et fut
« enterrée le vendredy matin dans le cimetièrre d'Yssol-
« dun à la sepulture des Heurtault. Elle estoit née le
« 10^e jour de juin 1633, elle avoit donc, quand elle est
« morte, 50 ans et 2 mois moins 6 jours. C'estoit une
« femme d'une grande vertu. Je prie Dieu qu'il lui
« fasse miséricorde. »

Jean Heurtault de Touvent était, à n'en point douter, le grand-oncle ou le grand-père de Mlle Heurtault du Mez³, qui épousa l'amiral du Quesne et dont la fille est actuellement mariée à M. le vicomte Fernand de Bonneval, ancien député de l'Indre.

En effet, la Planche-à-l'Oille est une terre située canton sud d'Yssoudun, sur les confins de la forêt de Bommiers, et appartient à M. de Bonneval.

De même, le domaine de Touvent, situé près Le Mez (canton sud d'Issoudun), est également encore la propriété de M. de Bonneval.

— En 1688, le 12 janvier, Mathieu Perrot signale la mort de son neveu Pierre Heurtault, âgé de 25 ans.

Enfin, en 1693, il mentionne le décès de sa sœur Claude :

1. Brebis, on prononce . ouéye.

2. Un Claude Perrot, sieur de Puygiron, oncle du chanoine Perrot, avait épousé, à Issoudun, Jacqueline Heurtault.

3. Jean-Baptiste Heurtault, sieur du Mez, portait : D'azur à un chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent, deux en chef et un en pointe, celui-cy surmonté d'un dextrochère de carnation vêtu d'argent tenant une poignée d'épis de blé d'or. (*Armorial général*). — *Mém. de la Soc. des Antiq. du Centre*, t. XII, p. 197.

« Aujourd'huy mardy, 1^{er} jour de septembre 1693, un
 « peu après midy, est morte Claude Perrot, ma sœur,
 « veuve de Gabriel Debize, sieur de Sourlange et du
 « Puihors, agée de 62 ans et 5 mois. Elle est enter-
 « rée dans l'église de Saint-Pierre le Puellier. »

Claude Perrot, sœur aînée du Chanoine, avait épousé Gabriel de Bize, qui était avocat à Issoudun — contrat reçu Chertier, notaire à Issoudun, le 22 novembre 1645.

Le Chanoine avait encore deux frères dont il ne parle point — décédés par cela même après lui : — Jacques et Pierre.

Jacques, sieur de Fontissant, avait épousé Gabriel Delis, fille d'Estienne et de Gabrielle Herbelot.

C'est de ce mariage que naquit Étienne Perrot qui, en 1703, succéda à son grand-oncle dans son canonicat et mourut le 28 mars 1710.

Nous venons d'énumérer, un peu longuement peut-être, les divers renseignements que nous avons pu recueillir sur l'auteur des mémoires auquel nous allons céder la place.

Un seul détail nous a échappé : l'âge du chroniqueur.

Mais en comparant différentes dates, celle de sa prise de possession comme Chanoine, l'âge de sa sœur aînée, etc., nous pouvons conclure sans crainte de nous tromper beaucoup, que Mathieu Perrot a commencé son journal à l'âge de trente ans et qu'il est décédé âgé de soixante-et-onze années environ.

Nous ne terminerons pas sans adresser à M. Charles de Laugardière, vice-président de la Société des Anti-

quaires, l'expression de notre sincère gratitude pour l'extrême complaisance qu'il a bien voulu mettre à collationner avec nous le manuscrit du Chanoine, collationnement qui nous a été des plus profitables.

Bourges, le 4 juillet 1894.

II. PONROY.

1662

Ce samedi 18 [mars] 1662, à l'issue de matines on alla en corps donner de l'eau benoiste à feu M^r l'Archev. Sur le midy ou une heure il fut exposé dans son lit de parade revêtu de ses habits pontificaux, la mitre en tête, et pour lors les portes furent ouvertes tout le reste du jour afin que le peuple put le voir. Sur les 9 heures du soir, il fut ouvert et trouvé totalement gasté dans le corps ; on mit tous les intestins dans un petit cacque bien verni et bien fonsé des deux côtés, et cela fut porté dans le cimetièrre des vicaires et mis en terre par les sonneurs, proche la croix dudit cimetièrre.

Ce lundy 20 mars, convocation ayant esté faite pour après le sermon et monter en Chapitre, et là procéder à l'election des officiers, ce qui fut fait, MM. les doyen Destut, St-Denys et Fouscheret furent nommés pour être grands vicaires et furent priés de ne point disposer des bénéfices (il n'y a que les cures) qui dépendent de la crosse pleno jure, sans en donner avis au Chap. M. Mercier fut nommé primat et M. de la Chappelle fut

continué dans la charge de vice-primat. M. Le Large fut nommé official et M. Heurtault Transault, auditeur des causes d'offices ou autrem^t vice-gérant de l'officialité ; pour promoteur M. Joing, il ne voulut pas l'accepter , et on continua encore M. Bœsseau. On résolut en outre de faire un conseil de conscience pour tous les ordinants, visa et autres choses, et furent nommés MM. Bigot, Perrot et de la Chappelle, les 4 grands vicaires, 2 pères jésuites et 2 pères de l'oratoire qui tous interrogeraient si bon leurs y sembloit etauroient voix; fut permis à ceux de messieurs qui voudraient y assister et il fut dit que leurs voix ne seraient que voix d'honneur. On nomma pour grands pénitenciers MM. Le Large et Heurtault l'Aîné.

Tous ces officiers susdits promirent... de ne rien prendre [démolu]ments et profits, et que le tout [serait] au profit [du Chapitre].

Et puis, à la manière accoutumée, ils prêtèrent serment sur l'heure : scavoir M. le Doyen entre les mains du plus ancien et tous les autres entre les mains de M. le Doyen.

Le même jour le conseil s'assembla chez M. le Doyen. plusieurs ordinants et il y en eut bien de refusés et... on vint dire à M. le Doyen que M. de Mirepoix étoit arrivé à Bourges. Il fit part à toute la Compagnie de cette heureuse nouvelle. Cela se trouva faux. Le samedi 25^e mars, jour de l'Annonciation, à l'issue de matines, M. le Doyen fit assembler la Compagnie. On entra dans la chappelle de St-Denys. Là M. le Doyen proposa à la Compagnie. Il avoit vu les agents de Mme la

duchesse de Ventadour et de MM. de Ventadour qui l'avoient prié de proposer à la Compagnie combien elle souhaiterait avoir pour tous droits de tanture et autre choses qui pourraient entrer dans le chœur. La Compagnie, en reconnaissance du grand laig que faisoit M. l'Arch. à l'église, pria M. le Doyen de dire à ces MM. qu'elle s'en rapportoit entièrement à eux. Néanmoins cela changea parce qu'on connût que le testament n'étoit pas ce qu'on imaginoit, et que s'ils ne vouloient rien donner du tout, ils étoient encore beaucoup redevables à la mémoire de feu M. l'Arch. et qu'au reste elle seroit toujours contente de quelque manière qu'ils en usassent. Dans cette même assemblée on me nomma promoteur, M. Joing, qui avoit été ci-devant élu, s'en étant déporté le jour précédent au Chapitre. A l'issue de cette assemblée on alla dans le chœur avec M. le docteur de la Chappelle, exécuteur testamentaire, pour choisir une place pour mettre le corps. On convint de le mettre entre le grand candelâbre et les marches du grand autel. Il a pourtant été mis dans le chœur tout proche la porte du côté du grand archidiacre.

Toutes choses s'avancant fort pour la solennité et la pompe des obsèques, le lundy matin, au Chapitre, on dit que nous ne devons pas tant presser, que nous allons un peu vite en besogne, qu'au reste nous n'avions rien d'assuré et que le grand laig de feu M l'Arch. étoit fondé sur le bruit qui en couroit. C'est pourquoi on résolut de demander communication du testament. On en apporta copie chez M. le Doyen qui, après l'avoir lue, fit convoquer la Compagnie pour se trouver le len-

demain au Chapitre à l'issue de matines. On y fit lecture de cette coppie du testament qui surprit généralement tout le monde. C'est pourquoi on dit d'abord que l'on ne vouloit point des 600 l. promis par les agents, mais que l'on prendrait ce qui se trouverait dans le chœur. S'il n'y avoit rien nous n'aurions rien. Après le Chapitre on alla dans le chœur choisir une autre place pour mettre le corps et on en prit une proche l'autel du côté de la chaire archiépiscopale.

Le soir, après complies, M. le Doyen fit assembler la compagnie dans le revestier. Là, il proposa comme il avoit vu ces MM. et qu'il avoit retiré la parole du Chap. touchant les 600 livres et que d'abord ces MM. avoient été forts surpris, disant qu'ils étoient dans une grande confusion, que le corps sentoit mal et que l'on avoit besoin de faire les obsèques au plus tôt et qu'au reste ils l'avoient prié de proposer encore à la Compagnie ce qu'elle souhaitoit pour toutes ses prétentions. Il fut résolu que l'on leur donnerait copie de tout ce que l'on avoit eu aux obsèques de feu M. de Châteaunéuf ce qui se montoit à 1,500 l. Néanmoins on n'eut que 800 livres.

Ce jeudy 13^e avril, les choses n'estant plus dans les mesmes termes qu'elles étoient cy-devant, les agents du deffunt étant absolument résolus de ne rien faire à St-Etienne et d'inhumer le corps le plus simplement qu'ils pourraient, jusque là qu'ils firent faire une croix et une crosse de bois. MM. du Chapitre, en ayant eu avis, s'assemblèrent à l'issue de matines, et tous prièrent M. Mercier de voir ces Messieurs leurs y dire

que la Compagnie ne souffrirait point cette croix et cette crosse. Ce qu'il se chargea de faire. Dans la même assemblée, M. Bigot remontra à la Compagnie qu'il estoit pour lors recteur de l'Université, qu'elle avoit été convoquée pour se trouver aux obsèques de feu Monseigneur l'Arch. mais qu'il n'avoit pas voulu se mettre à la tête de ce corps et entrer dans le chœur en d'autres habits que de chanoine, sans, en même temps, en donner avis à la Compagnie, qu'il prioit de lui dire comme il irait. Il y en eut quelques uns qui dirent qu'il ne devoit pas se trouver dans le chœur dans d'autres habits que de chanoine ; qu'il devoit s'y trouver non comme recteur mais comme chanoine.

M. Mercier dit qu'il en demandoit acte afin de s'en servir en temps et lieu, qu'il prétendoit donc aussi s'y trouver en qualité de conseiller clerc, lorsque le présidial serait appelé en corps pour assister à quelque cérémonie dans le chœur. M. le Doyen lui dit qu'il y avoit toute différence : 1^o que c'est une chose qui n'étoit jamais arrivée et qui peut-être n'arriverait jamais de voir qu'un chanoine fut recteur dans un temps où l'université serait convoquée pour assister au chœur ; de plus qu'il n'y avoit qu'un recteur mais plusieurs conseillers ; joint que l'Université n'étoit presque jamais convoquée, mais que le présidial se trouvoit fort souvent en corps dans le chœur. Partant, on laissa M. Bigot dans la liberté d'y venir ou comme chanoine ou comme recteur.

Le même jour, après la grande messe, M. le Doyen fit encore assembler la compagnie et lui dit que M. le docteur de la Chappelle, comme exécuteur testamentaire

de feu Mgr l'Arch., l'étoit venu trouver et qu'après lui avoir témoigné le regret qu'il avoit de voir que les choses alloient si mal, il étoit néanmoins encore tout prêt de chercher toutes les voyes d'accommodement, et que pour cet effet il donnerait 800 l., pourveu que MM. voulussent se déporter de leurs prétentions touchant la tanture et autres choses qu'ils voudraient faire entrer dans le chœur comme croix, crosse, chandelier, etc. La Compagnie y revint à la fin quoiqu'après de grandes altercations, disant que plusieurs particuliers s'y oppoient fortement. Il fut donc arrêté que MM. pour leurs droits auroient 800 livres et tout le luminaire ; qu'ils payeroient en outre la sonnerie, la procession et autres choses dont l'état est ci-après.

Incontinent, les ouvriers se mirent à travailler et à tendre dans le chœur, car les vigiles devoient être l'après-disné, et tous les corps étoient convocqués.

L'après-disné on commença vespres de meilleure heure qu'à l'ordinaire et furent avancées d'une heure. Immédiatement après on commença les vespres des morts et matines. Ensuite M. Foucheret, qui pour lors étoit en septaine, alla à *Magnificat* à l'encens, et M. le Doyen fit l'office le lendemain.

Le présidial étoit à la place ordinaire où il a coutume de se mettre. Savoir, du costé du grand Chantre ; et MM. de la ville du coste de M. le Doyen. MM. de l'Université estoient bien convocqués, mais ils n'y vinrent point. Le Dueil passa par la grande porte du chœur (après que tous les corps furent placés) et s'alla mettre proche le grand autel, tout au bas de la chaire de Mgr l'Archevêque.

Le vendredi 14^e, matines commencèrent à l'ordinaire sur les six heures, on dit prime, tierce, la grande messe et sexte. Tout de suite, sur les 9 à 10 heures, on alla quérir le corps; on le passa par la porte de chez M. Germiny, puis on rentra dans le cloître par la Porte Jaune. MM Heurtault le Jeune, et Gassot le Jeune portoient les coings du drap mortuaire par devant, et MM. St-Denys et Mercier par derrière.

Après que *Laudes* furent dites, on commença la grande messe; ce fut M. le Doyen qui la dit, M. le Grand Archidiaque faisoit le diacre et M. David le sous-diacre. Il n'y eut que M. de Lignerac comme parent qui alla à l'offerte. Le dueil s'était mis [le] matin dans les hauts sièges du coste de M. le Grand Archidiaque. Quand il fallut aller à l'offerte, un bâtonnier vint prendre M. de Lignerac, le conduisit au grand autel. Il donna un cierge blanc chargé de 10 escus d'or. Comme cette cérémonie finit fort tard, on ne put pas dire l'oraison funèbre immédiatement après, comme on avoit auparavant résolu, mais il fut dit pour lors que l'on avancerait vespres d'une heure, ce qui fut ainsy fait. A quatre heures, le Père dom Joseph Mèges, benédictein reformé, entra en chaire et fit l'oraison funèbre. Il prit ces paroles de l'apostre : *Mortui sumus et ecce vivimus*; dans la première partie il parla de la noblesse de sa maison; dans la seconde des vertus du deffunt, etc. Cette oraison funèbre fut faite dans la nef.

Ce samedi 15^e, on s'assembla après matines pour plusieurs affaires, mais entre autres on représenta que la cure de Montmarant étoit vacante et que le Chapitre

y devoit pourvoir comme dépendante de la crosse, c'est à dire de l'Archev. On nomma un nommé Foucrière.

Ce lundy 17^e, la fête de saint François de Paule ayant été remise à ce jour parce qu'elle s'étoit rencontrée dans la quinzaine de Pâques, il y eut difficulté comme l'on ferait les premières vespres, sçavoir le 16^e parce que c'étoit le dimanche de Quasimodo. Il fut dit que on dirait les vespres du dimanche et mémoire de saint François de Paule, ce qui fut ainsy fait.

Le même jour au chapitre on proposa que la mère de M. le Doyen étoit morte le jour précédent et qu'il serait de la bienséance que quelqu'uns du corps allasent lui témoigner de la part de la Compagnie son sentiment et que si, pour lors, M. le Doyen témoignoit quelque chose pour l'enterrement, que la Compagnie irait en corps très volontiers. Le tout fut ainsy fait.

Ce lundy 10^e juillet 1662, M. Deville, vicaire de Saint-Estienne, chanoine de Saint-Ursin et de Montermoyen, étant décédé, il arriva différend en ce que MM. de Saint-Ursin prétendoient porter les coings du drap. Les vicaires de St-Estienne soutenoient que c'étoit à eux parce qu'étant sous la croix de Saint-Estienne, ils devoient avoir la préférence, tous autres ecclésiastiques ne pouvant faire aucunes fonctions et cérémonie lorsque l'Église de St-Estienne est présente. MM. de l'Université ayant esté convoqués (car il étoit docteur) n'y assistèrent pas non plus, voulant préférablement à tous autres porter les coings du drap. Cela n'empêcha pas qu'après vespres ledit jour 10^e juillet le Chapitre de Montermoyen ne vint joindre celluy de St-Estienne et

ainsy on alla enlever le corps du deffunt du logis où il demeuroit, savoir une maison plus bas que la maîtrise de St-Ursin. Les vicaires de St-Estienne portoient les coings du drap et ainsy on le conduisit jusqu'au portail de St-Ursin, où MM de ce Chapitre étoient en corps qui l'attendoient ne s'étant pas voulu trouver à l'enterrement à cause des difficultés susdites.

+ Ce samedy 12 aoust, M. Heurtault, chanoine de St-Estienne, mourut; il fut enterré dans la nef proche les piliers qui sont immédiatement au devant de la chapelle de St-Aoust. Il mourut aagé de quelques 30 ans et il n'y avoit pas du tout quatre ans qu'il avoit été reçu chanoine. M. Tixier eut sa prébende en cour de Rome.

Au mois de septembre on fit venir de Paris Mgr François Suarez, religieux carme, évêque de Memphis, pour faire les ordres dans St-Estienne. Il prit beaucoup d'ordinants; pour les moindres et tonsure on prenoit un escu, pour les grands ordres on prenoit onze livres quinze sols et ce accause des grands frais qu'il fallut faire pour faire venir cet évêque. Il voulut loger chez les PP. Carmes et tous les jours on lui faisoit porter à manger de chez Souterre. Il y avoit toujours quelques chanoines à sa table. Le jour qu'il fit les ordres, il disna chez M. le Doyen, mais toujours aux dépens de la bourse commune. Ses mulets, qui étoient à l'*Escu*, dépensèrent, soit pour le louage, soit pour le fourrage, 40 ou 50 écus. Il fut icy 11 ou 12 jours et en s'en allant on lui fit présent de 300 livres dans une bourse.

1663

Sur la fin du mois de janvier, les PP. Jesuites presentèrent une bulle à M. le Doyen, pour lors grand vicaire, donnée par Innocent X l'an 1649, seulement pour le temps de 15 ans. Le 1^{er} dimanche de Caresme, unzième de fébvrier, le prédicateur qui, pour lors, étoit le père Deville, jésuite, la publia avec ces deux circonstances que la communion étoit tellement attachée à leur Eglise que sans cela l'indulgence etait nulle, et que c'étoit tous les troisièmes dimanches de chaque mois. Les Curés de Bourges firent bruit sur cette bulle nouvelle, forment leurs plaintes par devant MM. les Grands Vicaires, avec M. le promoteur Joint (pour ne point dire en detail tout ce qui fut dit de part et d'autre). MM. les vicaires généraux ordonnèrent que l'ordonnance ci-devant rendue par M. le Doyen tiendrait. Les Curés se portent pour appelants et qualifient leur appel comme d'abus, le font signifier aux PP. Jesuites afin qu'ils n'en pretendent cause d'ignorance, et en même temps au Promoteur à ce qu'il eut à s'opposer à l'exécution de l'ordonnance. Les PP. Jésuites font assigner MM. les Cures pour voir dire nonobstant l'appel; sur quoi M. le Doyen sans avoir égard à l'appel interjetté ny aux conclusions du promoteur, ordonna que, nonobstant l'appel, les PP. Jésuites passeraient outre et que leur ordonnance serait exécutée.

Le dimanche 18 mars, jour des Rameaux, on fit comme de coutume la procession au Château, où,

étant arrivés, d'abord on dit tierce puis l'Évangile ; mais la bénédiction du buys qui devoit se faire après ne se fit point et en voicy la raison. Dès l'année précédente, MM. du Château firent présenter le buys à MM. de St-Etienne par un paysan, lesquels s'en étant formalisés, en firent leur [plainte ?] auxdits vénérables du Château, et leur remontrèrent que de tout temps ç'avoit été un chanoine vestu d'habits sacerdotaux qui leurs avoit présenté le buys ; mais ceux du Château repartirent qu'ils n'y estoient nullement obligés et que s'ils l'avoient fait, ç'avoit esté seulement par civilité. Il y eut action intentée icy par devant M. le Lieutenant Général, mais MM. du Château renvoyèrent l'affaire aux requestes dont on obtint sentence de provision justement deux jours avant la cérémonie, ce que voyants MM. du Château ils résolurent quand on y iroit de ne point donner du tout de buys. M. le Doyen en fit dresser procès-verbal, pria MM. du Présidial et de la Ville d'en faire autant, ce qu'ils promirent de faire.

Ce dimanche 1^{er} avril, on donna à disner au père prédicateur et au père recteur. On mangea chez M. Destut. Il y avoit 9 de Messieurs ; il en coûta 20 escus. On donna au même père Deuille, prédicateur, 300 l. pour son Carême, savoir de la Bourse du Secrétariat 175 l., et le Clergé donna le reste, savoir 125 l.

Ce mercredi 11 avril, à l'issue de matines, M. le Doyen fit assembler la Compagnie et lui dit que M. de la Chappelle, exécuteur testamentaire de feu Mgr l'Archevêque lui avoit dit qu'il avoit dessein de faire faire le bout

de l'an dudit Sgr Arch. et que pour tout entièrement, il ne vouloit donner que 75 l. Il prit les avis et trouva tout le monde résolu de faire le bout de l'an pour rien, plutost que de le faire pour si peu, car et les vicaires et les chanoines honoraires y participent; mais parce qu'à cette assemblée il n'y avoit pas beaucoup de MM., on remit au vendredy en suivant à en délibérer au chapitre.

Ce vendredy 20 avril on fit le bout de l'an de Mgr l'Arch. et on commença l'après-disné les vigiles; on avança pour ce sujet vespres d'une heure, MM. du Présidial étoient à leur place ordinaire, comme aussi MM. de la Ville, et le dueil étoit dans les hauts bancs du côté de M. le Grand Archidiacre. L'endemain samedy 21, on dit matines, les petites heures et la grande messe tout de suite. Sur les 8 à 9 heures, on sonna pendant une demi-heure une grosse cloche. Les Corps s'assemblèrent, on dit laudes des morts et ensuite la messe. Immédiatement après l'epistre, on dit la prose *Dies iræ*, toute en musique, à 2 chœurs, par versets. A l'offerte, M. de la Chappelle, executeur testamentaire, alla à l'offerte; il offrit un cierge blanc où il y avoit six écus d'or. Après lui, un officier de deffunt Mgr l'Arch. offrit du pain, et un autre du vin; chacun avec un flambeau de cire vierge; l'offerte de l'or et argent appartient à la résidence, et la cire offerte et le pain et vin au Coutre.

Offerte à qui appartient. — Le lundy 23 avril, sur ce que M. de la Chappelle, exécuteur testamentaire, avoit dit à M. François, coutre, qu'il vouloit que ledit

S^r François fut participant de l'offerte avec la residence ou bien qu'il en prit, savoir un escu d'or pour lui, il arriva difficile, car les six écus d'or ayant été offerts, ledit S^r François en retint par après un et n'en donna que cinq à la résidence, qui fit assigner ledit S^r François devant M. l'Official du Chapitre pour voir dire qu'il rendrait l'écu d'or. Ce qui fut ainsy juge

Ce mercredy 25 apvril, jour de St-Marc, avant matines, M. François avoit mis le St-Sacrement au Jubé sous un dais et la porte du chœur étoit fermée sy bien que pour assister au service on n'entroit que par les portes du Grand Archidiacre et du Chancelier. Pour dire les leçons et chanter la musique, on avoit tourné le pupitre et l'aigle, en sorte que l'on regardoit du costé de la sacristie, et pour la messe de St-Philippe, on avoit tourné l'autel en sorte que le prêtre regardoit du côté de l'Archevêché. Après la grande messe, il y eut procession et grande messe au Château. Au retour, on va chanter un respons des morts dans la nef. Le St-Sacrement étoit encore au même endroit, mais quand on alla à vêpres, il n'y estoit plus.

Chappe donnée à l'Église. — Ce samedy 12 may, on a distribue l'argent provenant de la cire du bout de l'an de Mgr l'Arch. Chaque chanoine en a eu, pour sa part, 4 l. Ce même jour, on a apporté à MM. une chappe dont Mme la Duchesse de Ventadour a fait présent à l'Église.

† Ce samedy, 14^e Juillet, M. Damours a été enterré. Il étoit aagé de 58 ans. Il n'y avoit que 3 mois qu'il avoit

pris l'ordre de prestrise. Il a esté 30 ans chanoine et avoit eu ses 2 prebendes de St-Étienne et de St-Ursin de M. Debrielle. Il est enterré au-dessous de M. d'Hardivilliers, à costé sur la gauche. Il a fait fondation de 600 l. à St-Estienne, pour le jour de la Visitation, un salut.

1664.

+ Sur la fin du mois de mars, M. Étienne Stienne, maître de la musique, est mort après l'avoir esté plus de 20 ans. Il fut enterré proche M. Meunier, aussy maître ancien de la musique, tout proche de la chappelle de St-Martin.

Prédicateur. Le Siège vacant. — Le Père Le Nège, jacobin, qui avoit presché l'Avent et le Caresme avec grand concours et applaudissement, fut traité par le Chap. au logis de M. le Doyen le mercredy 16, et la veille 4 députes du Chap. furent le visiter et le remercier.

+ Ce mardy, 9^e Decembre, M. Destut s'étant habillé pour venir au sermon, se trouva mal et mourut en moins d'un *Miserere*. Les officiers du cloistre firent le scellé. Il fut enterré le lendemain, après vespres, au milieu de la nef, proche M. le Doyen de Beaujeu. Il a donné à St Étienne deux mille deux cents livres. Il avoit esté 40 ans chanoine, et est mort grand vicaire, aagé de 63 ans. Il y eut une forte brigue pour faire perdre sa prébende à un sien neveu. MM. les Bouffez employèrent toute la ville, mais néantmoins, elle fut donnée à Jacques Destut, cleric du diocèse d'Auxerre, neveu du

deffunt. MM. le doyen, St Denis, Heurtault, Bigot, Guenois, Tixier, Bengy, David, Salat, Agard, estoient soupçonnés de favoriser le parti de MM. les Bouffez et par conséquent n'avoient dessein de rompre et de violer l'ancienne coutume de l'Église, maintenue dans cette rencontre par MM. Joing, Foucheret, Lelarge, Gassot de Bulière et Gassot le Jeune, Corbin, Peus^t, Germini, de la Chappelle, Rousseau, Bouer et Mercier. Et quoy que l'on eut foit brigué, il se trouva que tous, unanimement, sans en excepter un seul, nommèrent le neveu du defunt.

1665.

Je partys en cette année le 20^e de Septembre, un dimanche, avec MM. Guenois et Clérandry, pour le voyage d'Italie, d'où nous ne retournasmes, M. Guenois et moi, que le 18 de may de l'an 1866, que nous arrivasmes à Bourges un lundy. L'entree de M. l'Archevêque Jean de Montpezat de Carbon s'étoit faite peu de jours auparavant.

1666.

Exposition du St-Sacrement et prières pour un malade..... — M. Joseph de Montpezat de Carbon, frère de M. notre Archev., etant venu à Bourges pour passer quelque temps avec son frère, avant que de s'en aller à son évêche de St-Papoul où il n'avoit point encore esté, tomba malade à Bourges le jeudi 23 septembre. On exposa le St-Sacrement dans St-Etienne pour sa sanie, après vespres seulement. Et voicy l'ordre qui fut tenu.

On avoit orné le grand autel de quelques chandeliers, des deux grands bassins et des deux vases, avec une petite custode, pour mettre le St-Sacrement. Les vêpres furent dites à l'ordinaire. Sur la fin de complies, M. Chéron, grand chantre, sortit pour aller à la Sacristie. Il sortit sans aucune cérémonie par la grande porte du chœur; M. l'Arch. entra au chœur comme complies finissoit. Après que le service fut achevé, la croix avec les 2 chandeliers allèrent à la sacristie et tout aussitôt M. Cheron, suivant la croix, vint au grand autel, revestu d'une chappe et d'une étole; il se mit d'abord à genoux au grand autel, et puis se releva, et alla derrière le grand autel prendre le St-Sacrement qu'il apporta passant droit *In cornu epistola*; l'ayant mis dans la custode, il fit une gémuflexion et étant descendu au bas de l'autel, s'étant agenouillé, il donna 3 coups d'encens. On chanta d'abord un motet du St-Sacrement en musique. Il se leva, dit le verset et l'oraison du St-Sacrement; 2^o le Chappier entonna le *Sub tuum præsidium confugimus*, que tout le chœur chanta en plain chant fort posément et en pleine mesure. Il dit le verset et l'oraison de la Vierge; 3^o le Chappier entonna deux *Refugium et virtus*, du sixte, lequel étant fini, il dit le verset *Salvos fac servos tuos* et puis l'oraison *pro infirmo*. Il se mit à genoux, donna 3 coups d'encens; il monta à l'autel pour descendre le St-Sacrement de la custode, il dit: *Adju-torium nostrum et Benedicat vos omnipotens*, et ne fit la gémuflexion qu'après et donna la bénédiction, et il fit le tour tout entier. En finissant, Mgr l'Archevêque sortit du chœur sans donner la bénédiction. Le 24, vendredy,

on fit la même cérémonie, la cloche du sermon commençoit à sonner des les vêpres, et ne finissoit que sur la fin de complies.

1668.

Il y a deux ans que je n'ai rien remarqué, ou accuse des fréquentes absences ou distractions, etc.

Le 23 mars M. Perrot fit le ban du roy, et le 17 juin au *Te Deum* pour les victoires, et à celluy pour la paix.

+ M. Tixier, attaqué d'une fièvre étique dès l'année precedente, mourut à Issouldun, où il estoit alle par advis de médecins, comme étant son air natal. Sur la fin du mois de juillet, M. Alabat, prêtre et docteur de l'Université de Bourges, se présenta le 4^m d'aoust au Chapitre et demanda la prébende vacante par mort; et au mois des gradués le Chap. le reçut et il paya tous les droitz.

+ Ce jeudy, 11 octobre, M. Fauvre, chanoine sous-diacre, est mort à Saint Amand chez les PP. Carmes où il étoit enfermé depuis 6 ou 7 ans, etant aliéné de son esprit. M. Fauvre d'Alouy, frère du défunt, pria MM. de considérer la personne de M^{re} Claude Fauvre son fils et neveu du défunt, qui, justifiant de ses capacités, fut reçu le vendredi 12. M. le Doyen avoit envie de traverser cette affaire et en tirer le profit de son neveu. M. Granger, aumônier de M. l'Archev., alla briguer *per domos*. Néanmoins, au Chapitre, tous unanimement nommèrent le neveu du défunt.

Le Sam. 13, M. l'Arch. arriva sur le soir de Paris, où il étoit depuis le mois de Janvier. Tout le monde l'alla saluer dès le soir même, mais la compagnie n'y alla que le lendemain un peu avant la grande messe.

+ Ce lundy 29 octobre, sur le midy, M. Follisar, prêtre chanoine de résidence et basse-contre, est mort le soir après vespres. MM. allèrent lui jeter de l'eau benoiste et on nomma 4 vicaires pour prier autour du corps la nuit : 2 qui iraient à 9 heures et 2 autres après minuit. Le mardy 30^e, comme il y avoit obiit qui se rencontroit ce jour là, on en fit dire la messe basse, pendant prime à l'autel de St-Philippe ; on avança la grande d'une demi-heure à la fin de laquelle, sextes étant dites, on alla processionnellement sans chanter quérir le corps ; le Curé de Montiermoyen, dans la paroisse duquel il étoit mort, se trouva là avec sa croix sans étole, accompagné de 4 ou 5 prêtres qui tous précédèrent la croix de St-Etienne. On enleva le corps. 4 MM. de résidence tenoient les coins du drap. Le Curé de Montermoyen avec sa croix et ses prêtres n'entrèrent pas dans l'Eglise mais se tinrent au bas des marches et, lorsque le corps fut passé, ils s'en retournèrent. On dit laudes et une messe solennelle des morts et on l'enterra dans une des ailes proche la chapelle de Saint-Martin. Les 3 chanoines de résidence qui restoient prétendoient qu'il devoit être enterré dans la nef et que les ailes étoient pour les semi prébendés. Il y eut assemblée après matines pour ce sujet, mais il fut dit qu'il seroit enterré dans une des ailes, au lieu que MM. les maitres de l'œuvre marqueraient

M. l'Archev. à Vespres le jour de Tous-Ss. — Ce jeudi, 1^{er} jour de 9^{bre} et fête de Tous-Saints, M. l'Archev. s'est trouvé à vespres où il n'a point donné bénédiction, car immédiatement après les vespres du jour ont commencé les vespres des morts où il a assisté et sortit, complies étant commencées, sans donner de bénédiction.

Ce mercredi, 14 de 9^{bre}, les PP. Jacobins, pour commencer la cérémonie de la Béatification de la B. Rose, vinrent processionnellement à 3 heures dans St-Etienne. (en ayant demandé quelques jours auparavant la permission dans le Chap.) On avoit avancé les vespres pour ce sujet. Après que les religieux furent entrés dans le chœur et chanté quelque prose ou respons, le R. P. Socier, leur prieur, monta en chaire; la prédication finie, ces religieux rentrèrent dans le chœur et chantèrent un *Te deum* alternativement avec l'orgue, puis ils s'en retournèrent dans leur église pour commencer vespres. M. Bigot y officia et le lendemain aussy. Sur les 8 heures du soir, les cloches de St-Etienne sonnèrent. Il y eut pendant 8 jours prédication chez les P^{re}. Jacobins....

Œuvre de la Conception de la Vierge. — On a commence cette année de faire l'octave de la Conception de la Vierge, ce qui a été ordonné par un bref du pape Clement IX donné, le 20 fevrier de cette même année, à la prière du Roy de France. Cette octave n'a duré que 2 ou 3 ans.

Ce lundy, 24 de décembre, aux 1^{res} vespres de Noël, M. l'Arch. officiant, l'office est commencé à l'ordinaire par M. l'Archevêque lorsqu'il est dans son siège. Pen-

dant qu'il dit l'oraison, le sous-chantre alla annoncer une antienne au haut siège de son côté pour le second *Magnificat* que l'on chante en faux-bourdon, pendant que l'on va processionnellement derrière le chœur devant la chapelle au Duc, les chanoines, chantres et vicaires étant en leur rang de côté et d'autres, savoir le côté de M. le Doyen tirant de la chapelle au Duc à la chapelle de la Conception et l'autre côté tirant de la dite chapelle au Duc à la chapelle de tous les Saints. Le grand chantre avec ses assistants se met entre les 2 piliers immédiatement devant la chapelle au Duc, et M. l'Archev. avec ses assistants immédiatement derrière. Le *Magnificat* étant achevé, le chœur s'assemble au milieu pour chanter l'antienne. M. l'Archevêque dit *Domini vobiscum*, ensuite l'oraison; après, le chœur chante en musique un motet; lequel étant fini, M. l'Archevêque donne la bénédiction; ensuite de quoi il commence complies et pour lors on s'en retourna au chœur. Mais M. le chantre et ses assistants, M. l'Archevêque et ses assistants s'en vont dans la sacristie, cependant qu'on entre dans le chœur pour continuer et achever complies, etc. Matines se disent à l'ordinaire. M. l'Archevêque dit la dernière leçon, M. de St-Denis, comme plus ancien du Chœur, dit *Ora pro nobis pater*. Le livre dans lequel M. l'Archev. disoit la leçon étoit tenu par un enfant de chœur, mais M. le Chancelier eut toujours le bras haussé pour mettre la main au livre comme s'il l'eût tenu conjointement avec l'enfant de chœur.

A vespres, le jour de Noël, l'office est à l'ordinaire; ce qu'il y a eu de particulier c'est que, pendant que M. l'Archev. disoit l'oraison, le sous-chantre est allé

annoncer une antienne pour un second *Magnificat* qui s'est dit en faux-bourdon tout entier dans le chœur. Après on a répété l'antienne, M. l'Arch. a dit l'oraison et puis il a donné la bénédiction après laquelle M. le Chantre a commencé la station que l'on est allé faire devant Châteauneuf. Les enfants ont dit le verset, M. l'Arch. l'oraison et incontinent il a commencé complies ; après quoi le chantre et ses assistants, M. l'Archevêque et ses assistants sont allés à la sacristie et le reste au chœur achever complies.

1669.

Ce sam. 19 janv. M. Dorsanne s'est présentée par procureur pour prendre possession de la prébende à lui résignée par feu M. Tisier en cour de Rome, et avec un jugement rendu à la Conservatoire à son profit contre M. Alabat docteur qui avoit pris possession de cette même prébende comme gradué, parce que M. Tixier mourut l'an passé au mois de Juillet.

Fête de la Purification. -- Ce samedi, 2^e jour de fevrier, fête de la Purification, M. Godinot, théologal, faisant l'office, on alla comme de coutume à Notre-Dame du Four-Chaud faire la bénédiction des Cierges. M. l'Archev. assista à la procession. Étants arrivés dans le chœur du Four-Chaud, après que M. Godinot a eu dit l'oraison de Notre Dame au milieu de l'autel *In plano*, les bastonniers sont venus prendre M. l'Archevêque et l'ont conduit au grand autel. M. Godinot, M. le Grand Archidiacre qui faisoient le diacre et le sous-diacre et les

petits diacre et sous-diacre s'étant retirés *in cornu epistolæ*, M. Granger, aumosnier de M. l'Archevêque, lui donna l'étole et lui osta après la bénédiction des Cierges. M. l'Archevêque fut reconduit dans sa place ; la musique commença à chanter *Lumen ad revelationem*, etc., et pour lors M. Godinot alla présenter le goupillon ou aspersoir à M. l'Archev. puis l'ayant repris il donna de l'eau benoïste à tout le chœur, etc.

Ce lundy 4, M. Alabat s'est présenté au chapitre en habits longs pour justifier d'une sentence des requêtes qui cassoit le jugement de la Conservatoire et a demandé en vertu de cette sentence, ce qui lui a été refusé par le Chap. contre lequel il a fait ses protestations et en présence de notaire et de témoins a pris acte du refus, etc.

Ce mercredi, 27 mars, après convocation faite, on a conféré à M. Dupre la prébende de résidence vacante par la mort de M. Tolissar, nonobstant les remontrances de M. le Doyen qui la prétendoit comme semi-prébendée.

Jubilé. — Ce lundy, 13 avril, le Jubilé que le Pape Clément IX^m donna pour le secours de la Candie fut ouvert dans St-Etienne ; le St-Sacrement fut exposé, mais le mercredi, qui étoit le Mercredi-Saint, il fut serré jusqu'au Samedi-Saint à midy, qu'il fut exposé de nouveau tous les soirs à la fin de complies. On les serroit avec un motet, etc. Il y avoit au devant du crucifix un tronc où estoit écrit : Tronc pour le secours de Candie.

La prébende de résidence, qui avoit esté cy-devant donnée à M. Dupré après les contumaces faites, a esté donnée à M. Simoneau semi-prébendé et maître de musique.

+ Ce Samedy 5^e octobre, environ une heure après midy, on amena le corps de M. le Cardinal de Vendosme qui étoit mort à Aix en Provence et on le conduisoit à Vendosme. Il fut mis dans le chœur et le lendemain 1^{er} dimanche d'octobre, comme il se devoit faire une procession generale, tout le clergé et les ordres religieux le conduisirent jusqu'à la porte de St-Sulpice et, là, les religieux de cette abbaye se treuvèrent qui le conduisirent jusqu'au bout du faubourg, etc. . .

1672.

Prières de 40 heures. — Ce dimanche 15 may, on a fait l'ouverture des 40 heures, conformément à la lettre du roi, et après que MM. les grands vicaires en ont conféré avec le Chap. Voicy l'ordre qu'on a observé. Hier samedy, sur les 9 heures du soir, on fit sonner les grosses cloches et ce matin, avant les 4 heures, elles ont pareillement sonné. On a dit tout l'office de suite comme on fait les jours de synode et sur les 10 heures après le son de la grosse cloche. M. le Doyen, qui devait dire la grande messe, s'étant rendu à la sacristie où se sont trouvés aussi les grands et petits diacres et sous-diacres tous étant revestus sont venus au grand autel où M. le Doyen a commencé le *Veni Creator Spiritus*, etc., tous se sont relevés et sont venus sortir processionnellement par la grande porte du chœur et fait le tour de l'église. En

continuant toujours cet hymne M. Godinot faisait le grand chantre, car la messe a été de chantre. La procession faite, on est rentré par la grande porte du chœur. Les bâtonniers, la croix, M. le Doyen et les autres officiants sont allés droit au revestier où ils sont sortis pour revenir commencer la messe que le grand chantre qui était demeuré à la sellette avait entonnée, etc. La messe a été toute de chantres et 4 chanoines sont été aux honneurs. La messe étant tout à fait achevée, on a élevé le Saint-Sacrement (que l'on avait couché et couvert sur le grand autel). M. le Doyen est descendu, a donné trois coups d'encens, est remonté et a donné la bénédiction avec le St-Sacrement sans rien dire; il est redescendu, a donné 3 coups d'encens, et le petit diacre a mis le St-Sacrement dans le reposoir. Ainsi a fini l'office. Le distributeur avait eu soin de donner des billets pour aller devant le St-Sacrement les uns après les autres une heure chacun. Le lundy matin, immédiatement avant matines, le dommier devoila le St-Sacrement; ayant pris une etole il le mit sur l'autel, et, étant descendu, il l'encensa par trois fois puis donna la bénédiction sans rien dire. Il le remit dans le reposoir et l'encensa de rechef par trois fois, et, sans partir de l'autel et même sans oster l'etole, commença matines et puis revint en son siège, etc. — La même chose se fit le lendemain. Il y eust à l'issue de complies un salut et bénédiction. M. le Doyen donna la bénédiction le dimanche; les 2 jours suivants ce fut celui du chœur qui se trouva le plus ancien en tour de le faire. Comme le lundy ce fut M. de St-Denys et le mardy ce fut M. Foucheret. Après la bénédiction on

chanta pour la cloture *Laudate Dominum omnes gentes* en faux bourdon.

Leçons par MM. les Dignités. — Du jour de la Pentecôte aux 1^{res} vespres l'enfant de chœur avoit commandé les leçons, la 1^{re} à M. de St-Denys, la 2^e à M. le Chancelier et la 3^e à M. le Doyen. Mais le matin pendant matines il vint commander la 1^{re} à M. Le Large, la 2^e à M. de St-Denis et la 3^e à M. le Doyen et comme on lui eust demandé pourquoi il changeait ainsy, il répondit qu'on luy avoit dit qu'il avoit mal fait de commander des leçons à 2 dignités et que cela ne se faisoit. Néanmoins M. Joing et quelques autres soutenoient que cela se pouvoit et cependant MM. Le Large, de Saint-Denys et le Doyen dirent les leçons, et l'enfant de chœur alla dire à M. le Chancelier qu'il n'en diroit point.

Le jour de l'octave du Saint-Sacrement. — Ce jeudy 23 de juin, jour de l'octave du St-Sacrement, M. Billereau, chanoine de résidence, estant en semaine pour l'office, M. Joing, chanoine capitulant, dit la grande messe assisté seulement des diacre et sous-diacre ordinaires et de tous les jours : — mais à la procession il porta le Saint-Sacrement, comme elle est de chantre, il y avoit, outre les diacre et sous-diacre ordinaires, qui estoient sous le poele et qui soutenoient l'officiant, pour grand diacre, M. le Grand Archidiacre, qui portait le texte et pour sous diacre, M. Guenois, chanoine capitulant, qui, tous deux, marchoient devant le poele et après le grand Chantre au milieu de la rue. Le soir à vespres le St-Sacrement qui avoit été découvert et exposé pendant l'octave devant l'office ne le fut point.

Te Deum un jour de dimanche. — Aujourd'huy dimanche, 26 juin, on a chanté un *Te Deum* pour les victoires du Roy sur les hollandais et voici l'ordre des choses : M. le doyen Fourault, grand vicaire de M. l'Archev. ayant reçu le paquet en son absence, fit assembler la compagnie hier après la grande messe pour leur en donner communication. Lecture en ayant esté faite, on tomba d'accord pour chanter le *Te Deum* aujourd'hui après vespres, sans pour cela avancer le service comme quelques uns le proposoient. Après vespres on sortit pour aller à la station dans la nef, puis, à la manière accoutumée, on rentra dans le chœur pour dire complies, lesquelles étant achevees on commença le *Te Deum* et la procession se fit à l'entour de l'église sans chappes ni autres choses extraordinaires. M. Tubeuf, intendant, y estoit en robe rouge à la tête du présidial. Quand on fut rentré dans le chœur, M. Tassin, semi-prébendé qui faisoit la semaine, dit une oraison après laquelle on chanta en musique *Domine salvum fac regem*, puis il dit l'oraison à l'aigle comme la 1^{re}. Ce *Te Deum* fut chante pour la 1^{re} conquête du Roy sur les états d'Hollande, pour les prises d'Orsoy par M. le Duc d'Orléans, de Burich par M. de Turenne, de Vessel par M. le Prince et de Rimbergue par le Roy.

Chasse de Ste-Solange. — Ce mardy 28 juin 1672, la chasse de Ste Solange a été apportée en cette ville. Voici l'ordre des choses : Sur la demande qui en avoit été faite à MM. les Grands Vicaires, ils en conférèrent avec la Compagnie et le jour fut pris et arrêté à ce jourd'huy. On dit matines, les petites heures et la grande

messe tout de suite, et comme il se trouvoit un obiit ce matin là, on fit dire la messe basse pendant tierce à l'autel de St-Philippe, sans laudes des morts. En suite de l'office achevé, on sonna la grosse cloche pour convoquer les Corps, MM. de la Ville et du Presidial y vinrent et tous les Religieux et Chapitres. Celluy du Château n'y estoit pas. On sortit processionnellement par la porte du grand Archidiaconé; on trancha du côté des Grandes Ecoles et on alla droit jusqu'à la porte de St-Privé, où l'on rencontra la relique accompagnée de cinq ou six cures de campagne qui otèrent leurs étoles, et celui de Ste-Solange aussy, qui pendant la procession se mit parmi la résidence. On revint droit jusqu'à la porte Gordaine où estant on tourna par la rue de Coursalon et l'on monta jusqu'aux Ciseaux d'Or et de là on vint droit à Saint-Estienne par la porte Jaune. La relique fut mise sur l'autel de Saint-Philippe que l'on avoit couvert d'un tapis. On chanta un motet de Sainte-Solange et l'oraison fut dite par M. Tassin à l'aigle, puis un *Domine Salvum fac regem* et l'oraison pareillement. On reconduisit la relique jusqu'à Notre-Dame de Sales passant par la porte de l'Archevêche, par devant la grande porte du Doyenné et par dessous la porte du Cloître, d'où on alla à Notre Dame de Sales, où nous laissâmes la relique à la porte, etc. Pendant la procession M. Tassin fut chappé et avoit une étole et il alloit proche la croix; mais quand on eut joint la relique il se mit derrière et il y avoit un bâtonnier entre la relique et lui.

Te Deum pour la naissance de M. le Duc d'Anjou. — Ce mercredi 29 juin, M. le Doyen, comme grand vicaire, a communiqué une lettre à la Compagnie que le Roy écrivoit à M. l'Archevêque de Bourges pour faire chanter un *Te Deum* pour la naissance de M. le duc d'Anjou, ne le 13 du courant. Le jour a este arrêté à demain. Sur les 9 heures du soir on fit sonner les grosses cloches et le lendemain, avant 4 heures du matin, elle sonnèrent encore. Le *Te Deum* fut chanté après vespres sans qu'on avançât pour cela le service, et parce qu'il s'agissait de la naissance d'un fils de France, on le fit plus solennel qu'à l'ordinaire en ce que la procession fut de chantre et que M. le Doyen dit les oraisons non pas à l'aigle, comme on avoit de coutume, mais il les dit dans son siège. Il n'y eust que M. le Doyen, M. le Chantre et les 2 assistants chappés; le reste estoit en surplis. Le soir il y eust dans toutes les rues des feux de joie et des lumières aux fenêtres, etc...

Thèses dédiées au Chapitre. — Ce mercredi 13 juillet, il y eut une thèse dédiée au Chapitre par MM. de Beaulieu, chanoine de Notre-Dame de Sales, et Gaudrion. M. le Doyen ne voulut pas y assister et en voicy la raison. Les Pères Jésuites, ne sachant quel titre ils mettraient à la thèse, firent demander à la Compagnie quel titre ils feraient mettre, disant pour raison de leur doute qu'ils avoient chez eux des thèses autrefois dédiées au Chapitre mais qu'ils y voyoient des titres différents, parce que dans quelques unes, dans le titre, le nom de M. le Doyen était exprimé et en d'autres non. La Compagnie ayant oui le rapport donna ordre à

M. Perrot de faire savoir aux Pères Jesuites le titre qu'elle desiroit être mis à la thèse. Le jour étant donc venu et M. le Doyen ne voulant pas s'y trouver, M. le Grand Archidiacre voulut y venir, y presider et recevoir la thèse de latin ; mais comme il n'étoit pas chanoine, la Compagnie ne le voulut pas souffrir. Ainsy, après beaucoup d'allées et de venues, il se résolut de n'y point venir. La Compagnie prit la maison de M. le chanoine Gassot pour rendez-vous, parce qu'elle étoit la plus proche des Jésuites. Ce fut M. Foucheret qui fut à la tête de la Compagnie.

Ce vendredy 15, M. Bigot, en qualité de grand vicaire, a donné avis à la Compagnie que le Roy écrivait a M. l'Archev. pour faire chanter un *Te Deum*. La Compagnie en ayant résolu a fixe le jour a dimanche prochain après vespres.

Te Deum. — Et le dimanche 17, ce *Te Deum* fut chante après vespres sans qu'on avançât le service. M. Poyret, chanoine de résidence qui étoit en tour, dit l'oraison non pas a l'aigle comme avoit fait M. Tassin le dimanche 26 du passé, mais il la dit en sa place et au lieu que l'autre dit deux oraisons, l'une après être rentré dans le chœur et le *Te Deum* fini qui fut une oraison *pro gratiarum actione*, et l'autre après le *Domine salvum fac regem*, M. Poyret n'en dit qu'une et il attendit que le *Domine salvum fac regem* fut chante pour dire l'oraison. Cela montre que les choses ne sont pas trop bien réglées dans l'église.

Lettres monitoires. — Ce dimanche 4 septembre, par l'ordonnance de l'official du Chapitre et à la diligence du promoteur du même Chapitre, on a publié des lettres monitoires dans le chœur de St-Etienne. M. Bernardeau semy-prébende fut commis pour les publier, ce qu'il fit s'étant placé à la sellette et après que l'offertoire eut été chanté par le chœur ; ce fut pour la première publication. Toutes celles qui furent publiées dans les terres dépendantes du Chapitre furent au nom de l'official dudit Chapitre ; mais celles qui furent publiées dans les paroisses de cette ville et lieux circonvoisins comme Issouldun, Vierzon etc. étoient sur le Pareatis de M. l'Official ordinaire.

La 2^e publication fut faite en la même manière le dimanche en suivant 11^e du courant.

Et la 3^e publication fut faite le dimanche 18^e du même mois.

Sur la fin du mois d'octobre M. de Novion, président au mortier et beau-père de M. Tubeuf, qui étoit actuellement intendant dans la province, vint à Bourges et y demeura jusqu'après la St-Martin. Quelques uns de la Compagnie donnèrent avis que M. de Novion viendrait à l'office le jour de la Toussaint ; on fut en peine de quelle manière on le recevrait, plusieurs voulant qu'on lui donnast un tapis, un carreau et la paix ; quelques autres ne vouloient lui en donner qu'une partie et d'autres étoient d'avis qu'on ne lui donnast rien du tout. Enfin comme il y avoit encore du temps de là à la feste, on en écrivit à Paris d'où l'on fit réponse qu'il ne falloit rien donner du tout et que la paix ne se donnoit qu'à ceux à qui on donnoit l'encens, etc. Enfin

il n'y vint point ce jour la ; mais un samedi au soir, il entra dans le chœur comme on disoit vespres et monta dans les premiers hauts sièges où il fut jusqu'à complies. On alla le saluer quand il fut arrivé dans le pays.

Ce mardy 15 novembre, la Princesse palatine arriva icy. M. le Doyen assisté de trois chanoines l'alla saluer ce qui ne se devoit point dans le sentiment de quelques uns.

L'avent de cette année fut presché par un séculier que M. l'Archev. amena avec lui de Paris et arrivèrent icy le samedi au soir veille de l'Avent. On l'appeloit l'abbé de St-Martin. Il estoit curé de Noisy, proche Paris. Il fut fort suivy.

1673

Ce vendredy 27 janvier M. Caillat, vicaire de l'Église comme procureur de Estienne Baraton clerc de ce diocèse a été mis en possession de la prebende de maître Jean Corbin à lui résignée par ledit Corbin en cour de Rome.

† Ce mercredy 1^{er} jour de fevrier, M. Jean Corbin, prestre chanoine, mourut sur les quatre heures du soir, le 7^e de sa maladie, sans qu'on put jamais trouver un seul moment pour le faire confesser, ayant été attaqué d'une léthargie qui ne le quitta point. (On trouva néanmoins le temps de lui faire résigner son archidiacone de Châteauroux et de vendre sa maison.) M. Foucault, doyen, s'étoit rendu maître de la procuration touchant l'archidiaconé ; mais M. l'archev. le donna à M. Granges,

l'un de ses aumôniers qui, dans la crainte de la règle, l'obtint aussi du roi. Le lendemain, jour de la Purification de la Vierge, il fut enterré le soir après que tout l'office du jour fut achevé, et le vendredy 3^e, après la grande messe du jour, on dit une messe solennelle pour le repos de son âme. MM. Joing, Fauve et Desmargots, chanoines capitulants, firent le prestre, le diacre et le sous-diacre ; on commença immédiatement après la grande messe du jour, cette messe d'obit, sans dire les laudes des morts.

Le caresme fut presché par le P. Charpignon, prieur des Jacobins.

† Ce mercredy 24 may, la nuit du mercredy au jeudy, mourut Pierre Layde, provençal, vicaire de résidence. Il a servi l'église quelque 12 ou 13 ans. Le jeudy 25^e il fut enterré après vêpres dans le cimetièrre des vicaires. Le curé de Montermoyen, dans la paroisse duquel il étoit mort, se trouvoit à l'enterrement avec sa croix. Il precedoit et il avoit mis son étole sur le bias. Etant arrivé à l'Église il n'y entra pas, mais il se tint avec sa croix au bas des marches.

Jubilé pour la Pologne. — Ce lundy 20 mars, l'on dit matines, la messe et vêpres tout de suite, ensuite le sermon après lequel se fit l'ouverture du Jubilé par le *Veni Creator* ; la procession et la messe du St-Esprit furent de chantre, chantée par M. l'Arch. Sur le soir, il y eut salut. M. l'Archev. y donna la bénédiction. Le St-Sacrement ne fut exposé, le jour de l'ouverture, les fêtes et dimanches, qu'à Saint-Estienne, à l'Hôtel Dieu et à l'Hôpital-Général, églises que l'on doit visiter ;

dans les autres églises de la ville le jubilé commença par un *Veni Creator* et la messe du St-Esprit, sans exposition du St-Sacrement ni les festes ni les dimanches, ainsy qu'il fut marqué dans le mandement. Le jour de l'Annonciation de la Vierge, celuy de MM. qui officioit alla après matines au revestier prendre une autre chappe, puis vint au grand autel, descendit le St-Sacrement et donna la bénédiction. On ne fit point de procession avant la messe ; après complies des deux saluts, savoir du jubilé et de celui de fondations on n'en fit qu'un. Ensuite M. l'Arch. donna la bénédiction, car il officioit a ce salut. Ensuite M. Le Blanc porta le St-Sacrement en haut, ce qui ne se pratiquoit pas auparavant car on le voiloit seulement pour le dévoiler le lendemain. Quoique ce jubilé aye commencé le lundy de la semaine de la Passion, il étoit néanmoins permis de faire son jubilé et ses Pâques par une même communion. On n'exposa le St-Sacrement le dimanche des Rameaux qu'a 7 heures du matin, une heure après matines. Pendant la procession on voila le St-Sacrement et, au retour, M. l'Archev donna sa bénédiction de son siège à l'ordinaire et puis on devoila le St-Sacrement ; le même jour on ne sortit point pour la station des deux saluts ; on n'en fit qu'un et M. l'Arch. donna sa bénédiction. Le jour de Pâques, pendant les petites heures, la grande messe et vespres, le St-Sacrement fut toujours voilé. Accause que M. l'Arch. officioit, on sortit après vèpres à la station, après laquelle on retourna au chœur achever complies. M. l'Arch alla dans la sacristie, les complies

étant achevées, M. l'Arch. vint au grand autel, donna la bénédiction ; des deux saluts l'on n'en fit qu'un.

Mission dans Saint-Etienne. -- Il y eut cette année une mission dans Bourges faite par un seul père Jésuite nommé Chorán, provençal. Elle commença le dimanche 16 avril et finit le lundy matin 29 mai. Tous les jours il preschoit trois fois : 1^o à quatre heures et demie du matin ; 2^o à une heure après-midy et 3^o à cinq heures du soir. On avoit fait dresser un grand autel immédiatement devant la porte du chœur et on le paroît les jours que se faisoient les communions générales. Il y en eut quatre : 1^o de tous les garçons qui communierent le samedi 6^o mai ; les PP. Jesuites firent sortir leurs escoliers qui vinrent deux à deux, avec un cierge blanc en main ; la 2^e communion fut le vendredy 12 du même mois. Les filles y communièrent avec un cierge ; les Jésuites firent encore sortir leurs escoliers, ce qu'ils ne firent pas dans les deux autres communions suivantes parce qu'on jugea cela asses hors de propos. La 3^e communion fut de femmes, elle se fit le mercredy 17 et les hommes le jeudy 25, toujours avec des cierges. Aux jours de ces communions générales, cet autel, dressé dans la nef comme nous avons dit, étoit orne de toutes les reliques et argenteries de l'Église ; un père jésuite avoit ce soin-là. On disoit l'office du chœur tout de suite ces jours là et sur les 9 heures. M. l'Arch. disoit une messe basse à cet autel de la nef, ensuite donnoit à communier, et comme il ne pouvoit suffire à tant de communions il y avoit des chanoines qui donnoient aussy à communier. La communion étant faite, M. l'Arch.

qui se retiroit pendant ce temps dans la sacristie retournoit à cet autel et donnoit la bénédiction du St-Sacrement. Les 3 derniers jours de la mission, savoir le vendredy, samedy et dimanche, on fit des 40 heures pour l'heureux succès des armes du roy. Le St-Sacrement fut toujours exposé à cet autel ; tout le matin on y disoit des messes et le reste du jour il y avoit toujours force monde ; mais les chanoines n'y alloient pas par tour, comme ils font lorsqu'il est exposé dans le chœur. Le P. Missionnaire vouloit que pendant cette exposition on fit l'office dans la nef, mais néanmoins cela ne se fit pas le dimanche au soir. Pour clôture de la mission et des 40 heures, il y eut procession générale autour de l'Église. M. l'Archev. y porta le St-Sacrement ; étant retourné a l'autel on chanta le *Te Deum* en musique. Ensuite il donna la bénédiction. Le lendemain matin cet autel fut tout pare de noir et on y dit des messes tout le jour et dans toutes les chapelles pour les défunts. Sur les 10 heures, après la grande messe du chœur, M. Joing, chanoine capitulaire, y dit une messe solennelle *Pro defunctis*, assisté d'un diacre et sous diacre de la résidence ; à l'offertoire le P. prêcha. Ainsy finit toute la mission dont M. l'Archev. fit gratuitement tous les frais, et de la musique et de l'orgue et de la sonnerie, etc.

Dévoluts. — Ce samedy 3 de juin, ont paru quatre dévolutaires contre 4 de MM. qui avoient 2 prébendes : savoir contre MM. Joing, de St-Denys, Bidault et David.

Le dimanche *Infra Octavum Corporis Christi*, M. l'Archev. assista à vespres et complies et ne donna

point du tout de bénédiction accause que le St-Sacrement était dévoilé.

+ Ce vendredy 16 juin, sur les 6 à 7 heures du matin, mourut M. Étienne Deschamp, receveur de MM. de St-Estienne. Après vespres, M Joing comme ancien fit assembler la Compagnie. On résolut d'y aller sur les 7 heures du soir, que se devoit faire l'enterrement. Ainsy, à 7 heures, la grosse cloche sonna, et lorsque l'on sortit, les grosses cloches sonnèrent ; on marcha sans rien chanter, M. Bengy, chanoine capitulant, prit la chappe et l'étole parce qu'il estoit en tour. Il fut assiste de semy-prébendés. On enleva le corps, les religieux marchoient les premiers, le curé accompagne de son clergé suivoit. (Il eut toujours son etole.) Ensuite, le Corps de St-Estienne marchait près le corps du defunt et ensuite M. Bengy Il faut remarquer que la croix du curé étoit du côté droit et celle de St-Estienne marchoit au milieu de la rue. Après avoir laissé le corps à la porte de sa paroisse on s'en retourna à St-Estienne sans rien chanter.

Te Deum pour des victoires. — Ce dimanche 16 juillet on chanta le *Te Deum* pour la prise de Mastrich. On estoit chapé ; M. l'Archev. estoit *In pontificalibus*, et le grand chantre marchoit avec son baston. On avança vespres d'une demy-heure. Après vespres et complies, M. Perrot, chanoine, monta en chaire, où il prononça le panegyrique du roi. Ensuite, on entra dans le chœur et M. l'Archev., au lieu d'y entrer, alla à la sacristie, d'où il revint revestu dans le temps que l'on devoit sortir du chœur. Néanmoins, il se mit auparavant dans sa

place ordinaire a l'entrée du chœur, pour entonner le *Te Deum laudamus*; ensuite on marcha. Au retour, il se mit en la même place. On chanta un motet. M. l'Archev. dit les oraisons. Ensuite il donna la bénédiction. Ainsy finit la cérémonie.

Vol fait dans l'Église. — La nuit du mardy 5^e au mercredi 6^e de septembre, on prit dans St-Etienne la grande croix qui servoit aux processions, et une grande lampe d'argent, et des nappes sur l'autel de St-Philippe. Ce vol pouvoit aller a 12 ou 1,300 l. On fit dire sur le champ des messes du St Esprit et de St-Anthoine de Padoue dans la chapelle des Pains, bastie dans le cimetière de St-Pierre le Guillard. et le lendemain on prépara l'autel de la Chastre, qui est hors et derrière le chœur, où plusieurs de MM. dirent la messe de St-Esprit pour obtenir quelque révélation touchant ce vol.

Lettres monitoires. — Le dim. 17 de Septembre, on publia des lettres monitoires dans St-Etienne, par l'ordonnance de l'official du Chapitre a la requête de leur procureur fiscal, pour avoir révélation du vol fait dans l'Église, dont il est parle ci-dessus. Cette publication de monitoire se fit par M. Touche, chanoine de résidence, comme celle qui fut faite le dimanche 4 septembre de l'année 1672.

La 2^e publication fut faite le dimanche en suivant, 24 septembre, de la même manière.

La 3^e publication se fit le dimanche en suivant, 1^{er} jour d'octobre.

Voleurs. — La nuit du lundy 9^e d'octobre au mardy 10^e, il y eut encore des voleurs qui entrèrent dans St-Etienne. Ils firent tous leurs efforts pour entrer dans la Sacristie. La serrure ne tenoit plus à rien. Mais apparemment, ils furent surpris et eurent peur, car ils n'y entrèrent pas. Ainsy, tous les troncs furent ouverts et ils prirent dans celluy des 15-vints, 12 plats ou ecuelles d'étain, qui servoient pour recevoir les aumônes. Ils étoient entrés par dessous la porte du portail du costé de l'Archevesché. Des le soir même, on obligea les coutres à coucher dans l'Eglise, etc.

Ce lundy 23 octobre, M. Estienne Corbinse presenta au Chap. avec une provision de cour de Rome de la prebende à lui résignée par Étienne Baraton, avec dispense d'âge comme n'ayant pas encore treize ans accomplis, il fut reçu et mis en possession du costé senestre.

1674

+ Le dimanche 1^{er} jour d'avril, M. Gabriel de la Loe mourut, aagé de 85 ans. Il avoit été autrefois grand archidiacre et chanoine, mais il y avoit neuf ans qu'il s'étoit defait de ces bénéfices. Il venoit néanmoins très souvent à l'office et il se mettoit proche le grand Archidiacre. Il a este enterré dans la nef, quoi qu'il y eust fort longtemps qu'il ne fût plus bénéficié. Le cure de la paroisse se trouva avec ses ecclesiastiques à l'enlèvement du corps et à la procession, mais étant parvenu au bas des marches de l'église, il se tint là, avec sa croix et n'entra point dans l'église, etc.

M. l'Archev. de Bourges, Jean de Montpezat de Carbon partit de Bourges, le mardy 9^e janvier, pour Paris, où il alloit à ce qu'on disoit, pour tâcher d'obtenir l'Archevêché de Thoulouze. En effet, il y fut nommé, le Roy étant à Versailles, le vendredy 13 avril. On en reçut la nouvelle à Bourges, le lundy 16 du mesme mois. Le Chapitre lui écrivit pour lui témoigner le regret qu'il avoit de le perdre, etc.

Rogations. — Les rogations qui ont commencé le lundy, dernier jour d'avril, se sont trouvées dans un temps fort fâcheux. Le lundy, on alla dire la messe à St-Pierre le Puellier; le mardy 1^{er} jour de may, on fit la procession ordinaire, et on alla dire la messe à St-Sulpice; le mercredy on ne sortit point de l'église.

Les Chapitres de St-Ursin, de St-Pierre le Puellier et de Notre-Dame de Salles, et les religieux de St-Ambroise se trouvèrent à l'église. On fit la procession et on porta la relique ordinaire autour de l'église; la station qui se devoit faire à St-Pierre le Puellier, se fit dans la chapelle de St-Aoust, une autre station dans la chapelle de St-Jean, et une autre dans la chapelle au Duc. Ceux qui portoient la relique entroient dans ces chapelles, et la mettoient sur l'autel. On avoit eu soin auparavant de mettre et d'allumer des cierges dans ces chapelles. Après la station faite dans celle du Duc, on y commença les litanies que l'on vint achever dans le chœur, et ensuite on dit la messe des Rogations.

Prières de 40 heures -- Ce jeudy 3^e de may et jour de l'Ascension, on a commencé, dans St-Etienne, des 40 heures, après une lettre de cachet reçue pour l'heu-

reux voyage du Roy. La cérémonie commença par le son des cloches, que l'on fit sonner la veille à 9 heures du soir, et le lendemain à 4 heures du matin. Le lendemain (M. Joing, chanoine, faisoit l'office, la feste étant de sous-chantre), mais M. le Doyen dit la grande messe. Étant sorti de la sacristie, il alla au grand autel où il commença le *Veni Creator*, qui fut chanté pendant la procession, qui se fit autour de l'église. Ensuite il dit la grande messe du jour de la feste, avec une oraison pour le Roy. Le soir, après complies, on chanta un motet du St Sacrement, ensuite l'oraison, et après *Domine salvum fac regem*, ensuite l'oraison et puis la bénédiction du St Sacrement. Ce fut M. le Doyen qui la donna. Le lendemain, ce fut M. Joing, comme plus ancien. M. le Doyen étoit néanmoins au chœur, et le 3^e jour M. le Large, comme plus ancien qui se trouva au chœur, donna la bénédiction. Le matin, avant que de commencer matines, le dommier alloit en chappe et avec l'étole dévoiler le St-Sacrement, dont il donnoit la bénédiction sans rien dire, et l'ayant remis dans le reposoir, il commençoit matines, estant encore à l'autel, puis il retournoit à la sacristie quitter la chappe, et revenoit au chœur continuer matines.

Dans le mois de juin, on a chanté 3 *Te Deum*, un pour la prise de Besançon, le Roi y étant en personne; un pour la prise de Dôle, et le 3^e pour une victoire remportée par M. de Turenne dans une rencontre, sur les troupes de l'empereur, conduites par le duc de Lorraine et le comte de Caprara, etc.

Disputes de thèses. -- Le mardi 17 de juillet, M. Jean Heurtault, chanoine de St-Etienne, et prieur de Saint-Gelais, soutint ses thèses de philosophie dans la salle des Jésuites, MM. de St-Etienne, au nombre de 10 ou 12 ; et M. le Doyen à leur tête, s'y trouvèrent et se placèrent même un moment avant 3 heures que les disputes devoient commencer. MM. de la Ville, qui étoient venus avec leurs officiers pour y assister, furent avertis par quelqu'un d'eux que MM. de St-Étienne s'étoient mis au milieu, c'est pourquoi ils se retirèrent chez les Jésuites, et là, avec toute l'Université, délibérèrent fort longtemps, disant qu'on occupoit leurs places. Le P. Recteur fit plusieurs allées et venues, enfin MM. de St-Etienne demeurèrent dans les places du milieu, et MM. de la Ville se mirent avec MM. de l'Université, etc. M. le Chancelier ne voulut point recevoir de thèse, disant tout haut que le Chancelier en devoit avoir avant M. le Doyen, et les thèses étoient dédiées à M. de St-Aoust, lieutenant du Roi dans la province.

Administration des Sacrements. — Du dim. 1^{er} d'aoust, M. Castillon, doyen du Bourgdieux, qui avoit esté plus de 20 ans chanoine de résidence à St-Étienne, dont il s'étoit défait depuis 6 ou 7 ans, étant demeuré malade à la Truye qui file, il envoya quérir M. Caillat, sacristain de St-Étienne, pour le confesser, et, après vespres, on lui porta le St-Sacrement en cet ordre : les 2 bastonniers, avec leurs robes et masses, marchaient les premiers, ensuite un enfant de chœur qui portoit la clochette et une lanterne, deux autres enfants de chœur suivoient, portant chacun un flambeau allumé. Ensuite, le poêle

porté par MM. Billereau, chanoine de résidence et Doyen semy-prébendé, tous deux en surplis. M. Caillat étoit sous le dais qui portoit le Très St-Sacrement. MM. Godinot et La Chapelle, chanoines capitulants, suivoient en habit long, parce qu'il faisoit un très mauvais temps. 2 vicaires s'y trouvèrent ensuite en surplis.

Arrivée du Gouverneur. — Du dim. 26 aoust, Messire François de la Rochefoucault, gouverneur de Berry, arriva sur les onze heures du matin à Bourges. On l'attendoit à St Estienne, où il devoit descendre d'abord, mais ceux qui le conduisoient le menèrent d'abord au logis du Roy. Le lendemain, ayant fait avertir, il vint après la grande messe. On se trouva avec la croix et l'eau benoiste à la grande porte. M. le Doyen lui présenta l'aspersoir, et, l'ayant repris, le même S^r Doyen donna de l'eau benoiste à tout le monde. On le conduisit dans le chœur, et, pendant la marche, l'orgue jouait. Étant placé dans le siège le plus proche de M. l'Archev., et l'orgue ayant cessé, on chanta *Te Deum* à 2 chœurs. D'abord qu'il fut placé, M. Joing, chanoine capitulant, monta au grand autel où il dit une messe basse ; apres l'élevation, on chanta *Domine salvum fac regem* ; la messe achevée, il s'en retourna, et MM. le reconduisirent jusqu'à la grande porte. La compagnie alla le complimenter le dimanche après disné, sur les 2 heures. Le sujet de son voyage étoit pour faire publier le ban et arrière-ban.

Te Deum — Le mercredi 5^{me} de Septembre, il y eut *Te Deum* accause d'une victoire remportée par M. le Prince de Conde sur l'Empereur, l'Espagne et les États

Généraux de Hollande, tous trois unis ensemble contre la France. M. Perrot, chanoine de la Cathédrale, prononça le panégyrique du Roy dans St-Etienne, en présence de M. le Gouverneur et de tous les Corps de ville. On porta les chapes a la procession qui fut faite de chantre, etc.

+ Ce vendredy 14 de septembre, M. Guillaume Foucault, qui avoit été doyen 13 ans moins six semaines, mourut sur les neuf heures du soir. M. Lelarge, chanoine capitulant, assisté de M. Perrot, chanoine aussy capitulant, lui administra le St-Viatique et l'Extrême-Onction fort hastivement, car il mourut fort promptement. Le lendemain sam. 15, sur les 5 heures du soir, il fut enterré et mis en terre dans la nef, du côté de l'horloge, pas beaucoup loin de M. Bengy. Le lundy 17^e, on fit son service, c'est-à dire une grande messe après la grande messe du jour.

Élection d'un Doyen. — Du lundy 17, la 1^{re} assemblée pour procéder à l'élection d'un futur doyen fut faite immédiatement après l'enterrement du défunt. On y résolut convocation pour à lundy prochain, 17 de septembre. En effet on y fit faire lecture du procès-verbal de convocation et on y fit choix des officiers. Pour président on élut M. Jean Joing; pour syndic, M. Jacques, doyens semy-prébendés; pour appariteur, M. Salé, procureur en cour d'Église, et servant, son gendre, aussy notaire en cour d'Église; pour témoins, MM. Caillat et Couriou prêtres et vicaires de l'église; pour directeurs, MM. Barbier, de La Thaumassière et Le Clerc, tous trois

avocats, et on arrêta le jour de l'élection au jour de veille de la feste de tous les Saints.

Aujourd'huy, samedi 13 octobre, la nouvelle est venue de Paris, que le Roy a donne l'archevêche de Sens à M. l'Archev. de Bourges, à qui il avoit donné l'archevêché de Thoulouze le mois d'avril dernier.

Cette nuit dernière MM. de la Chapelle et Agard chanoines capitulants ont couché dans l'église, ou depuis peu on dit qu'il rabate ¹. En effet ils l'ont attesté ce matin.

Doyenné rempli. — Ce mercredi 31^e jour d'octobre 1674, M. Enri Nicolas Cheron, prêtre du diocèse de Chartres et grand-chantre et chanoine de l'Église de St-Etienne de Bourges, a été élu pour remplir la place de doyen que tenoit ci-devant M. Guillaume Foucault.

1675

Te Deum. — Ce dimanche 27 janvier on a chanté le *Te Deum* pour une victoire remportée par M. de Turenne sur les armées des confédérés. M. Poncet, intendant de la province : a assisté à la cérémonie en robe rouge. Il n'y a rien eu d'extraordinaire.

Vacance du Siège. — Le jeudi 13^e jour de juin, feste du Saint-Sacrement, M. Perrot, chanoine, a porté le Saint-Sacrement pour M. Heurtault, qui étoit en tour.

¹. *Rabater*, faire du bruit, du tapage, se dit plus spécialement à l'occasion du bruit que font, dit-on, les revenants et les esprits. (*Glossaire* de M. le comte Jaubert. 2^e édition).

On a reçeut aujourd'huy lettre de M. l'Archev. de Bourges, Messire Jean de Montpezat de Carbon, par laquelle il declara à MM. du Chapitre qu'il a reçu les bulles pour l'archevêché de Sens, et qu'ainsy il leur laisse en dépost la jurisdiction, et qu'ils peuvent pour l'exercer nommer des officiers. Cette lettre fut leue en Chapitre le lendemain vendredy 14^e, où l'on ordonna la convocation pour après vespres, et la MM. le Doyen, Joing, Lelarge et Bigot furent nommés grands vicaires, M. Guenois primat, M. de la Chapelle official ; pour vice gérant, M. Fauvré; pour premier promoteur le même M. Fauvre, et pour second promoteur M. Mercier. Les sceaux furent mis entre les mains de M. Lelarge. On ordonna que les expéditions seroient signées de tous les grands vicaires, ou à tout le moins de deux. Cormier secrétaire du Chapitre et notaire royal, fut établi secrétaire du siège vacant et comme il ne sçavoit point de latin, on y joignit M. Sallé procureur es-cours ecclesiastique. M. Lelarge devoit recevoir l'argent des expéditions, dont le Chapitre fit une taxe fort modérée, et l'on sçavoit ce que l'on devoit donner à MM. Cormier et Salle.

Te Deum. — Ce dimanche 7 de juillet, on a chante un *Te Deum* pour la prise de Limbourg. M. Poncet, intendant de la province, y étoit en robe rouge. M. le lieutenant général étoit à costé de luy pendant la procession. M. le président Le Bègue n'y étoit pas, et comme le dimanche étoit le premier dimanche du mois, la procession qui se devoit faire a esté réunie à celle du *Te Deum*.

Prières pour le temps. — Le mardi 25 juin on commença des prières pour le tems accause des pluyes continuelles, et du froid extraordinaire. On a dit, pendant 9 jours (qui expirèrent le mercredy 3^e juillet), les litanies de la Vierge après complies autour de l'église.. le mardy 9^e juillet on a encore commencé une semblable neuvaine. Il y a plusieurs siècles que la saison n'a été déréglee au point qu'elle l'est maintenant, car on se chauffe dans le mois de juillet comme on pourrait faire en hiver.

Quarante heures accause du mauvais temps. — Et le jeudy 11^e, ce mauvais tems et les pluyes augmentant toujours, on commença des prières de 40 heures. On commença a sonner l'office à 9 heures et 1/2 pendant primes. Le gros appeau sonna pour avertir MM. de la Ville et du Presidial que l'on avoit fait avertir le soir précédent par le greffier du Chapitre. Sur les 11 heures on fit la procession du St-Esprit, le chantre y étant avec les assistants. Ensuite la messe solennelle du St-Esprit qui fut de chantre, et de chaque costé deux de MM. allèrent aux honneurs... Le vendredy avant de commencer matines, le dommier vint en chape au grand autel, et là il découvrit le St-Sacrement, fit les encensements, entonna *Tantum ergo*, puis *Genitori genitoque*, un verset et l'oraison du St-Sacrement, donna de l'encens et puis la bénédiction sans rien dire, et le plaça dans le reposoir. Ensuite il commença de là matines puis il s'en retourna au revestier pour quitter la chape. Le St-Sacrement a été exposé 3 jours dans St-Etienne, 3 jours dans les Chapitres et paroisses, et 3 jours chez

les réguliers de l'un et l'autre sexe. Dès le moment de l'ouverture de ces 40 heures le tems changea entièrement, si bien qu'il est devenu et très beau et très chaud ¹.

Prise de possession de l'Archevesché par procureur. — Le samedi 27 juillet M. Philippe Guenois, chanoine capitulant, présente les bulles que Messire Michel Poncet, ci-devant évêque de Sisteron, avoit obtenu du Pape Clément X pour l'Archev. de Bourges, et il demandoit, comme procureur dudit Sgr Archev., d'être mis en possession dudit archevesché. On ordonna convocation pour après vespres et après vespres il prit possession.

Prières et processions pour le mauvais temps. — Le 4^e aoust, premier dimanche du mois, le mauvais tems et les pluies frequentes ayant recommence, on fit la procession générale accause du 1^{er} dim. du mois, et l'on alla aux Jacobins après matines. On résolut d'y porter le chef de St-Estienne et MM. Joing et Le Large, grands vicaires, donnèrent ordre pour y faire venir aussy celui de St-Ursin. En effet, pendant la grande messe, le Chap. de St-Ursin arriva, et entra processionnellement dans le chœur. On avoit fait mettre un tapis de velours sur l'autel de St-Philippe, où l'on mit le chef de St-Ursin, qui étoit porté par 4 chanoines capitulaires de St-Ursin ; à la procession, celui de St-Estienne étoit porté par deux chanoines des derniers reçus, qui n'étoient pas même dans les ordres — (Ils étoient devant), et deux de MM.

1. Semblables prières au 13 juillet 1692.

de la résidence prêtres qui étoient derrière a la procession. Le gr^d chantre avec son baston et ses assistants marchoient. Ensuite le chef de St-Ursin et puis celui de St-Etienne. Il y avoit plus de 20 ans que ces deux reliquaires n'avoient été portés dans les rues, etc. On a encore aujourd'hui commencé une neufvaine, etc.

Bénédiction de chapelle. — Aujourd'hui, mardy 13 d'août, M. Lelarge, grand vicaire, a benit l'église des religieuses de la Congregation, et dit une grande messe, etc.

+ Ce mardy 23 septembre MM. de St-Etienne ont fait un service solennel pour feu M. le Comte de St-Aoust, lieutenant de roy de cette province. Le jour précédent on dit les vespres et vigiles des morts, le Chap. y avoit fait convoquer MM. de la Ville, du Présidial et l'Intendant, M. Poncet. Le lundy on avança les vespres d'une heure ; mais le mardy matin jour du service on n'avança point le service de l'église ; le Chapitre fit faire des armoiries du deffunt, six sur le grand autel, six aux angelots, 4 aux cierges, qui étoient autour de la représentation, 4 sur le drap mortuaire, et 2 dans la chapelle du deffunt. Ces armes coûtoient 15 s. la pièce. M. Perrot fit l'oraison funèbre.

+ Ce mardy 8 octobre, M. Tassin, semy-prébendé, qui étoit décédé d'hyer au matin, a esté enterré tout proche la chapelle de St-Martin. On a avancé la grande messe d'une heure. Ensuite on est allé enterrer le corps, dans la paroisse de St-Ursin. M. Baudon, semy-prébendé, porta la chape et dit la grande messe. MM. Poyret et

Billereau, chanoines de résidence, étoient chapiers, et 4 semy-prebendés portèrent les coings du drap. A l'autel ce fut ceux de la résidence qui firent l'office.

Archevesque. — Ce mardy 29 d'octobre, M. l'archevêque de Bourges, Michel Poncet, est arrivé à Bourges et le lendemain, mercredy 30, il a fait son entree et traita toute l'église ce mesme jour.

Le mercredy 27 novembre, on fit dans St-Etienne les pompes funèbres de feu M. le Comte de St-Aoust. Son corps fut apporté la veille, et fut mis la nuit dans le chœur sous une chappelle ardente. Il avoit esté tué dès le mois d'août en Flandre. M. Perrot prononça l'oraison funebre en présence de Mgr l'arch. Michel Poncet et de tous les Corps de la ville.

1677

Neufvaine pour le temps. — Ce mardy 12 janvier, le grand froid et les gelées fort âpres durant depuis longtemps, M. l'Archev. fit savoir à la C^{ie} que le peuple demandoit des prières publiques. On les commença dès ce jourd'huy après vespres. Pendant les 9 jours on dit les litanies de la Vierge. Processionnellement etant retournes au chœur, on chantoit *Domine non secundum peccata*, la musique chantoit le verset à l'aigle. Ensuite M. l'Archev. qui ne manqua pas un seul jour d'assister à vespres et à la procession, disoit le verset *Domine non secundum peccata nostra facias nobis*; le chœur répondoit *usque secundum Iniquitates nostras retribuas nobis*. Ensuite il disoit 3 oraisons, 1 *pro necessitate*.

† Le mardy, 16 fevrier, Messire Michel Poncet, Archevêque de Bourges se trouva incommodé; le samedi on commença les 40 heures. Après le 1^{er} salut M. le chanoine Lelarge luy porta le Saint-Sacrement avec tous MM. Le dimanche au matin, 19 fevrier, à six heures, il reçut l'Extrême-Onction et mourut à deux heures après midy. Il fut expose en public dans son lit de parade. Pendant deux jours et demy, les Chapitres, paroi-ses, religieux, Corps de justice et de l'Université luy vinrent jeter de l'eau benoiste. L'on fit ses funérailles le 5 mars, à 11 heures. Il fut mis à l'entrée du chœur proche le siège de M. le Chancelier. Le R. P. Manon, supérieur de l'Oratoire, fit l'oraison funèbre.

Te Deum. — Du jeudy 2 de décembre, on chanta le *Te Deum* pour la prise de Fribourg par l'armée du Roy, commandée par M. le Marechal de Créquy.

Te deum. — Du mercredy 22 de décembre on a chanté le *Te Deum* pour la prise de St-Guilhaim. M. Poncet, qui pour lors estoit intendant a Bourges, se formalisa de ce qu'on avoit indique le *Te Deum* à ce jourdhuy, prétendant que cela ne devoit point se faire sans sa participation, et qu'on ne devoit point le chanter qu'un jour de fête. Il dit même qu'on écrirait. M. Chiron, doyen, fit assembler la compagnie et l'on resolut qu'on le chanterait nonobstant les prétentions de M. l'Intendant, ce qui fut fait et l'on pria M. le Doyen d'écrire à M. de Pompone, secrétaire d'État, touchant les pretentions de M. l'Intendant, ce qu'il promit de faire.

Saint-Ursin. — Sur les contestations meues depuis deux ou trois mois en ça, entre MM. de St-Etienne et de St-Ursin pour les entrées et séances dans le chœur, a été accorde ce jourdhuy, qu'on devoit aller aux 1^{res} vespres a St-Ursin; que MM. de St-Etienne se mettraient des deux côstés dans leur chœur de St-Ursin et y auroient les 1^{res} places, ce qui s'est fait le jour de St-Ursin à la grande messe pareillement.

1678

Bout de l'an pour M. l'Arch. Poncet. — Ce jeudy 3 mars, on a dit les vigiles pour le bout de l'an de feu M. l'Arch. Poncet; on a dit complies et ensuite un nocturne de l'office des morts. On devoit dire le 2^e nocturne, mais parce que le maître de musique n'avoit pas la 1^{re} leçon du 2 nocturne composée en musique, on a dit le 1^{er} nocturne. M. Mathias Poncet, Intendant de la province et neveu du defunt, y assista, et se mit dans sa place ordinaire, c'est-à-dire un siège au-dessus de M. le Chantre; MM. du Presidial estoient à leurs places ordinaires et MM. de la Ville ausy. Les Juges consuls y assistèrent ausy, et ils se placèrent à costé du grand autel, du côté des reliques. Madame l'Intendante et les dames se mirent du costé du siège de M. l'Archev. M. l'abbé Poncet, frère de M. l'Intendant, nommé à l'évêché d'Uzès, s'étant trouve à Bourges, y assista ausy, et se mit du costé du siège de M. l'Archev. vers l'autel. Le lendemain, quy fut le vendredy 4^{me}, tout le monde prit les mêmes places, on dit matines, les petites heures et la g^{de} messe tout de suite. Il n'y eut point de sermon. Ce jour là, sur

les 10 heures, on dit les vêpres du jour ; la Compagnie étant assemblée on dit les laudes des morts et de suite la messe solennelle. M. de la Chapelle, étant en semaine, dit la messe (le Chapitre en avoit prie M. Lelarge, mais parce que M. de la Chapelle étoit en semaine, il fit tout l'office). M. Lelarge alla aux encensements du *Benedictus*, M. Gaudinot fit le diacre et M. Village le sous-diacre. M. l'Intendant alla à l'offerte, il presenta un cierge garni de 10 écus d'or. Il étoit suivy de deux de ses officiers qui avoient chacun une serviette dont ils étoient bridés sur les épaules et sur les bras. L'un portoit un grand vase de vermeil et l'autre un pain molet. MM. de la résidence d'en haut eurent les 10 écus d'or parce que l'offrande leur appartient. M. l'Intendant ne voulut rien donner pour le service. C'est pourquoi il avoit eu conférence pour cela avec quelques particuliers, ce qu'étant venu à la connaissance de la Compagnie, on fit savoir à M. l'Intendant qu'il étoit maître de tout et qu'il ne donnerait rien du tout s'il ne vouloit.

Prières des 40 heures. — Il n'y avoit point eu ordre de la cour, mais on les fit parce qu'on les faisoit dans tous les autres diocèses — Du lundy 14 mars on fit l'ouverture des 40 heures, pour l'heureux voyage du Roy et la prospérité de ses armes. Voicy l'ordre qu'on a observé : hier dim. au soir, les grosses cloches sonnèrent sur les 8 heures ; le lundy matin elles sonnèrent encore sur les 4 heures. On dit tout le service jusqu'à nones exclusivement. Après le sermon, la grosse cloche sonna pour servir d'appeau, ce qui assembla tous les Corps séculiers et réguliers qui avoient été convoqués la veille

par l'ordre de MM. les Grands Vicaires. Cependant on dit nones. Ensuite M. Godinot avec MM. Bourdaloue et David, chanoines capitulants, assistés des petits diacres et sous-diacres, allèrent au revestier pour s'habiller. M. le Chantre avec ses assistants ordinaires se mit à la selle. Les officiants étant habillés vinrent au grand autel. M. Godinot qui devoit dire la grande messe étoit en chappe; s'étant tous mis à genoux, M. le Chantre entonna *Veni Creator Spiritus*; le premier verset étant finy, les officiants se levèrent et tout le monde sortit processionnellement en continuant ce même hymne, alternativement avec l'orgue. La procession étant finie, les officiants étant rentrés dans le chœur allèrent se mettre à genoux au grand autel, où M. Godinot dit un verset et l'oraison du St-Esprit, et ensuite ils s'en allèrent tous au revestier, d'où ils retournèrent pour dire la grande messe qui fut dite de chantre. 4 chanoines allèrent aux honneurs; la messe étant entièrement achevée, M. Godinot donna la bénédiction du St-Sacrement: sans rien dire, ensuite le petit diacre le mit dans le reposoir et puis on dit vespres. Le distributeur avoit eu soin de distribuer des billets pour aller chacun une heure devant le St-Sacrement. Le soir il y eut obiit pendant lequel le St-Sacrement étoit voilé. On le devoila lorsqu'on commença complies, après lesquelles M. Godinot alla à la sacristie pour prendre une chappe et une étolle et il vint au grand autel. M. Gaudrion, l'un des coultes, descendit le St-Sacrement. Le Chœur chanta seulement un motet du St-Sacrement; M. Godinot dit un verset du St-Sacrement et ensuite 3 oraisons, 1 du St Sacrement, 2 de *Beata*, 3 *pro rege*, puis il donna la bénédiction. Le mardy matin le dom-

mier vint au grand autel avec une chappe et une etolle ; il donna la bénédiction du St-Sacrement sans rien dire. Après l'avoir encensé, et remis dans le reposoir il commença de là matines. Le soir au salut tout se fit comme hier, sinon qu'après le motet du St-Sacrement et que M. Godinot eut dit le verset et l'oraison du St-Sacrement, le Chœur a dit *Domine salvum fac regem*. Ensuite M. Godinot dit une oraison *pro pace* (sans verset) et l'oraison du roi. Le mercredi le tout se fit comme le jour précédent. Après la bénédiction on chanta *Laudate Dominum omnes gentes*, pendant lequel le coultre porta le St-Sacrement dans la custode. Cet hymne étant finy, M. Godinot (qui donna la bénédiction les 3 jours) s'en retourna a la sacristie.

Te Deum.— Ce dimanche 27 mars 1678, on a chanté le *Te Deum* en actions de grâces pour la prise de Gand par l'armée du roy qu'il commandoit en personne. M. Thiault, semy-prébendé, a entonne *Te Deum laudamus*. Ensuite l'orgue a joué après ; la procession étant rentrée dans le chœur la musique a chante *Domine salvum fac regem* à l'aigle. Ensuite M. Thiault étant dans les hauts siège a dit le verset *Benedicamus Domino in omni tempore* le chœur a repondu et puis il a dit deux oraisons 1^{re} *pro gratiarum actione*, 2^{re} *pro rege*. Le sermon ni vespres ne furent point du tout avancez.

Procession du 3^{me} de may. — Aujourd'huy mardy, 3^e mai 1878, le mauvais temps a empesche que la procession n'ait été à Ste-Croix mais immédiatement avant la grande messe on a fait la procession autour de l'église. Le dommier est venu à la sacristie revestu d'une chappe

rouge tenant en main la vraie croix, assisté des diacre et sous diacre. Ainsy la procession se fit. On fit une pause à la Chapelle au Duc où l'on chanta un motet de la croix en musique, ensuite le *Libera* qu'on devoit dire à l'Annonciade, et au retour dans la nef, on chanta le *Libera* qu'on devoit dire à la Sainte-Chapelle. Pendant qu'on e chantoit, le prêtre et les diacre et sous-diacre s'en allèrent à la sacristie, et un Chanoine de résidence dit l'oraison au milieu de la nef.

Procession du 1^{er} dimanche de Juin, Vœu de la Ville. — Aujourd'huy 1^{er} dimanche de juin, 5 du mois, la procession du vœu de la ville se devant faire aux Jesuites, la pluye a empesche qu'on y ayt esté. La procession générale s'est donc faite dans l'église. On a porte l'image de Notre-Dame et à la Chapelle au Duc on a fait une station, où l'on a chanté le motet de la Vierge et dit les oraisons qui se devoient dire aux Jesuites. De la on a continué la procession et dans le chœur le dommier a donne la benediction de la croix à l'ordinaire. Mais, sur les reflexions et remontrances qui se firent accause que c'etoit un vœu, ce dim. 19 juin, on a fait cette procession générale aux Jésuites. Mess. les Gds Vicaires avaient envoyé l'ordre aux communautés séculières et régulières. Les grosses cloches sonnerent le samedy sur les 9 heures du soir, et le dim. sur les 4 heures du matin. On crut que la pluye empescherait encore, car il plut tout le matin. Néanmoins la procession se fit sans pluye.

Te Deum. — Aujourdhuy dim. 19 juin 1678, on a chanté le *Te Deum*, en actions de grâces de la prise de la ville de

Puycerda en Catalogne par M. le Marechal de Navailles. Il n'y a rien eu d'extraordinaire. M. Thiault, semy-prébendé, a entonné le *Te Deum* et, après la procession, étant rentré dans le chœur, il dit les oraisons étant dans son siège.

Procession pour le vœu de la ville remise. — Aujourd'huy samedi 2^e jour de juillet, jour de la Visitation, la procession qui se devoit faire aux Carmes pour le vœu de la ville en a été empeschée par les pluyes et le mauvais tems. Mais le lendemain 3^e du mois, 1^{er} dim. du mois, pour la procession générale et pour le vœu de la ville on alla aux Carmes.

Ste-Cécile. — Aujourd'huy mardy 22 novembre 1678, jour de Ste-Cécile, M. Fauvre, Chanoine capitulant, a dit la grand'messe. Il a fait les encensements comme aux fêtes de chantres et sous-chantre. Il n'y avoit que les petits diacre et sous-diacre ordinaires à l'autel, et, à sellette les chapiers ordinaires. On n'a point du tout esté aux honneurs, etc...

1679

Te Deum. — Le vendredy 6 janvier, jour de l'Epiphanie, il y eut après vespres *Te Deum* pour actions de grâces de la paix avec l'Espagne. M. Godinot, qui avoit fait l'office ce jour là, dit les oraisons se tenant à sa place dans les hauts sièges.

Bénédition des Cierges. — Aujourd'huy jeudy 2^e jour de février, fête de la purification, les chemins étant fort difficiles accause des glaces on a fait la bénédiction des

cierges et la procession dans St-Etienne. Après primes et tierce, on a fait la distribution des cierges dans le chœur. M. Lelarge qui faisoit l'office vint, assisté des grands et petits diacres et sous-diacres, au grand autel où il fit la bénédiction. Ensuite il vint donner l'eau benoïste au chœur, commençant par M. le Chantre (M. le Doyen n'y étoit pas), de là aux autres dignités, et ensuite à tout le chœur. Chacun alluma son cierge, la procession se fit dans l'église. Au retour dans la nef, on dit le *De Profundis* etc., les cierges furent allumés pendant toute la messe.

† Aujourd'hui dimanche 5^e jour de février, sur les 2 heures après mydy, est mort Antoine Billereau, vicaire de résidence. Il y avoit 5 ou 6 ans qu'il étoit sorty des aubes. Le lendemain, au Chapitre, on commit deux de MM. pour se trouver à l'enterrement qui se devoit faire après la grande messe qui ne fut point du tout avancée pour cela, mais plusieurs de messieurs assistèrent à l'enterrement. M. Thiault, semy prébendé, portoit la chappe ; on fut processionnellement enlever le corps dans la paroisse de Montiermoyen, où il demeuroit. 4 vicaires portèrent les 4 coins. M. Thiault se mit derrière le corps ; un bastonnier entre le corps et lui. Ainsi on le porta à Montiermoyen où il avoit désiré être enterré. Le curé de Montiermoyen étoit à son église avec sa croix et ses ecclésiastiques : tout le clergé de la cathédrale entra dans l'église de Montiermoyen où, après avoir chanté *Congregati* sur le corps, M. Thiault fit le compliment à M. le Curé, ensuite on s'en retourna processionnellement à St-Etienne sans chanter.

Prières accause du grand froid. — Aujourdhuy mardy 7 février, on s'est assemblé à l'issu de matines pour délibérer si l'on ferait des prières publiques accause des geles et du froid extraordinaires et fort aspres qui dure il y a longtemps ; on a ordonné seulement qu'on diroit une collecte et que vendredy, on en délibérerait au Chapitre. Au cas que le temps continuast, etc. Le vendredy 10 fevrier on ordonna des prières publiques, savoir une neufvaine qui commença après vespres. On dit les litanies pendant la procession. Etant de retour au chœur un semy prébendé etant en semaine disait *Ora pro nobis sancta Dei Genitrix*, le chœur répondoit ensuite. Il disoit l'oraison de *Beata* Un chappier entonnoit *Domine non secundum peccata*, etc., ce qui étoit continué par un costé du chœur, et l'autre costé continuoit *Domine ne memineris*. Ensuite la musique au milieu du chœur chantoit *adjuva nos Domine* etc., ce qu'étant chanté, le semy prébendé demeurant toujours en son siège haut disoit *Oremus Deum refugium nostrum et virtus*, et puis l'oraison *pro rege* etc. Pendant vespres la grosse cloche sonnoit. Ce samedi 18, finit la neufvaine. On ne fit rien d'extraordinaire. On ne chanta point le *Laudate Dominum omnes gentes*. Enfin on finit ce jour là comme les autres jours précédens.

- **Distribution des pauvres.** — Ce vendredy 17 février 1679, M. le Chantre fit rapport au Chapitre que Mess. de la Ville vouloient distribuer les pauvres à tous les habitants, et qu'ainsy, il étoit à propos de députer quel qu'un de la compagnie pour se trouver à l'assemblée du clergé de la ville qu'ils avoient indiquée, ce

jourd'hui à l'issue du sermon chez M. le Chantre, grand-vicaire le siège vacant. Le Chapitre pria Mess. Perrot et le théologal de s'y trouver. Dans cette assemblée, M. le Chantre proposa que Mess. les Curés ayant fait un état de pauvres de leurs paroisses l'avoit mis entre les mains de Messieurs les Maire et Eschevins, qui ensuite en avoit donné communication à Messieurs les Grands-Vicaires pour faire que le clerge contribuast au soulagement des pauvres qui, selon l'état de Messieurs les Curés, se trouvèrent au nombre de 2500. L'on résolut dans l'assemblée que le clerge se chargerait sur le même pied qu'il avoit fait en 1652, où l'on fit aussi la même chose ; c'est-à-dire que le clergé se chargerait de la 6^e partie des pauvres, et l'on commit Messieurs Perrot, Gaudinot, l'abbé de St-Sulpice et le prieur de St-Ursin pour le faire scavoir à Messieurs les Maire et Eschevins et ensuite travailler à jeter cette sixième partie des pauvres sur toutes les communautés séculières et régulières et les ecclésiastiques de la ville. Le jour mesme Mess. les Maire et Eschevins envoyèrent un état de 406 pauvres nommés et distribués par paroisses et le même jour Mess. les 4 commissaires les jettèrent sur tout le clergé de la ville. Il n'y eut que les Cordeliers, Minimes, Capucins et la Providence d'exempts. Quoique l'Archevesché fut vacant, on en donna néanmoins 20 à l'économe. On donnoit par jour et par pauvre 24 onces de pain et 6 deniers, ou bien en tout 2 sols par jour et par pauvre.

+ Le jeudy, 9 mars 1679, sur les 2 heures après-midy mourut M. François Thierry, cure de St-Médard et,

parce qu'il étoit vicaire à St-Etienne, le lendemain vendredy 10 on alla à son enterrement : 4 vicaires portaient les 4 coins du drap et le corps fut enlevé par les sonneurs de St-Etienne, prétendant être en possession d'enlever le corps lorsque l'église de St-Etienne y va. On porta le corps jusque dans l'église, M. Billereau, chanoine de résidence, portoit la chappe et l'étole. Les sonneurs intentèrent action contre les heritiers parce qu'on ne leur avoit pas donné à chacun un cierge, disant que quand on en donne aux obsèques, on leur en doit donner comme aux autres.

Procession de St-Georges. — Ce dimanche 23 avril 1679, jour de St-Georges, la procession qui se devoit faire après vespres aux Jésuites selon la coutume a esté faite autour de l'Eglise accause de s pluyes continuelles qui durent il y a fort longtemps.

† Ce mardy, 25 avril 1679, M. Cluzel, prieur de St-Ursin, mourut entre 8 et 9 heures du matin. Quelques jours auparavant il avoit fait sa demission de son bénéfice pure et simple entre les mains du Chapitre qui présenta sa requête a Mess. les Grands-Vicaires du siege vacant pour procéder a l'élection d'un nouveau prieur ; mais on n'appréhende fort la règle. Le lendemain se fit l'enterrement. Ensuite Mess. de St-Ursin s'étant assemblés elurent pour prieur M. Aucler, neveu du defunt et Chanoine de St-Ursin.

Neufvaine pour le mauvais temps. — Ce dimanche 30 jour d'avril 1679 on a commencé une neufvaine et prières publiques accause des pluyes continuelles et la ri-

gueur de la saison, la vigne et les arbres n'étant pas plus avancés qu'au mois de janvier. On a fait procession autour de l'Eglise en chantant les litanies, et comme on est dans le temps de Pâques on ne s'est point mis à genoux soit au commencement des litanies soit à la fin ny pendant les *ñ* et *î* *Domine non secundum* etc. ny pendant les oraisons.

Concurrence du 1^{er} vendredy du mois. — Le 1^{er} vendredy du mois qu'on va au *Stabat* sous terre arriva dans le cours de cette neufvaine ; on y alla et on commença le *Stabat* à l'ordinaire dans le chœur, en le chantant on alla sous terre au sépulcre. Après l'oraison du *Stabat*, au lieu du *De profundis* on commença les litanies qui furent chantées. En retournant, lorsqu'on fut monté dans l'église, la Croix tira à main gauche pour revenir par la nef dans le chœur, où l'on finyt à l'ordinaire. Le dernier jour de la neufvaine quy fut le lundy 8 may, on fit tout à l'ordinaire et pour conclusion on chanta seulement en faux-bourdon *Laudate Dominum omnes gentes* sans oraison, etc.

Fête de St-Nicolas pendant les Rogations. — Ce mardy 9 may 1679, jour de la translation de St-Nicolas, l'officialite fait dire à semblable jour une grande messe quy se dit après la grande messe du chœur ; mais pour ce que ce jourd'huy s'est trouvé le 2^o jour des Rogations, pendant matines la cloche a sonné et immédiatement après matines cette grande messe a été dite dans la chapelle de St-Nicolas.

Te Deum le jour de l'Ascension.—Ce jeudy 11 may 1679 jour de l'Ascension, on a chanté *Te Deum* pour la paix d'entre la France et l'Allemagne (à la réserve du marquis de Brandebourg) et comme ce jour-là il y a un Salut on l'a dit dans le chœur immédiatement après complies, et ensuite on a chanté le *Te Deum*. M. Poncet, intendant, y estoit en robe rouge et deux mousquetaires, etc. On avoit sonné les grosses cloches le mercredy sur les 9 heures du soir.

Procession du 1^{er} dim. de juin remise. — Aujourd'huy dimanche, 4 juin 1679, 1^{er} dim. du mois, la procession qui se fait tous les ans aux Jésuites le 1^{er} dim. de juin et quy devoit se faire aujourd'huy a été remise à dim. prochain, parce que ce dim. s'est trouve *Infra octavum corporis Christi* et que MM. de la S^{te}-Chapelle, font leur procession toujours ce jour-là et que la musique de S^t-Estienne doit chanter un motet sous la porte du cloître.

† Aujourd'huy lundy 26 juin 1679, a été enterré M. Marcel Pineau, prestre archidiacre de Sologne. Il avoit été enfant de chœur à S^t-Estienne. Ensuite il fut Chanoine capitulant. Il avoit permuté, il y avoit plus de 20 ans, sa prébende. Il a été enterre dans l'église de Montermoyen. Pendant la g^{de} messe on a sonné une grosse cloche p^r servir d'appeau. Ensuite de la messe on est allé processionnellem^t enlever le corps que l'on a porté presque dans la nef de Montermoyen.

Prière pour le mauvais temps. — Aujourd'huy mardy 27 juin 1679, on a commencé une neuvaine accause des

g^{des} chaleurs et secheresse qui nuisoit aux biens de la terre ; on a fait la procession autour de l'église en chantant les litanies de la Vierge et le reste a l'ordinaire, etc.

Procès fait à un semy-prebendé. — Le samedi 2 septembre 1679, M. Thiault, semy-prebende, ayant été juge par MM. Guenois et Gassot à la requête du promoteur du chapitre, son jug^t portant entre autres choses qu'il assisterait un dimanche pendant la grande messe en soutane et long manteau, à genoux devant la palme et qu'il ferait brûler un cierge de deux livres, cela se fit ; mais comme on eut remarqué qu'on n'allumoit ce cierge que pendant les heures du service et qu'on le mettoit sur le grand autel on le fit oster de là pour le mettre *In plano* et on voulut qu'il brûlast continuellement jusqu'à ce qu'il fut entièrement consommé. Ce qui fut fait.

Entrée de M. l'Archevêque. — Le mardy 12 septembre 1679, est arrivé sur les cinq heures du soir Messire Michel Phelipeaux, arch. de Bourges, cy-devant evesque d'Uzèz. On avoit nommé 3 chanoines pour aller avec M. le Doyen au devant de lui. Mais il s'y trouva grand nombre de carrosses. L'ayant conduit dans son palais archiepiscopal, les chanoines s'assemblèrent au doyenné et de là on alla en corps l'haranguer. Les bastonniers grands et petits conduisoient. M. le Doyen avoit sa robe de palais, son chaperon et son chapeau. Mess^{rs} du Présidial et de la Ville s'y trouverent p^r haranguer en même temps que nous. Mais le Chapitre parla le premier. Le lendemain matin on dit le service tout de suite, comme aux jours des synodes. Sur les 8 heures à 9 heures, on monta au Chapitre, où M. l'Archev. envoya M. Roussin, son au-

mosnier, pour apporter ses bulles et son serment de fidélité et une autre bulle que le pape écrit au chapitre. On retint celle-là et on rendit tout le reste à M. l'Archev. vers qui on députa M. le Doyen et 3 Chanoines pour lui reporter ses bulles et luy dire que le Chapitre en avoit pris communication et étoit tout disposé à le recevoir à l'heure qu'il voudrait. On s'assembla sur les dix heures dans la sacristie, où un chacun prit une chappe et tous, processionnellement, vinrent passer par le chœur pour se rendre sous l'orgue avec la vraie croix et le bénédicteur. Cepend^t M. le Chantre accompagné de 3 Chanoines s'étoient rendus au logis de la Porte Jaune pour faire prêter serment à M. l'Archev. Ils le conduisirent de la Porte Jaune au bas des marches de l'Eglise, où il prêta encore le serment. Etant monté sous l'orgue, il se mit à genoux et adora la vraie croix que M. le Doyen lui présenta; s'étant relevé, M. le Doyen lui présenta le goupillon ou aspersoir et ensuite il l'harangua et M. l'Archev. ayant répondu, M. le Doyen entonna *Te Deum*, se mit à la droite de Mgr et M. le Chantre à la gauche et processionnellement on entra dans le chœur. Ces 2 messieurs le conduisirent à l'autel où ayant fait sa prière ils lui firent de nouveau prêter le serment puis il monta dans son trône; le *Te Deum* étant finy M. le Doyen dit une oraison propre qui est dans le pontifical. Ensuite Mgr donna la bénédiction. Mss. le Doyen, G^d Chantre et les 3 Chanoines qui l'avoient été prendre à la Porte Jaune (et à qui on donna des chappes lorsqu'ils furent arrivés sous l'orgue) le conduisirent dans son siège de Chanoine. M. le Doyen placé auprès de luy, ensuite M. le Chantre et les 3 autres Messieurs. M. le Doyen

dit a haute voix : Messieurs nous vous déclarons par ces cérémonies et par ces actes que nous mettons Messire Michel Phelipeaux de la Vrilière en possession de cet archevêché. Cela dit on retourna processionnellem^t à la sacristie où on quitta les chapes. Mgr prit son surplis, son aumusse et bonnet carré pour monter au chapitre. M. le g^d archidiacre laissa la crosse dans la sacristie. Il l'avoit prise sous l'orgue après qu'on y eut donné à M^{sr} une chape et la mitre de St Guillaume pour recevoir et entendre l'harangue que lui fit en latin M. le Doyen. Toute la cérémonie étant faite Mgr donna à disner à toute l'Église ; MM. le grand archidiacre et le chancelier n'assisterent pas au festin parce que n'étant pas Chanoines et du corps du Chapitre on ne voulut pas qu'ils se missent au dessus des Chanoines, etc.

Officiers nommés. — Ce mercredi 20 7^{bre} 1679, Mgr l'Arch. est monté au siège de l'officialité p^r déclarer ses officiers. Il nomma pour primat M. Bureau, docteur de la maison et société de Sorbonne, archidiacre de Chateauroux ; pour official M. Lelarge, Chanoine de St-Etienne, et pour promoteur M. Perrot, Chanoine aussi de St-Etienne qui prêterent le serment et ensuite tous les curiaux.

Te Deum. — Ce mardy 12 decembre 1679, on a chanté le *Te Deum* en actions de grâce de la paix faite entre le roi de France et le roi de Danemark et le marquis de Brandebourg. M. l'Archev. a officié. S'étant habillé pontificalement dans la sacristie, et M. le Chantre et ses assistants y ayant pris leurs chapes, ces derniers vinrent à la sellette et M. l'Archev. alla dans son trône

accompagné de ses archidiaques, et là il entonna *Te Deum laudamus*. Ensuite se fit la procession qui fut de chantre. Il n'y avoit de chapés que M. l'Archev. et ses archidiaques qui l'assistoient et ses aumosniers, M. le Chantre et ses assistants et M. le Doyen. La procession étant finie et M. l'Archevêque étant dans son trône, il y dit (après le *Domine salvum fac regem* chanté en musique à l'aigle) le verset et les oraisons. Ensuite il donna la bénédiction. On ne sonna point les grosses cloches la veille, comme on avoit fait en d'autres cérémonies semblables. M. Poncet, intendant, y étoit, mais ses mousquetaires n'entrèrent point cette fois-là dans le chœur. M. l'Archev. lui ayant fait dire qu'il ne le souffriroit pas.

1680

Démission de la souchanterie.— Aujourd'huy mardy 16 janvier 1680, la compagnie après convocation ordonnée à l'issue de vêpres s'est assemblée sur le soir dans le chapitre où est comparu M^{re} Olivier, vicaire, porteur de la procuration de M. Estienne Rongen, sous-chantre de St-Estienne portant demission pure et simple de la souchanterie. Messieurs l'ont déclarée vacante et en même temps ont nommé M. Foucheret qui, sur le champ, a été mis en possession par Mess. Perrot et Guenois.

Prébende de M. Joing. — Aujourd'huy lundy 18 mars 1780, M. Jacques Triboudet, clerc de ce diocèse, a été pourvu de la prébende de St-Estienne que possédoit M. Jean Joing sur une démission pure et simple qu'en

fit le jour d'hier ledit s^r Joing entre les mains du Chapitre. Ce même jour M. Estienne Rongen qui s'étoit démis le 16 janvier dernier de la souchantrie, y est rentré par sentence de regrez.

+ Ce vendredy 22 mars 1680, M. Jean Joing est decede sur les 4 heures du matin, âgé de 81 ans, après avoir été près de 50 chanoine. Il fut enterré sur les 5 à 6 heures du soir et mis proche M. Mestier, son oncle, dans une aile proche la chapelle Copin. Le lendemain, samedi 23, après avoir dit primes et tierces, on dit les laudes des morts, ensuite la grande messe en musique. Mess. Gaudinot, théologe, Bourdaloue pour le diacre et David pour le sous-diacre firent l'office. Il y avoit aussi petits diacre et sous-diacre. Le cure de Montermoyen n'y aucun prestre de la paroisse n'assista au convoy.

Clôture du cloistre. — Ce jeudy 28 mars 1680 jour de la My-Caresme, on a commencé à fermer le cloître.

Dimanche des Rameaux. — Ce dim. 14 avril 1680 jour des Rameaux, le mauvais temps ayant interdit d'aller au château, la Bénédiction des buys s'est faite dans la Chapelle au Duc. On sortit processionnellement du chœur; étant arrivé devant la Chapelle au Duc, Mgr l'Archev. y entra, le bastonnier vint quérir M. Mignot, g^d chantre (M. le Doyen n'y étant pas), pour aller donner l'etolle à Mgr. Ce fut une faute car jamais cela ne s'est fait. Il y alla et lui donna. La bénédiction étant faite, Mgr sortit de la Chapelle et s'alla mettre entre les 2 pilliers et pour lors on revint quérir M. le Chantre pour luy aller présenter du buys, ce qu'il fit, autre faute. En-

suite les deux coutres en donnèrent aux ecclésiastiques ; la procession s'acheva et dans le chœur Mgr donna la bénédiction, après quoy on commença sexte.

Office de la Semaine-Sainte 1680.—Ce mercredi 17, jeudy 18, vendredy 19 avril, jours de la Semaine-Sainte, Mgr l'Archev. Messire Phelypeau de la Vrilière a toujours assisté à l'office ; aux ténèbres. Il n'y a point donné de bénédiction ; le vendredy-saint il n'avoit ny tapis ny carreaux. Il alla à la Bénédiction avant ceux qui étoient à l'autel et sa croix ne fut point portée devant luy. Le Jeudy-saint il fit l'office et les Saintes-Huiles. Messieurs le Chantre d'un costé et Foucheret de l'autre costé portèrent les flambeaux lorsque M. le Théologal qui fit l'office le Vendredy-saint alla prendre le St-Sacrement au lieu de repos. Le Jeudy-saint Mgr fit le lavement des pieds assisté de M. le g^d archidiacre pour diacre et de M. David chanoine pour sous-diacre. Le vendredy et samedy-saints M. le Theologal fit l'office avec des diacre et sous-diacre de la résidence.

Grand chantre ne faisant pas son office, etc. — Le 21 avril jour de Pâques M. Mignot, chantre, pria M. le Théologal de faire pour luy. Néanmoins comme ledit sieur chantre se trouva à prime, tierce et a la grand' messe, s'étant mis au rang des chanoines, on le pria de ne pas se trouver à vespres ou d'y faire sa fonction, n'étant pas dans l'ordre qu'il fut present au chœur et qu'il fit faire sa charge par un autre en sa présence. En effet il ne se trouva pas à vespres.

Procession du jour de Saint-Marc. — Le jeudy 25 avril 1680, la procession de St Marc qu'on a coutume de faire au château, se fit accause du mauvais tems autour de l'Eglise. On fit une station à la Chappelle au Duc ; en retournant on dit *Litanix majores*. Ensuite une grande messe dans le chœur au grand autel et à la fin *Ne reminiscaris*.

† Le mercredy 22 may 1680, M. Julien Touche, chanoine de residence, étoit alle avec deux de ses amis se promener chez le curé de Vignoux-s-Barangeon ; le vendredy suivant 24^{me}, disant la messe, l'apoplexie le prit sur la fin de la messe et mourut le soir. Aujourd'hui 25^{me} il a été amene à l'issue de la messe; on a esté en corps lui donner de l'eau béniste et le soir après vespres on alla enlever le corps. M. Doyen semi-prébende fit l'office, MM. Thiault et Bernardeau porterent la chape, MM. Billereau, Poyret, Simoneau et le Gendre portèrent les coings du drap. Le curé de St-Ursin, ny aucun de cette paroisse dont il étoit, n'assistèrent à la procession. Il est enterré dans la chapelle de St-André et de la Trinité, et le lundy 27, premier jour des rogations, on a fait le service.

Prières pour le temps. — Ce jeudy 11 juillet 1680, MM. de la Ville et le peuple ayant demandé des prieres publiques accause des pluies fréquentes quy empeschaient la récolte des blés et des foins, on commença aujourd'huy après vespres par une procession à l'entour de l'eglise, où l'on chanta à la manière accoutumee les litanies de la Vierge.

Chanoinie donnée. — Ce lundy 3 février 1681, jour auquel la fête et l'office de la Purification avoient été remis, M. Bouer, chanoine, étant venu le matin pour assister à la grande messe, il se trouva mal après vêpres. Son neveu Louis Poupardin fut mis en possession de la prebende de mondit Sr Bouer, son oncle.

Prières publiques. — Ce mardy 4 février 1681, MM. les maire et eschevins étant allés demander des prieres publiques, accause de la rigueur du froid et des gelées qui continuoient depuis la veille de St-André, M. l'Archev. le fit savoir à la Comp^e. On les commença après vespres à l'ordinaire. M. l'Archev. y assista. Pendant complies on apporta son tapys. Ensuite il vint et se mit à sa place ordinaire. Après la procession étant rentres dans le chœur, il se mit dans son siège. Quand les litanies furent finies ¹, on entonna *Domine* etc., ensuite le repons en musique et cela étant finy M. l'Archev. dit le verset, ensuite deux oraison, 1 *pro necessitate temporis*, 2 *pro rege*, ensuite il donna la bénédiction. Le 1^{er} vendredy du mois s'étant trouvé dans cette neufvaine, on alla sous terre et l'on fit tout comme au mois d'avril en 1679. Voy. *superius*, etc.

Administration des Sacrements. — Ce lundy 10 fevrier 1681, après la procession quy s'étoit faite à la fin

1. Il fallait pour lors que M. l'Archev. dit *Ora pro nobis sancta Dei Genitrix*. Ensuite l'oraison *De beata* et après entonné *Domine* et ce qui fut ainsi fait les jours suivants par le Dommier.

de vespres accause du mauvais temps, on porta le St-Sacrement à M. Bouër, Chanoine, en cet ordre : Les deux bastonniers marchaient les premiers ; ensuite deux enfants de chœur avec leurs cierges ; ensuite la croix, puis ceux du chœur processionnellement. M. Fauvre, Chanoine capitulant, portoit le St-Sacrement, le dais étoit porté par MM. Destut et Mercier prestres chanoines capitulants. M. G. Andryon, coultre, portait la bourse et marchoit au milieu de la procession et devoit assister M. Fauvre.

M. l'Archevêque étant à complies. — Ce mercredy, 12 fevrier, M. l'Archev. voulant assister a la clôture de la neufvaine que l'on avoit commencee le mardy 4, vint au chœur pendant les complies. Quand on fut au *Confiteor*, parce que les complies étoient de la férie, M^e Jacques Doyen, semy-prébende, alla au siège de M. l'Arch. lui porter le bréviaire pour dire *Confiteor, misereatur, indulgentiam* ; quoy dit, M. Doyen retourna en sa place pour achever l'office. Quelques-uns trouvèrent à redire de ce que le dommier avoit quitte sa place pour aller à M. l'Archev. étant le fait de ses aumosniers que devoient s'advertir et luy indiquer. Les complies étant achevées, on fit la procession à l'ordinaire. Étant rentré dans le chœur, les litanies étant finies, M. l'Archev. dit *Oremus* et l'oraison de *Beata*. Il devoit avoir dit auparavant *Ora pro nobis sancta Dei Genitriâ*. Après le *Dominenon secundum* et que la musique eût chanté, M. l'Archev. dit l'oraison 1^o *Pro necessitate temporis* (ayant dit auparavant un verset) ; 2^o il dit l'oraison *Pro gratiarum actione*, et 3^o *Pro rege*. Ayant finy, on entonna *Laudate Dominum om-*

nes gentes en faux bourdon et c'étoit à la fin que l'oraison *Pro gratiarum actione* se devoit dire. M. l'Archev. donna la bénédiction a l'ordinaire. Pendant complies on avoit apporté son tapys et allumé les deux cierges devant luy.

Service fait par le Chapitre pour feu la sœur de M. l'Archevêque. — Le jeudy 20 février 1681, M. l'Arch. de Bourges ayant reçu nouvelle de la mort de Madame la comtesse de Tonnaé-Charente, sa sœur, le Chapitre au nombre de 8 ou 10 alla le samedi suivant, 22 du mois (car tout le vendredy il ne vit personne), luy faire ses compliments de condoléance et on luy dit même que le Chapitre avoit arrêté de faire un service pour le repos de l'âme de la défunte. En effet, la compagnie chargea de ce soin MM. Perrot et Fauvre, maîtres de l'œuvre. Voicy donc ce qui fut fait : Ils commandèrent le luminaire, savoir 7 grands cierges sur le candelabre ; 6 au Saint-Sacrement ; 6 sur l'autel ; 6 aux angelots ; 4 à la représentation et 2 sur la crédence. On fit peser tous ces cierges et, après le service fait, on les repeza. Il se trouva qu'il s'étoit consommé 6 à 7 livres de cire. Mad. Fortier, ciergière, reprit le reste des cierges et on luy paya les 6 à 7 livres brûlées parce qu'on étoit ainsy convenu avec elle... On fit faire 31 écus ou armoiries aux armes de la défunte et de feu son mary, Rochechouart Tonnaé-Charente. De ces armoiries on en mit 6 au Saint-Sacrement, 6 sur l'autel, 2 aux parements d'en bas, 6 aux angelots, 7 au candélabre et 4 aux cierges de la Représentation. On fit imprimer des billets pour avertir le public du jour et heure, qui fut les vigiles du lundy entre 3 et 4 heures. On dit les vêpres et un seul

nocturne, et le service le lendemain mardy 25, sur les 10 à 11 heures. M. Foucheret officia ; Mess. Perrot et David firent les diacre et sous-diacre, assistés des petits diacre et sous-diacre ordinaires. Tout le service finy par cette cérémonie. Les billets imprimés furent distribués partout, le dymanche précédent, par deux hommes laïques. On en fit imprimer 200. On avoit invité par ces billets les prestres séculiers et réguliers de venir dire la messe et, pour éviter la confusion, on avoit préparé six autels ou six chapelles où les prêtres s'habilloient et disoient la messe. Il y en eut 46 d'extraordinaires. Le dymanche après disne, on envoya M. Gaudrion, prestre et coulre du Chapitre, prier de la part de la Compagnie M. l'Intendant, M. le Président pour le présidial et M. le Maire pour MM. de la ville. Le lundy à midy on fit sonner les quatre cloches pour les morts, et ensuite on donna la volée des quatre cloches ; pendant complies on sonna le gros appeau ; sur les 7 à 8 heures du soir on sonna comme à midy, et le lendemain, pendant qu'on disoit vespres (car c'estoit en caresme), on sonna l'appeau pour le service pendant lequel on sonnoit les quatre cloches pour les morts. Pendant la messe il n'y eut point d'autre encensement que celui qui se fait tous les jours aux *Obiit* ; le diacre fit aussi au commencement de la preface les encensements à la manière accoutumée.

Service fait par le Chapitre pour feu le père de Mgr l'Archevêque. — Messire Louis Phelipeaux de la Vrillière étant au eaux de Bourbon, y mourut le lundy 5 may de cette présente année 1681. Le samedi

14 juin on fit le service dans la cathedrale aux frais et dépens du Chapitre. Le vendredy 13, on sonna pour les morts; les vigiles commencèrent sur les quatre heures; sur les 9 heures du soir on sonna comme a midy. Entre 10 a 11 heures on commença le service. Mgr l'Archev. y assista, Mess. de ville et du presidial en corps. M. Gaudrion, coultre du Chapitre, alla de la part du Chapitre chez Mess. le Maire et le President, les inviter de la part de la compagnie et leur présenter des billets (car on en avoit fait imprimer 200 pour les distribuer par toute la ville). Le service etant finy à près onze heures, le père de la Mèche, recteur des Jésuites, fit l'oraison funèbre dans la nef. Tout le matin, les portes de l'église furent fermées. Il n'y avoit que celle du coste de M. le Doyen qui fut ouverte où il y avoit 5 desiniers¹. Tout le chœur étoit tendu, au-dessus des sieges et dans les sièges. Le derrière de l'autel n'étoit tendu qu'à un rang. La psalme étoit tendue et le jube par dedans la nef, le pupitre et la sellette étoient couverts de noir. Il y avoit en tout 100 armoiries à 15 s. pièce. La grande chapelle ardente étoit dressee au milieu du chœur. On avoit osté l'aigle et l'autel de St-Philippe. Les deux portes du côté du chœur étoient condamnées et le célébrant avec les officiers, lorsqu'il fallut commencer la grande messe, vinrent de la sacristie passer par la grande porte du chœur, mais pour *Magnificat* et *Benedictus*, on avoit mis une chape noire et un encensoir derrière le grand autel. Ce service cousta au chapitre, savoir, pour le luminaire. . . . ; pour les armoiries 75 livres ;

1. Pour dizainiers.

pour les deux cents billets imprimés. . . . ; au menuisier pour dresser la chapelle ardente 8 livres ; pour la tenture 20 écus ; aux désiniers 30 sols.

Le mercredi 18 juin 1681, je fis faire à mes frais un service solennel, aux filles de la Congrégation, pour feu M. de la Vrillière, où je prononçai l'oraison funèbre en présence de Messieurs de Bourges et de Nevers.

Prières pour le tems. — Le vendredi 27 juin 1681, Mess. de la ville ayant demandé à M. l'Archev. des prières publiques pour avoir de la pluye, Sa Grandeur en fit avertir la Compagnie et l'on commença dès ce jourd'huy après vespres une neufvaine à la manière accoutumée.

Démission pure et simple par M. Corbin. — Du vendredi 8 août 1681, sur les 6 à 7 heures du soir, M. Corbin, Chanoine, qui avoit la fièvre depuis quinze jours en ça, s'étant trouvé fort mal, on fit convocation chez M. de Saint-Denys comme le plus ancien, où l'on résolut convocation au lendemain avant matines. La Compagnie étant assemblée on apporta une procuration passée en présence de Sallé l'ainé par laquelle M. Corbin donnoit pouvoir au porteur d'ycelle qui fut M. Gaudrion, l'un des coultes, de se demettre en son nom purement et simplement de son canonicat entre les mains du Chapitre. On deputa Mess. Perrot et Bengy pour aller voir le malade et luy donner avis de cette procuration, lui demander sy il souhaitoit qu'elle eût son effet et s'il avoit quelque bon sujet à proposer à la Compagnie ; qu'assurément elle y auroit égard. Le rapport étant fait

par ces Messieurs au Chapitre, on admit la procuration et on déclara le bénéfice vacant, et en même temps on élut Guillaume Corbin, clerc de ce diocèse, qui étoit pour lors à Paris.

Jour de l'Assomption de la Vierge. — Le vendredy. 15 août 1681, jour de l'Assomption de la Vierge, M. Bengy, chanoine capitulant, étant en semaine il fit l'office. Mgr l'Archev. vouloit assister à la procession générale, qui se fait ce jour-la. N'ayant point officié de tout le jour, il y eut quelque difficulté, mais voicy comme toutes choses furent réglées : Pendant complies, M. l'Archev. se rendit dans la sacristie où il s'habilla *In pontificalibus*. Sur la fin de complies, pendant le *Salve*, M. Gaudrion, coultre, mit la Notre-Dame sur le petit brancard, derrière l'autel. Complies étant achevées, il l'apporta sur le grand autel. Mgr étant venu au chœur trop tôt, il alla avec ses assistants se mettre à genoux au grand autel. Quand il fallut partir, les dommier et soudommier allèrent au grand autel prendre le brancard et portèrent la Notre-Dame à la fin de la procession. Et Mgr l'Archev. suivoit. Ensuite on laissa la relique à la chapelle au Duc, où Mgr dit le verset et l'oraison de *Beata*. On entonna *Exaudiat te Dominus*, etc., pendant lequel on vint processionnellement jusque dans la nef, où l'on fit une pause comme à la station. Le Psalme étant achevé, Mgr dit l'oraison *Pro rege*, ensuite il donna la bénédiction, après quoi tous processionnellement rentrèrent dans le chœur. M. le chantre et Mgr avec leurs assistants passèrent aussy par le chœur et sans s'y arrêter ils allèrent droit à la sacristie.

Assemblée diocésaine. — Le jeudy 28 août 1681, l'assemblée diocésaine s'est tenue en consequence des ordres et mandements envoyés par Mgr l'Archev. dans tout son diocèse. On s'assembla dans la salle de l'Archevêche et de la on vint en sotane, long manteau et bonnet carré dans la salle de l'officialité. Mgr avoit son camail et bonnet carré ; ses deux aumôniers en surplis dont l'un portoit la croix. On en nomma quatre pour assister à l'assemblee provinciale qui furent Mess. Lelarge, Perrot, de la Chapelle et Fauvre ; mais auparavant que d'en venir à la nomination, Mgr et tout le monde étant placé, Mgr ayant dit le sujet de l'assemblée, on commença l'appeau. Les cures de Bourges y assistèrent par deux de leurs députés qui furent les curés des Saints Fulgent et Outrillet. L'appeau étant fait, le greffier va à la salle de l'officialite où il appelle les absents. Étant retourné, Mgr donna défaut contre les absents et les condamna à 30 sols de mulcte et, pour le profit du défaut, ordonna qu'on procederait à la nomination, ce qui fut fait ; et les quatre dont est parle ci dessus furent nommés. Quoy fait, tout le monde se retira, et est à remarquer qu'au Chapitre on en avoit nommé quatre pour assister à cette assemblee diocesaine, et les quatre ne font qu'une voix.

Assemblée provinciale. — Le lundy 1^{er} jour de Septembre 1681, s'est tenue l'Assemblée provinciale dans la Salle haute de l'Archevesché. M. Foussat, procureur, pour M. de Clermont ; M. Mercier, procureur, pour M. de Limoges ; M. Crozat, pour M. de Saint-Flour ; M. Coraise, pour M. de Tulle ; et M. Boyzard, pour

M. du Puy. La messe du Saint-Esprit fut dite par M. Rousin, aumosnier de M. l'Archevêque, dans la Chapelle de l'Archevesché. L'ouverture de l'Assemblée fut faite par M. l'Archev. qui en dit le sujet. Ensuite le Secrétaire, en robe de palais, appelle les suffragans, ayant auparavant appelé le diocèse de Bourges. On lit ensuite les procurations pour voir si elles sont dans les formes. L'appeau étant fait, chacun fait ses protestations que l'ordre et le rang ne pourra nuire ny préjudicier. Le député du Puy fit ses protestations ordinaires, et le tout va à donner acte des protestations, à la réserve de celluy du Puy ou Mgr dit sans avoir égard aux protestations, etc. Les 4 députes pour le diocèse de Bourges se mirent à la droite de M. l'Archevêque. On nomma pour le premier ordre MM. de Bourges et de Tulle. Pour le 2^o ordre, il y eut grande contestation : le roy voulant que ce fut MM. Feu et Ratabon et tous les députes ayant ordre de nommer M. l'Abbe Phelipeaux. Enfin on convint qu'on laisserait les noms en blanc, et Mgr envoya M. Charpentier, son secrétaire, à Fontainebleau où étoit pour lors la Cour, pour en conférer avec M. de Châteauneuf. Étant retourné, il dit qu'on étoit convenu de MM. Feu et Ratabon. Il n'y eut point de liberté dans aucune Assemblée provinciale du royaume, et l'on fut contraint de nommer ceux qui étoient indiqués par la Cour. On avoit même envoyé une formule de procuration pour donner à ceux qui iroient à l'Assemblée générale indiquée au premier octobre 1681. — Néanmoins, sur ce que les ordres portoient que ceux du 2^o ordre n'auroient que voix consultative et non délibérative, le 2^o ordre fit ses protestations que

cela ne pourroit lui nuire ni préjudicier pour les Assemblées qui se font de 3 ans en 3 ans. Dont acte, etc.

Prières publiques. — Le mardy 2 septembre 1681, on commença une neufvaine de prières publiques pour obtenir de la pluye ; la sécheresse et les chaleurs etant excessives depuis un très long temps. On fit pendant les neuf jours la procession à l'ordinaire. Le 1^{er} vendredy du mois qu'on va sous terre s'étant rencontre dans cette neufvaine, on fit comme il est marqué au mardy 4 février 1681.

Quand il se rencontre un Salut. — La feste de la Nativité de la Vierge, jour auquel il y a un Salut, s'étant aussy trouvé dans cette neufvaine, on fit le Salut dans le chœur après Complies, et le Salut etant acheve on commença la procession pour la neufvaine à l'ordinaire.

+ Ce samedy 27 septembre 1681, est mort M. Estienne Asse, âgé de 64 ans ; et plus ancien des procureurs de l'officialite. Le lendemain dimanche M. Lelarge et moy, comme official et promoteur, avons este à son enterrement. L'appariteur précédoit M. l'Official et nous etions immediatement après le corps. Le mercredy en suivant, 1^{er} jour d'octobre, M. Lelarge, Official, dit une messe pour le repos de son âme dans la chapelle de St-Nicolas où assistèrent les Curiaux.

Ce vendredy 17 octobre 1681. M. Fauvre, chanoine, fondé de procuration de René Becuau, prit possession pour luy de la chancerie et chanoinie, que possédoit ci-

devant M. Gabriel Mignot. On avoit fait convocation pour cela. M. Fauvre demanda à la Compagnie qu'il lui plût que M. Becuan commença dès aujourd'huy son année de stérilité; mais cela ne passa pas, attendu qu'il n'avoit pas presté le serment, etc.

La Toussaint. — La feste de tous les Saints de l'an 1681 s'étant rencontrée le samedi, on ne prit les habits noirs que le lundy, jour que se fit l'office des morts et ce lundy la il n'y eut point de Chapitre; MM. Gaudinot, Fauvre et Village officièrent à la grande messe.

† Ce mardy 9 decembre 1681, Mathieu Perrot, prieur de Dame-Sainte, est mort au dit lieu sur les 8 heures du matin, âge de 47 ans et quelques mois.

1682.

Jésuites interdits par M. l'Archevesque. — Le P. Claude de la Mèche, recteur des Jesuites à Bourges, ayant eu la station de St-Estienne pour l'Avent de cette année 1681, il s'en acquitta fort bien. Il devoit aussi prescher le Caresme 1682; mais le 20 janvier, une thèse de la probabilité ayant été soutenue chez eux, Mgr l'Archev. qui étoit pour lors à Paris n'ayant pas eu la chose agréable, il fit faire défenses au P. recteur et au P. Merieult, président de la thèse, de confesser et prescher dans son diocèse. Il envoya de Paris le Fr. de la Blandinière, provincial des Pères de la Mercy, pour prescher le Caresme. Il n'arriva que le jeudy, lendemain du mercredy des Cendres, si bien qu'il ne commença à prescher que le 1^{or} dimanche de Caresme. Il fit tou-

jours des merveilles. L'affaire des Jésuites s'accommoda ensuite, etc.

Jubilé. — Le mardy 17 mars 1682, qui étoit le mardy de la semaine de la Passion, se fit l'ouverture d'un Jubilé universel dans St-Etienne. La veille, qui fut le lundy, sur les 9 heures du soir, on sonna les grosses cloches et le lendemain mardy du grand matin on les sonna encore. On dit Matines, les petites heures et la grand'messe du jour tout de suite. Sur les 9 heures ou 9 heures et demie se fit le sermon. Après le sermon on dit les vespres du jour et pendant ce tems là on osta les chaises de la nef. Vespres étant achevees, M. Gaudinot, faisant le chantre, vint de la Sacristie assisté de ses deux assistants à la sellette et M. Fauvre, célébrant, s'en alla avec ses grands et petits diacres et sous-diacres, alla se mettre à genoux au grand autel. Pour lors, M. le Chantre entonna *Veni Creator Spiritus*; la procession se fit autour de l'Église et le Chantre commençoit tous les versets. Étant de retour, le célébrant étant au grand autel dit un verset du St-Esprit et l'oraison. Ensuite il retourna avec les assistants au revestier pour prendre une chasuble. M. le Chantre commença à chanter l'Introit de la grande messe qui fut solennelle du St-Esprit. *Gloria*, point de *Credo*. 4 Chanoines allèrent aux honneurs, les reliques n'étoient point exposées. Il n'y avoit que la grand'croix qui fut toujours exposée sur le grand autel avec deux cierges allumés pendant tout le Jubilé qui dura 15 jours. Le St-Sacrement ne fut point exposé pour raison du Jubilé. Le lendemain, qui fut le mercredi 18, le Jubilé fut ouvert dans toutes les autres églises de la ville.

Point d'absolution le mercredi-saint. — Le mercredi-saint, Mgr l'Archevêque ne donna point l'absolution en pontifiant, et il n'y eut point aussi de sermon. Néanmoins le samedi saint on donna dans la sacristie l'absolution à l'ordinaire.

Séminaire. — Le samedi 4 avril 1682, Mgr l'Archevêque, Messire Michel Phelipeaux de la Vrillière mit la première pierre aux bâtiments du séminaire de Sainte-Marie de cette ville de Bourges.

Te Deum. — La nouvelle de la naissance du fils de M. le Dauphin vint à Bourges le lundy 10 aoust 1682. Il naquit le jeudy précédent 6 du mois, sur les 11 heures du soir. La lettre qui en fut écrite à Mgr l'Archevêque, pour lors absent, fut communiquée au Chapitre ou quoy que ce soit à la compagnie par M. Lelarge, son grand vicaire. On resolut de chanter le *Te Deum* le jeudy en suivant, 13 du mois. Voicy l'ordre qui fut tenu pour toute la cérémonie. Le mercredi au soir, veille du *Te Deum*, sur les 9 heures, on sonna les grosses cloches de Saint-Etienne. M. le Grand-Vicaire avait fait avertir dans toutes les eglises séculières et régulières qu'à ce signal ils sonnassent aussi toutes leurs cloches. Le lendemain, à 4 heures du matin, les cloches de Saint-Etienne sonnèrent encore. Le jeudy donc, vespres dirent à l'ordinaire sans les avancer, pendant lesquelles on sonna l'appeau pour appeler les corps réguliers et séculiers. M. Poncet, intendant de la province, y étoit en robe rouge à la tête du Présidial ; Messieurs de la Ville avec leurs robes de livrée. La procession fut de chantre ; Messieurs n'étoient pas chappés. Étant de

retour dans le chœur et le *Te Deum* étant finy, M. Rousseau, chanoine, qui était en semaine, dit, étant demeure dans son siège, *Benedicam. Dominum in omni tempore.* Le chœur ayant répondu, il dit l'oraison *Pro gratiarum actione.* Ensuite la musique chanta *Domine salvum fac regem,* lequel finy, M. Rousseau, étant toujours dans son siège, dit *oremus,* et l'oraison *pro rege.* Ainsy finit la cérémonie. Le roy fait appeler le prince né duc de Bourgogne.

+ La nuit du vendredy 14 au 15 aoust 1682, entre une et deux après minuit, mourut M. Cyprien Boër, sous-diacre, dans la 67^e année de son aage, le plus ancien chanoine de l'Église. Il s'étoit démis de sa prébende dès le jour de la Purification, 2^e jour de février 1681. Il n'étoit point revenu à l'église depuis ce temps-là. M. le curé de Saint-Pierre-le-Puellier luy avoit administré tous les sacrements. Néanmoins le Chapitre de Saint-Etienne alla le samedi au matin 15 aoust, à l'issue de matines, luy jeter de l'eau beniste et sur les 7 heures du après que l'appeau eut sonné, le corps de l'Église s'étant assemblé dans la nef, on alla processionnellement enlever le corps. M. Rousseau, chanoine capitulant, étant en semaine, porta l'étole et la chappe. On ne porta point le corps a la paroisse de Saint-Pierre mais à la Fourchaud, où étoit la sépulture du défunt ; le clergé de Saint-Pierre-le-Puellier étoit au convoi (le curé n'y étoit pas). Mais personne n'avoit d'étole que M. Rousseau. On porta le corps jusque dans le chœur du Fourchaud M. Rousseau dit quelque chose au sieur curé après le répons chanté. . . Et le mercreddy en sui-

vant qui fut le 19 aoust, on dit une messe d'obit dans Saint-Etienne pour le repos de son âme. Le mardy au soir, on avoit dit les vigiles. M. de la Chapelle, chanoine, dit la messe assisté de Messieurs Sallat et Nérand, chanoines capitulants, pour grands diacre et sous-diacre, et les petits diacre et sous-diacre ordinaires. Les vigiles furent dites après vespres et la grande messe toute chantée en musique après la messe du jour ; et le tout quoi qu'il y eut plus de dix-huit mois que M. Bouer ne fut pas venu à l'église depuis ce temps-là — (Voy. le 2 fevrier 1681.)— Mais le tout se fit en considération de ce que ledit sieur Bouer avoit ete plus de quarante-six ans chanoine de Saint-Etienne.

+ Le dimanche 23 août 1682, M. Brunault, bastonnier de Saint-Etienne mourut sur les 5 à 6 heures du soir. Le lendemain à l'issue des vespres, le Chapitre alla enlever le corps. M. Bernardeau le jeune, semy-prébendé, etant en semaine, portoit la chappe accompagné de Messieurs Olivier et Mner, deux vicaires et chapiers ordinaires de l'Eglise. On enleva le corps et on le porta jusque dans la nef de Saint-Pierre-le-Puellier où M. Bernardeau fit un discours à M. le Curé, qui s'etoit tenu à son eglise pour attendre le corps. On ne sonna point de cloche à Saint-Etienne qu'une petite, un quart d'heure avant de partir.

Chanoinie de résidence donnée à M. Jacques Doyen. — Le vendredy 16 octobre 1682, ensuite d'une convocation ordonnée par le Chapitre le lundy précédent Messieurs ont conferé à M. Jacques Doyen, ancien semy-prébende, la chanoinie de residence qui avoit vaqué

par la mort de M^e Julien Touche, arrivée le mercredi 22 may 1680, qui fut donnée à un nommé Galard qui l'abandonna et en fit sa démission ; ensuite donnée à M^e Louis le Normand sur qui elle fut déclarée vacante par contumace. M^e Jacque, Doyen, après la mort de Touche, l'avoit obtenu en cour de Rome par dévolut. L'affaire estoit aux requestes du palais ; mais s'en étant déporté et ayant fait signifier son désistement, le Chapitre la luy donna enfin.

Jour de Toussaint. — Le dimanche 1^{er} jour de novembre 1682, fête de tous les Saints, Mgr l'Archevêque donna la bénédiction après les vespres du jour, ensuite celui qui faisait l'office s'en retourna à la sacristie et l'on dit *Placebo* pour les vèpres des morts. Il n'y eut point de station ny dans le chœur ny dans la nef quoique ce fut un dimanche.

Grand chantre. — Le lundy 9 novembre 1682, M. René Becuan, qui avoit permute avec M^e Gabriel Mignot prit possession de la chancerie et chanoinie dont il avoit pris possession par procureur (Voy. au vendredy 17 oct. 1681.) Il y eut quelques difficultes sur ce que M. Becuan n'étant que sous-diacre, quelques-uns disoient qu'il ne devoit pas presider au Chapitre ; néanmoins sur des exemples du temps passé cites par'es anciens, il présida au Chapitre.

Intendant révoque. — Le samedi 19 décembre 1682, M. Mathieu Poncet, qui avoit este intendant dans la province près de neuf ans, reçut nouvelle de sa révocation. Il partit une heure après et Madame Betaut, sa femme, partit sur les onze heures du soir.

1683

Intendant reçu. — Le lundy 1^{er} février 1683, sur les 6 heures du soir, M. de Séraucourt avec Madame sa femme arriva pour être intendant dans la province. Ils allèrent descendre dans l'Archevêché où ils furent jusqu'au samedi au soir en suivant, qu'ils allèrent coucher dans le logis qu'ils avoient loué. MM. de Saint-Denis, Foucheret, Lelarge et Perrot allèrent en habit long le saluer de la part du Chapitre le lendemain après disne ; il les reconduisit jusqu'à la porte de la rue.

+ Le jeudy 25 fevrier 1683, M^e Jean Bri-son, prestre chanoine de Saint Ursin, fut trouvé mort dans son lit.

+ Le dimanche gras, 28^e et dernier jour de février, Françoise Lelarge, veuve Taillon, fut attaquée de catarre sur les dix heures du matin et mourut en moins de trois heures

Visite de Mgr l'Archevêque. — Le lundy, 17 mai 1683, Mgr Michel Phelipeaux de la Vrillière, archevesque de Bourges, est parti pour commencer la visite dans son diocèse, par la ville de Mehun. Le Chapitre en corps, alla le saluer le jour de son départ.

Jour du Saint-Sacrement. — Ce jeudy 17 juin 1683, M. Biet étant en tour pour porter le Saint-Sacrement, comme il estoit aux études à Paris, M. le lieutenant général, son père, pria le Chapitre de commettre quelqu'un pour le porter, la Compagnie pria M. Mercier.

+ Le vendredy 30 juillet 1683, mourut Marie-Thérèse, reine de France, à Versailles.

+ Le mercredy 4 août 1683, mourut à la Planche à l'Oille, le 10^e jour de sa fièvre, ma sœur Anne Perrot, femme de Jean Heurtault, de Touvent, et fut enterrée le vendredy matin dans le grand cimetièrre d'Issouldun, à la sepulture des Heurtault. Elle estoit née le 10^e jour de juin 1633. Elle avoit donc quand elle est morte cinquante ans et deux mois moins six jours. C'étoit une femme d'une grande vertu. Je prie Dieu qu'il luy fasse miséricorde.

Le mercredy 11 août 1683, on dit une messe d'obit pour le repos de l'âme de la Reine décedee le 30 juillet. M. Foucheret dit la messe, M. Fauvre fit le diacre, et M. Nerault, sous-diacre avec les petits diacre et sous-diacre. La veille il n'y eut point de vigile, ny le matin de laudes. On sonna seulement le mardy au soir, sur les neuf heures, et le matin pendant ce service. Cette messe d'obit se dit après la grand'messe du jour qui fut dite à l'heure ordinaire. Mgr l'Archevesque y assista. On n'avoit convoqué personne parce que cela ne se fit qu'en attendant le service solennel; le même jour dans toutes les églises de Bourges, séculières et régulières, on dit des messes de *Requiem* suivant le mandement que Mgr l'Archevesque fit pour cela.

Assomption de Notre-Dame. — Le 15 d'août 1683, Mgr l'Archevesque n'ayant pas officie ce jour la, se trouva néanmoins à la procession générale, ou toutes choses se firent comme en 1681. Aujourd'hui M. l'Ar-

chevesque a consacré la chapelle de la congrégation. Il y prescha l'après-disné, etc.

+ Le mercredi 1^{er} jour de septembre 1683, mourut M Heurtault de Fouillon (?) ayant été surpris la veille d'une léthargie.

+ Le lundy 6^e jour de septembre 1683, mourut à Paris Jean-Baptiste Colbert ; le peuple de Paris volut le déchirer après sa mort.

Service pour la reine. — Le service solennel pour le repos de l'âme de la reine morte le 30 juillet dernier, se fit dans l'église cathédrale de la manière qui suit. Le dimanche 19 septembre 1683, à midy, on sonna pour les morts. Ensuite on donna une volée. Vespres du jour furent avancées de plus d'une heure. Elles commencèrent à deux heures et trois quarts, et finirent à quatre heures. La station se fit dans le chœur dont les deux portes du costé de Messieurs les grand archidiacre et chancelier étoient condamnées. A 4 heures précises, vespres et complies étant achevées, Mgr l'Archevêque vint de la sacristie par la grande porte du chœur. Marchoient deux enfants de chœur portant les chandeliers, le grand enfant portant la croix, le porte croix de Monseigneur (il n'y avait point de crosse). Monseigneur suivoit revestud'une chappenoire, une mitre blanche simple, deux archidiacres chappes de noir à ses costes, point de gremial ; derrière lui deux aumosniers en surplis sans chappes. Il passa ainsi dans le chœur et s'alla mettre dans son trône. On dit vespres et vigiles des morts. Il

n'y eut qu'un nocturne. Ceux de la résidence portoient la chappe; l'antienne du *Magnificat* (Ordinis?) fut annoncée à Monseigneur par celui qui portoit la chappe. Il ne se mit pas à genoux parce que Monseigneur ne donna point de bénédiction. Monseigneur, sans descendre de son trône, y dit les oraisons des vespres et des vigiles. Il n'y eut aucun ensencement. Cela fait, il sortit par la grande porte du chœur processionnellement pour aller à la sacristie. Pendant les vespres du jour, on sonna l'appeau. Depuis le service achevé on sonna toujours comme on fait pour les morts, jusqu'à 9 heures du soir qu'on donna la volée.

Le lundy 20 présentement qu'il est 4 heures du matin, on commence à sonner pour les morts, matines et la messe du jour dirent tout de suite. Sur les 9 heures on commença les laudes des morts, M. de St-Denis, ancien chanoine, alla à l'encens aux Bénédictins; les laudes étant achevées, Mgr l'Archevesque vint, de la sacristie, passer par la grande porte du chœur assisté de 3 diacres et 3 sous-diacres, 2 archidiares chappés à ses costés sans grémial, et ses deux aumosniers après luy, en surplis sans chappe, pour commencer la messe, laquelle étant finie, l'absoute se fit ainsy qu'il est marqué dans le pontifical romain. MM. de St-Denis, Foucheret¹ . . .

.
 . . ●

1. Un feuillet du manuscrit, par conséquent deux pages, manquent à cet endroit.

1684

Feste de S. Nicolas tombant dans les Rogations. —
Du mardy 9^e jour de may 1684, et feste de la translation de S. Nicolas, la grande messe que fait dire l'officialité ce jourdhuy, a été dite immédiatement après matines parce que le 2^e jour des Rogations estoit aujourd'huy. Pendant laudes on a sonné la cloche du sermon. M. Souciet, avocat, a donné le pain bénist. Le quartier a été porté à M. Lelarge, official, pour le faire la première fois.

Jour du Saint-Sacrement ; tour recommencé. —
Le 1^{er} jour du mois de juin 1684, jour du Saint-Sacrement, le tour recommença pour le porter. Ainsi M. Cheron qui étoit doyen, et à Paris depuis plus de 5 an pria M. le théologal de le porter pour lui, ce qui fut fait à la procession qui se fait après vespres. On ne donna point la bénédiction du Saint-Sacrement au milieu de la nef, mais seulement au grand autel.

Te Deum. — Le mardy 20 juin 1684, il y eut *Te Deum* chanté pour la prise de Luxembourg. Mgr l'Archevesque qui étoit au cours de sa visite se rendit à Bourges le lundy 19 et s'en retourna le jeudy 22. Vespres ne furent point avancées, on ne sonna point les grosses cloches ni la veille ni le matin, mais seulement pendant vespres on sonna le gros appeau. Complies étant achevées, Mgr vint de la sacristie *in pontificalibus* et alla se placer dans le trône. M. le chantre à la sellette avec ses assistants. Ainsi la procession fut de chantre ; il n'y avoit

que Mgr, M. le chantre et ses assistants de chappés. Au retour, Mgr monta dans le trône, après le motet il dit les oraisons et finit par la bénédiction.

M. l'Archevesque venant de sa visite. — Mgr étant arrivé le lundy sur les onze heures du matin, on sonna la grosse cloche, ce qui se fait lorsqu'il retourne de sa visite, quoiqu'il ne sorte pas de son diocèse.

Prières pour le temps. — Le samedi 24 juin 1684, jour de saint Jean, on commença une neuvaine pour avoir de la pluye, les chaleurs étant excessives. Comme il y avoit salut ce jour là, on ne commença la neuvaine qu'après soupé par la procession, en chantant les litanies à l'ordinaire. Étant rentrés dans le chœur pour chanter le motet et les oraisons, on en sortit pour aller dans la nef dire le salut.

Incendie. — Ce dymanche 25 juin 1684, en moins de deux heures, sur les 5 à 6 heures du soir, brûlèrent quatre ou cinq maisons dans la ville tout joignant la porte de Bourbonnoux.

Jubilé. — Le lundy 28 février 1684, se fit dans la cathédrale l'ouverture d'un jubilé universel, accordé par le pape Innocent II^e contre les Turcs. Mgr l'Archevesque, messire Michel Phelipeaux de la Vrillière, fit l'office. On fit pour la sonnerie et pour les cérémonies, toutes les mêmes choses qu'on avoit faites au jubilé universel (voy. au mardy 17 mars 1682), à la réserve que pour lors on n'avoit point dit de *Credo*, et qu'il y eut *Credo* à celui-cy. Tout le reste fut égal.

Chef de saint Estienne. — Le jeudy 29 juin 1684, les chaleurs étant excessives depuis longtemps, MM. de Saint Estienne firent une procession et portèrent le chef de saint Estienne à Saint-Pierre-le-Puellier. Le chantre marcha avec ses assistants. M. l'Archevesque estoit pour lors à la visite de son diocèse. Ainsi cette procession se fit de l'autorité seule du Chapitre.

+ Le dymanche 13 aoust 1684, M^e. . . . Joubert, prestre, chanoine de Saint Ursin, fut trouvé mort dans son lit. Le mercredy en suivant, 17 du même mois, sa prebende fut donnée à M^e Guenois, prêtre chanoine de Saint Cire d'Issoudun.

Thèse de théologie corrigée par M. l'Archevesque. — Le lundy 14 aoust 1684, M. l'Archevesque Michel Phelipeaux de la Vrilière ayant été averti que la faculté de théologie avait empêché M^e. . . . Gaudard, prêtre bachelier en théologie, de soutenir une thèse le samedi précédent, 12 du même mois, de soutenir la thèse qu'il avait publiquement distribuée, et pour laquelle toute l'université et tout le monde étoit desjà assemblé aux Jacobins, fit assembler ce jourd'huy la faculté en son palais archiépiscopal, écouta les raisons de part et d'autre. Voici ce dont il s'agissoit. Le dit sieur Gaudard avait fait imprimer et distribuer une thèse qu'il devoit soutenir le samedi 12. La faculté l'en empêcha. Il se pourvut par requeste par devant Mgr l'Archevesque, qui fit assembler la faculté, loua le zèle qu'elle avoit témoigné, blâma le père d'Argent, cordelier, syndic, d'avoir approuvé la proposition; et obligea le bachelier de la retracter et de faire imprimer une autre thèse où

la proposition qu'il présenta à la faculté seroit mise. Voici la proposition du sieur Gaudard. Parlant du Concile 3 de Constantinople, qui est le 6^e œcuménique, il dit : *Quod convocante Constantino pognato ac an-nuente papa Agathone inceptum est die septima novem-bris anno 681. Præfuit Romanus Pontifex per legatos Theodorum et Georgium presbyteros et Joannem diaco-num ; a sacro synodo damnatus est Honorius, non modo ut nascentis monothelismi monothelitarumque fautor, sed ut re vera hereticus.* Voici la proposition que M. l'Archevesque voulut être mise en la place de celle du sieur Gaudard : *A sacra synodo damnari videtur Honorius ut monothelitarum fautor, quamvis de fide harum actionum in quibus anathemate est percussus maximus sit ambigendi locus ..*

† Le vendredy 27 octobre 1684 mourut M. Jacques Destut, âgé de 37 à 38 ans, chanoine de Saint-Estienne à Insèche, dans le diocèse d'Auxerre. La nouvelle en fut donnée au Chapitre le lundy 30 octobre.

Indult du Parlement. — On fit le même jour les vigiles, et le mardy 31 le service fut fait solennellement. MM. Lelarge, Bourdaloue et Triboudet, chanoines, avec petits diacre et sous-diacre, firent l'office à l'autel ; plusieurs gradués et sur tous l'indultaire, firent leurs réquisitions pour la prebende vacante dans les mois des gradues. Il y eut convocation pour ce jour mardy 31, après vêpres, où, après plusieurs et grandes contesta-tions, on fit réponse à M. Silvain Sauger, procureur de M^o Claude Mascarany, cleric tonsuré du diocèse de Paris, indultaire, que l'on lui donnoit quinze jours pour se

pourvoir d'une procuration speciale et justifier de l'état dudit indultaire.

Le mardy 14 novembre, jour de l'échéance de la quinzaine, comparut ledit M^e Silvain Sauger qui exhiba une procuration, non pas de Claude Mascarany, mais d'André Mascarany, sur quoy le Chapitre fit difficulté et luy donna encore quinzaine.

Le mardy [29] novembre, jour de l'échéance de la seconde quinzaine, on persista à la réquisition pour André Mascarany et l'on dit que Claude étoit mort dès l'année 1679, on justifia mesme du registre mortuaire. Ainsy le Chapitre, après toutes ces remises et plusieurs contestations, jugeant que l'indultaire étoit déchu de son droit, se résolut à nommer un gradué, et nomma M^e Estienne Riglet de Luçon prestre, qui, par ce moyen, succéda à feu M. Jacques Destut en sa prébende.

Le premier dimanche de l'Avent en 1684, fut le 3 décembre. Un père Godard, cordelier qui venoit à Bourges pour y être gardien, prescha l'Avent dans Saint-Estienne.

M. l'Archevêque preschant. (Voy. au mardy 28 aoust 1691.) — Le vendredy 8 décembre 1684, Mgr l'Archevesque prescha aux filles de la Congrégation de Notre-Dame, à la prise d'habit de la fille de M. le Président Le Begue, et quoique ce fut le jour de la conception de la Vierge, il n'y eut point de sermon ce jour-là dans Saint-Estienne, ni ailleurs dans toute la ville.

1685

Thèse corrigée par Mgr l'Archevesque. — Le père Ravel, religieux Jacobin, ayant distribué une thèse sur la matière des sacrements, qu'il devoit soutenir le 12 février 1685, le père Gaudard, prieur des Jacobins, président, Mgr l'Archevesque arrêta cette thèse et empescha qu'elle ne fut soutenue, sur ce que la sixième position etait conçue en ces termes : « Ad validitatem illorum in utroque ministro scilicet et suscipiente, adultum suppose, requiritur intentio seria faciendi quod facit ecclesia, aut suscipiendi quod confert ecclesia, eamque sufficientem videtur habere minister qui externum ritum Christianis populis religiosum nulla re essentiali mutata serio peragit. Licet intus malitiose repugnaret. » Ce sont ces dernières paroles qui portèrent M. l'Archevesque à empescher cette thèse. En effet la dispute fut remise, et la position fut corrigée.

+ Le premier samedi de caresme, 10 de mars 1685, mourut Henri Bourgoïn, seigneur de la Douhee, en sa maison de la Douhée, diocèse de Nevers.

Prédicateur du Caresme. — Le 7 mars 1685, fut le mercredi des Cendres. Le père La Boissière, religieux Cordelier, prescha le Caresme dans l'église de Saint-Etienne. Il fit toujours très bien. Le 8 de mars, dimanche de la Passion, ayant souhaité prescher le matin (ce qui est contre l'usage), on luy permit.

Evêques suffragants venant à Bourges.— Le mercredi 2 may 1685, Messieurs Bigot chantre, Foucheret, Lelarge et Perrot furent députés du Chapitre pour aller saluer Messire Humbert Ancelin, évêque de Tulle, logé au doyenné, qui étoit venu pour assister à l'assemblée provinciale.

Le vendredi 4 may, Mgr de Saint-Georges, nommé à l'évêché de Clermont, étant à Bourges, logé au doyenné, 4 chanoines allèrent aussy le saluer de la part du Chapitre, M. le chantre portant la parole. Quoique simplement nommé, non bullé et sacré, on l'appela Monseigneur.

Assemblée provinciale du clergé.— Le lundy 7 may 1685 a été tenue l'Assemblée provinciale du clergé, pour députer à l'assemblée générale 2 du premier ordre et 2 du deuxième ordre. L'assemblée se fit dans la salle de l'Archevêché. Mgr Messire Michel Phelipeaux de la Vrillière, Archevêque de Bourges y présidait. Mgr Humbert Ancelin, évêque sacré de Tulle, y étoit en personne.

Mgr Claude de Saint-Georges, nommé par Sa Majesté à l'évêché de Clermont y étoit en personne. Les évêques suffragants de Limoges, Saint-Flour et du Puy, par leurs députés. Il y avoit outre Mgr de Tulle, son grand vicaire, député par le deuxième ordre de son diocèse. Les députés du premier ordre furent Mgr de Bourges, sans contestation et Messieurs de Tulle et de Clermont, avec grandes contestations et protestations de part et d'autre. Mgr de Tulle se retira ayant fait ses protestations de nullité de la nomination de

Mgr de Clermont, attendu qu'il n'étoit que simplement nommé, non bulle et sacré. Il prétendoit qu'il ne pouvoit être nommé à la députation à l'exclusion de luy, sacré et en possession depuis quelques années de l'évesché de Tulle. Mgr de Clermont eut 3 voix et Mgr de Tulle en eut 2 et une en double. Pour le deuxième ordre, M. l'abbé du Fresnoy de Lanois et de Seraucourt, frère de M. de Séraucourt, actuellement intendant dans cette province. Il y eut plusieurs contestations : 1° Messieurs Bigot, chantre, Lelarge, Perrot et de La Chapelle, chanoines de Saint-Etienne et députés du diocèse, voulurent précéder M. de Saint-Georges nommé à l'évesché de Clermont, mais cela ne fut pas.

2° En signant les actes, ils voulurent signer devant le même abbé de Saint-Georges, néanmoins il signa toujours le premier. Il est vrai que le seing de quelques-uns paraît avant le sien.

3° Le député du Puy, M. Dautre, fit ses protestations ordinaires.

Le lundy matin, sur les 11 heures, on alla à la messe du Saint-Esprit, qui fut dite par M. Caillot, dans le chœur à l'autel de Saint Philippe. Mgr de Bourges passoit le premier, Mgr de Tulle à son costé; Mgr de Clermont suivoit, M. Bigot à son costé; les députés du diocèse de Bourges suivoient et ensuite les députés des diocèses suffragants.

Mgr de Bourges se mit dans le chœur en sa place ordinaire. Les quatre députés du diocèse dans le même rang du costé de M. le doyen; Mgr de Tulle ensuite Mgr de Clermont, les députés des suffragants étoient dans les hauts sièges d'un costé et d'autre. Pendant toute la

messe il y eut orgue et musique. L'Évangile étant dit, un des aumosniers de Monseigneur alla prendre le missel sur l'autel et apporta l'Évangile à baiser à Mgr de Bourges; ensuite à Messieurs de Tulle, de Clermont, aux quatre députés du diocèse et ensuite à tous les autres.

Le dimanche sixième may 1685, M. de Saint-Georges nommé à l'évesché de Clermont non bullé et sacre, assista dans le chœur à vespres, qui étoient de sous-chantre; accause de la feste de la translation de saint Guillaume, on lui avoit préparé un carreau, et un tapis du costé de M. le Doyen. Au *Magnificat*, après avoir donné de l'encens à Mgr de Bourges, on lui en donna aussy.

Neufvaine. — Le jeudy 10 may 1685, on commença une neufvaine à Sain-Estienne pour avoir de la pluye.

Consécration des marbres. — Le mardi 15 may 1685, Mgr l'Archevesque commença dès le matin la consécration de plus de 300 marbres ou pierres qui étoient disposés de tous les costés de la nef. Cette cérémonie dura près de deux jours.

Départ de Monseigneur. — Grands vicaires et officiers nommés. — Le vendredy 18 may 1685, Mgr l'Archevesque est party pour aller a l'Assemblée générale du clergé; M. du Fresnoy, député pour l'Assemblée, étoit dans son carosse; M. Lelarge, official et grand vicaire, ayant témoigné vouloir aller à Paris, étoit aussy dans le carosse. Avantque de partir, sur les 7 à 8 heures, fit assembler tous les curiaux de ses officialités et déclara

pour primat M. Bigot ; pour official, M. Lelarge, qui n'étoit auparavant que vice gérant ; pour vice-gérant, M. de la Chapelle, grand archidiaque ; M. Anthoine Guay, huissier, fut aussy reçu procureur et notaire ès-cours et juridictions ecclésiastiques.

Grande sécheresse. — Le vendredy 1^{er} jour de juin 1685, on dit matines et la grand'messe tout de suite, et sur les neuf à dix heures, tout le clergé séculier et régulier, alla jusque dans l'église de Saint-Privé, où étoit la chasse de sainte Solange et le chef de saint Palais, que MM. les grands Vicaires avoient donné ordre d'apporter sur la demande qui leur en avoit été faite. Il y avoit vingt paroisses de la campagne qui assistoient ces reliques. Messieurs de la Ville et du Présidial étoient à la procession ; les rues étoient tapissées. Comme il y avoit des gardes du corps en cette ville, quatre trompettes et les tymbales étoient après les reliques, qui jouoient à la fin de chaque verset chanté en faux-bourdon par le clergé. Le chef de saint Palais alloit devant et ensuite la chasse de sainte Solange. Ces deux reliques étoient à la fin de la procession. On passa tout le long de la rue de Saint-Privé et de Bourbonnoux et par le Gris ¹. Les reliques furent mises sur l'autel de Saint-Philippe. Ensuite tout le clergé conduisit encore ces reliques à Notre-Dame de Sales. Il plut pendant toute la procession sans que pas un quittât son rang. Ce fut une des plus nombreuses et des plus dévotes proces-

1. Preuve que cette inscription : « Icy se donne le gris », si diversement interprétée, étoit à cette époque à la place qu'elle occupe encore aujourd'hui

sions qui se soient faites à Bourges de mémoire d'homme.

+ Le vendredy 31 d'aoust 1685, mourut Messire François Bidault de Germiny, prestre, chanoine prébendé, âge d'environ 58 ans. Il a été environ 32 ans chanoine. Il fut enterre le lendemain samedy 1^{er} jour de septembre dans la nef de Saint-Etienne. Quelques heures avant sa mort, Étienne Delys, son neveu, clerc tonsuré, avoit pris possession de sa prebende.

Edit du roy qui défend l'exercice de la r. p. r. —
Le jendy 25 octobre 1685, Messire Michel Phéliepeaux, archevesque de Bourges, tenant actuellement son synode de Saint-Luc, fit ouverture d'un paquet qu'on luy apporta, où estoit l'édit du roy rendu le mois présent par lequel sa Majeste casse et annulle l'Édit de Nantes tant des généraux que particuliers et tous autres édits accordés en faveur des p. r., défend tout exercice de la r. p. r. et veut que tous les temples soient demolis dans son royaume. Cet édit contient dix articles. M. l'Archevesque partit après le synode pour aller à Sancerre où étoit M. Guy de Séraucourt, intendant de la province, pour faire abbattre les presches.

+ Le mercredy 31 octobre 1685, mourut à Paris, sur les deux heures après-midy, Messire Michel Leteillier, chancelier de France, âgé de 83 ans.

+ Le lundy 5 novembre 1685, mourut à Paris, Messire Jean de Montpezat de Carbon, Archevesque de Sens. Il avoit esté Archevesque de Bourges, de Toulouse et Évêque de Saint-Papoul. Il étoit abbé de Saint-Satur, de

Loroix et du Madazil. Regretté généralement de tout le monde. Le mercredi 14 du même mois, on dit les vigiles de saint Étienne, Mgr l'Archevesque y assista et Messieurs de la ville; M. Bigot, chanoine et grand chantre, fut commis pour faire l'office. Le mercredi 21 du même mois, Messieurs du Séminaire firent aussy un service. Ils avoient convoqué Messieurs de la Ville et du Présidial. Ils firent quelques contestations a Messieurs de la Chambre ecclésiastique pour le pas, mais la chose fut reglée en ce que Messieurs du Présidial et de la ville étant places dans le chœur, Messieurs du Présidial à la droite et Messieurs de la Ville à la gauche. Mgr l'Archevesque, assisté de Messieurs de la Chambre ecclésiastique, en leur habit d'église, se mirent à droite et à gauche dans le fond des sièges. Monseigneur estoit en rochet et en camail.

+ Le vendredy 14 decembre 1685, mourut Louise Turpin, femme de M. Lelarge de Saint-Loup, et fut enterree le lendemain dans l'église de Saint-Jean-des-Champs, dans la sépulture des Lelarge.

+ Le samed 15 decembre 1685, mourut M^e Granger, bâtonnier de Saint-Étienne, âgé de 80 ans. Il fut enterré sous le porche du côté du grand archidiacre, en ayant fait lui-même la prière en plein Chapitre quelques mois auparavant.

1686

Muraille en la place d'Hémeré. — Le vendredy 22 février 1686 la première pierre de la muraille de clôture de la ville. fut mise dans la place d'Hemere. M. Le

Teillier, supérieur du Séminaire fit la bénédiction, Mgr l'Archevesque etant présent.. .

+ Le vendredy 8 mars 1686, sur les trois heures du matin, mourut au palais archiépiscopal, M^e Jourdin, excellent architecte, qui conduisoit les bâtimens de l'archevesché, depuis qu'ils ont esté commencés.

Feu. — Le mercredy 17 avril 1686, sur les onze heures du soir, une écurie de l'archevêché, attenant le portal de Bourbonnoux et qui estoit le corps de garde de la ville, fut totalement incendiee.

Réquisition du doyenné. — Du lundy 22 avril 1686 sur le bruit fort incertain qui couroit à Bourges que M. Chéron, doyen de l'Église de Bourges, qui estoit à Paris depuis plus de sept ans, y estoit décédé, M. Alabat, prêtre, docteur en théologie, assisté de notaire vint requerir le bénéfice qui avoit, disoit il, vacqué dans le mois d'avril, affecte aux gradués ; mais M. Cheron n'estoit pas mort, et de plus c'est que le doyenné n'est pas sujet au mois des gradués.

+ Du jedy 16 mai 1686, mourut M. Jean de Saint-Denis, âgé de 68 ans. Il estoit prestre et avoit été chanoine de Saint-Estienne 51 ans. Il avoit eu sa prebende de Blaise Perrault. Il mourut sur les neuf heures du soir. Le lendemain, vendredy 17, il fut enterié sur les six heures du soir. Le lendemain, samedy, 18 après la grand-messe et sexte du jour, on fit le service solennel et tout en musique. M. le Théologal, commis par le Chapitre, fit l'enlèvement du corps et tout le service (quoique

M. Dumolin, hebdomadier de Saint-Ursin fut en semaine qu'il faisoit actuellement).

MM. Foucheret et Lelarge, comme les deux plus anciens et MM. de Biet et Delys, comme les deux plus jeunes, portoient les quatre coins du drap. Le curé de Saint-Pierre-le-Puellier ny auscun ecclésiastique de sa paroisse, n'assista à l'enterrement. M. Gauldrion, coultre du Chapitre, le confessa. M. le Théologal lui administra les sacrements d'Eucharistie et d'Extrême-Onction. Le service fait, on s'assembla dans la chapelle de Saint-Nicolas, où l'on résolut convocation pour après complies afin de pourvoir au benefice vacant. La Compagnie s'assembla donc après complies, et là fut élu et nommé Paul-Pierre Bouffet, cleric tonsuré du diocèse de Bourges, et fut mis en possession.

Procession du jour de l'Assomption de la Vierge.
— Le jeudy 15 aoust 1686, Monseigneur, qui n'avoit point officie tout le jour, assista à la procession. Voicy de point en point comme toutes choses se passèrent. M. l'Archevesque, pendant Complies, se rendit de son palais dans la sacristie, et, pendant ce temps-là, M. Gauldrion coultre, mettoit l'image de Notre-Dame sur un brançard, derrière l'autel. Complies étant achevées, il mit le tout sur le grand autel. Mgr ne vint au chœur avec ses habits pontificaux que pour se mettre derrière la relique, qui étoit encore dans le chœur et que 2 semi-prébendés, le dommier et soudommier portoient sur leurs épaules. M. le Chantre, avec ses deux assistants, étoit immédiatement devant la relique, et immédiatement après Mgr, précédé de sa croix et de sa

crosse. On alla processionnellement jusqu'à la Chappelle au Duc. La relique entra dans la chappelle, et Mgr se mit derrière M. le Chantre. Après qu'on eust chanté un motet *Sub tuum præsidium*, Mgr dit le verset *Exaltata est*, etc., et le chœur repondit. Ensuite, il dit l'oraison du jour de l'Assomption. On entonna le psaume *Exaudiat*, qui fut chanté processionnellement et alternativement par le chœur et par l'orgue. La relique fut encore portée comme cy-devant et mise sur le grand-autel, où Mgr étant à genoux sur le marchepied, se leva incontinent et dit l'oraison *Pro rege*, et immédiatement après il donna du milieu de l'autel la bénédiction et s'en retourna dans la sacristie.

+ La nuit du mercredi 28 au jeudy 29 aoust 1686, mourut M. Pierre Fresneau, prêtre-cure de Notre-Dame du Fourchaud.

Prières de 40 Heures. — Le samedi 30 et dernier jour de novembre 1686, M. l'Archevesque étant à Paris écrivit que l'on y faisoit des prières publiques pour remercier Dieu du retablissement de la santé du Roy et qu'il vouloit qu'on en fit dans son diocèse. Cette lettre fut receute par M. de la Chapelle, chanoine et grand archidiacre de l'Église de Saint-Étienne, et grand-vicaire de mondit seigneur l'Archevêque. Il la communiqua au Chapitre, où il fut résolu que les 40 heures seraient commencées le lendemain dans l'Église Cathédrale. Ce qui fut fait par l'ordre qui en suit. Le samedi au soir, sur les 8 a 9 heures, on sonna les grosses cloches. Le lendemain dimanche et premier jour du mois de décembre, on les sonna encore sur les quatre

heures du matin. La grande messe et tout l'office du jour fut avancé : après la grande messe se fit la prédication. Ensuite, le *Veni Creator* chanté processionnellement, la procession étant de chantre, et cette procession servit de procession générale du mois. Ensuite, la grande messe du Saint-Esprit. A la fin, le Saint-Sacrement fut exposé. M. Guenois, chanoine, fit l'office, assisté de grands diacres et petits sous-diacres. La messe fut de chantre; l'évangile et l'épître chantés à l'aigle ; quatre chanoines aux honneurs. Pendant les 40 heures, il y avoit deux chanoines et deux vicaires pendant une heure devant le Saint-Sacrement, l'heure leur ayant été indiquée par le distributeur. Le matin, les messes se disoient à l'autel de saint Philippe, et ceux qui devoient aller devant le Saint-Sacrement n'y alloient que depuis midy jusqu'au soir. Le lundy et le mardy, le dommier alloit donner 3 coups d'encens au Saint-Sacrement, en donnoit la bénédiction sans rien dire, le mettoit dans la custode dressée sur le grand autel, et ensuite, étant encore au grand-autel, il commençoit *Domine labia* pour matines. Le soir après complies, on chantoit en musique à l'aigle un motet du Saint-Sacrement. Le célébrant qui estoit à l'autel disoit le verset et l'oraison ; ensuite on chantoit à l'aigle : *Domine saluum fac regem*, le célébrant l'oraison, et puis la bénédiction du Saint-Sacrement. Le dimanche, ce fut M. Guenoys, chanoine, qui donna la bénédiction ; le lundy, M. Foucheret, chanoine, la donna ; et le mardy, ce fut encore M. Guenoys ; et, pour la clôture des 40 heures, après la bénédiction, l'on chanta : *Laudate Dominum omnes gentes*, sans oraison.

Mousquetons de la ville. — A cette procession du premier jour et dimanche de décembre 1686, M. Germain Lelarge, maire de la ville, commença pour la première [fois] de se faire accompagner de 12 mousquetons et un exempt dans l'église Cathédrale, chose qui ne s'étoit jamais faite et à laquelle le Chapitre s'opposa; et fut passé compromis entre les parties que l'on s'en rapporterait à Mgr l'Archevêque et à M. le Gouverneur. Cette affaire fit beaucoup de division dans le Chapitre, etc....

1688

+ Le lundy 12 janvier 1688, mourut Pierre Heurtault, mon neveu, âgé de 25 ans, et le dimanche 18 janvier 1688, mourut subitement M^e.... Brechet, prestre chanoine de Saint-Pierre le Puellier, et vicaire à Saint-Estienne. L'Église Cathédrale alla enlever le corps dans la rue de Bourbonnoux, où demouroit le défunt. M. Billereau, chanoine de résidence, fit l'office, porta l'étole et la chappe, et l'on conduisit le corps à Saint-Pierre le Puellier, le lundy 19 janvier 1688.

+ **Chancellerie vacante.** — Le lundy 2 fevrier 1688, jour de la Purification, mourut M^e Jean-Louis de Guibert de Pesselière, chancelier en l'Église Cathédrale et université de Bourges. Il a tenu ce bénéfice 32 ans et est mort dans la 49^e de son âge. Il fut enterré le lendemain dans la nef de Saint-Estienne.

Ce même jour, il permuta sa chancellerie avec M^e Maurice Jumel, prestre-curé d'Aubigny, qui étoit

actuellement, par ordre du roy, dans l'abbaye de Saint-Ambroise de Bourges depuis 8 à 9 mois. Il se présenta à M. Lelarge, grand-vicaire, pour, en vertu de la permutation, avoir son visa, mais il fut refusé. Il prit le même jour possession de droit.

Chancellerie remplie. — Le vendredy, 13 février 1688, M^e Claude de la Chapelle, chanoine et grand-archidiacre, prit possession de la chancellerie sur les provisions à lui envoyées de Mgr l'Archevêque qui étoit à Paris.

+Le vendredy, 27 février 1688, sur les 9 heures du soir, mourut Pierre Bigot, sieur d'Attilly, frère de M. Bigot, de Contremoret et d'Antoine Bigot, chanoine et grand-chantre de Saint-Etienne, d'une apoplexie qui l'avoit pris le jour précédent jeudy 26, sur les 8 heures du matin, et dont il ne revint point; le dimanche 29 février, il fut enterré sur les onze heures du matin, à la Fourchaud dans la chapelle des Bigots...

Ormes. — Le vendredy, 9 avril 1688, furent ebranchés et étetés les deux ormes qui sont devant l'église de Saint-Etienne.

Retour de Mgr l'Archevêque. — Le mercredy saint, 14 avril 1688, Mgr l'Archevêque est retourne, étant sorti de son diocèse dès le mois de septembre 1687.

Chapitre provincial des Carmes. — L'an 1688, au mois de may, les P. Carmes tinrent leur chapitre provincial à Bourges. L'ouverture s'en fit le jeudy 13 par un très beau panegyrique du roy, prononcé en français

dans leur église par le P. Philippe de Picardie. Le vendredy, il y eut une thèse dédiée à Mgr l'Archevesque. M. de Biet, chanoine de la Cathédrale, en fit l'ouverture le samedi. Il y eut thèse dédiée à Messieurs du Présidial. Le dimanche 16, on avança la grande messe à Saint-Etienne d'une demi-heure, pendant laquelle la grosse cloche sonna. Les Carmes vinrent en procession au nombre de 59. Ils dirent une grande messe au grand autel. L'orgue joua pendant la messe, et ensuite il y en eut un qui prescha. Ce même jour on soutint une thèse aux Carmes dédiée à M^e Dey de Séraucourt, intendant de la province.

Départ de Mgr pour la visite. — Le samedi, 22 may 1688, Mgr l'Archevêque partit pour aller faire sa visite au Blanc et à Saint-Benoist du Sault, d'où il retourna à Bourges deux jours avant la Saint-Jean. ¶

+ Du mercredi 28 juillet 1688, sur les 8 à 9 heures du soir, mourut M^e Nicolas Catherinot, conseiller du roi et son avocat au Présidial de cette ville de Bourges, homme d'une grande érudition ; le vendredy précédent il étoit encore au palais.

+ Le jeudy, 23 septembre 1688, entre les 4 et 5 heures du soir mourut M^e Charles Billereau, prestre, chanoine de résidence, âgé d'environ 62 ans. Il y avoit plus de 30 ans qu'il étoit dans l'Eglise, où il a rendu de bons services. Il avoit une très belle voix de basse-taille. Il fut inhumé le lendemain sur les 5 heures du soir, devant la chapelle de Saint-André. M. Gentil, semy-prébende, porta la chappe et fit l'office ; deux semy-prébendés et

chanoines de residence portoient les quatre coins du drap.

Départ de Monseigneur. — Le vendredy, 29 octobre 1688, Mgr l'Archevêque partit de Turly, pour aller à Paris où il mena M. Desvaux

Le jeudy 11 novembre, fête de saint Martin 1688, on a chanté le *Te Deum* pour la prise de Philisbourg, pris le 29 octobre par Mgr le Dauphin. La veille, sur les 9 heures du soir, on sonna les grosses cloches; elles furent aussy sonnées dans toutes les églises; le matin, jour du *Te Deum* elles sonnèrent encore à 4 heures. Ce *Te Deum* fut chante apres vespres, M. le chantre avec ses deux assistants furent seuls chappés; au retour de la procession on chanta *Domine salvum fac regem* en motet. Ensuite M. Gentil, semy-prébendé, étant dans sa place, au siège haut, dit l'oraison. MM. les Grands Vicaires, qui avoient reçu la lettre du roi en l'absence de Mgr l'Archevesque, la communiquèrent au Chapitre et il fut convenu que le *Te Deum* seroit chanté ce jourd'huy. M. Dey de Séraucourt y assista comme intendant de la province.

Te Deum pour Philisbourg. — Le jeudy, jour et foire de Saint-Martin, 11 novembre 1688, on a chante le *Te Deum* pour la prise de Philisbourg par Mgr le Dauphin, pris le 29 octobre précédent. La lettre ayant été communiquée au Chapitre par MM. les Grands Vicaires, Mgr l'Archevêque étant absent, on convint du jour. La veille, sur les 9 heures du soir, on sonna les grosses cloches, et le lendemain sur les 4

heures du matin. M. le Chantre et ses deux assistants étoient chappés à la procession du *Te Deum* qui fut faite après vespres ; au retour dans le chœur on chanta en motet : *Domine salvum fac regem*. Etant fini M. Gentil semy-prebendé dit l'oraison étant dans sa place dans les sièges hauts. M. Dey de Séraucourt, intendant dans la province, y assista en robe rouge.

1689

Neufvaine accause des pluies — Le lundy, 24 janvier 1689, on commença dans Saint-Etienne une neufvaine pour avoir du beau temps, les pluies continuant depuis plus de trois mois, et les eaux étant si grande, que l'on ne pouvoit passer dans les faubourgs de Saint-Sulpice et de Saint-Privé qu'à cheval ou en charrette, etc

Troupes dans Bourges. — Le mercredi, 23 mars 1689, sont arrivés à Bourges 5 à 600 hommes des troupes, que le Duc de Savoie envoyoit au secours du Roy de France, et demeurent dans Bourges jusqu'à nouvel ordre.

Retour de Mgr. — La nuit du mercredi, 6 avril 1689 au jeudy saint 7 du même mois Mgr l'Archevesque arriva de Paris. Le mercredi, entre 9 et 10 heures du soir on sonna. On croyoit qu'il étoit arrivé ; mais il n'arriva qu'entre une et deux après minuit.

Convocation du Ban. — Le mercredi, 20 avril 1689, la noblesse s'assembla dans Bourges, pour le Ban convoqué par ordre du Roy.

Prédicateur. — L'Advent de l'année dernière 1688, et le caresme de la presente année 1689 ont été preschés par le P. Archange, de Lion, capucin, gardien du couvent de Lion. Il avoit nom Jean-Baptiste de Sirami. Jamais homme n'a eu plus d'applaudissemens et n'a été mieux suivy.

Départ de Monseigneur. — Le samedi, 23 avril, Mgr l'Archevêque qui estoit arrive a Bourges le mercredi 6 du courant, en est parti pour retourner à Paris. Il alla seulement coucher à Turly, d'où il partit le lendemain 24 avril, dimanche, 1689

+ Le jeudy, 28 avril 1689, jour du sinode de Quasimodo, a été enterre dans le cimetièrre des Vicaires, M^e... Doublet, cleric, vicaire et chantre titulaire d'une vicairie de Saint-Jean, decede le jour d'hier, sur les 9 heures du soir. Le sieur Desjardins, semy-prebendé, fit l'office, etc.

Feste-Dieu. — Le jeudy, 9 juin 1689, jour de la Feste-Dieu, M. Bigot, chanoine et grand-chantre, étant en tour de porter le Saint Sacrement, pria M. Riglet de le porter pour lui. Il étoit onze heure et demie lorsque la procession partit, et, au retour, lorsqu'on entroit dans la nef, deux heures sonnèrent. Le Père Clément, religieux de Saint-Ambroise, preschoit l'octave cette année. Il a été nommé par le Chapitre comme l'an passe. Le père Ange Nau, Augustin, qui avoit presche l'avent et le carême, prescha aussi l'octave, ayant été nommé par M. l'Archevesque, et ce fut la première fois qu'on ait presché l'octave du Saint-Sacrement dans

Saint-Etienne. C'est la fondation faite par Martin Foucault.

+ Le jeudy, 1^{er} septembre 1689, on reçut nouvelle que M. de Saint-Gelais, seigneur du Couldray, de la maison de Lusignan par son père et de la Loè par sa mère, avoit été tue à l'armée, en Flandre, commandée par M. le maréchal d'Humières, le jour de Saint-Louis, 25 d'aoust, en voulant prendre la petite ville de Valcourt. Il fut emporté d'une volée de canon

Prières accause des pluies. — Le samedi 10 septembre 1689, on commença des prières publiques demandées par Messieurs de la ville au sujet des pluies continuelles qui perdoient les vignes.

+ Le lundy, 12 septembre 1689, on reçut la nouvelle de la mort de Catherine Lelarge, femme en seconde noces de M. Busson, sieur de la Breuille, conseiller au Présidial de Bourges. Ils étoient allés s'établir à Paris peu de jours après la Saint-Jean dernière. Elle y mourut, le vendredy, 9 courant, à 9 heures du matin, dans la rue des Lavandières.

Retour de Monseigneur l'Archevesque. — Ce même jour, lundy, 12 septembre 1689, Mgr l'Archevesque est arrivé de Paris où il étoit allé le samedi, 23 avril dernier.

+ La nuit du jeudy, 22 au 23 septembre 1689, un peu après minuit, mourut M^e Jacques Caillat, prestre, plus ancien des vicaires de Saint-Etienne. Il y avoit 30 ans qu'il étoit sacristain de l'église. Il fut enterré à Saint-Ful-

gent, le vendredy, après vespres. Le Chapitre enleva le corps et le conduisit jusque dans l'église de Saint-Fulgent. Le curé de Saint-Pierre précédoit avec sa croix et son clerge. Il n'avoit point d'étole. Les sonneurs de Saint-Estienne portèrent le corps ; on avoit presté les chandeliers, le bénistier d'argent et un drap de morts de l'église de Saint-Estienne ; quatre vicaires portoient le drap.

Départ de Monseigneur l'Archevêque. — Mgr l'Archevesque partit de Turly pour aller à Paris, le samedy, dernier jour de l'année 1689.

1690

Retour. — Il arriva à Turly, le mardy de la semaine sainte, 21 mars 1690. Il y coucha, et le lendemain, mercredy, il vint à Bourges sur le soir. Ainsy il n'y eut point d'absoute.

Archidiacres pour le pas. — Le vendredy-saint, 24 mars 1690, M. Corbin fit l'office à l'adoration de la croix, M. Alabat de Louvert, prestre archidiacre de Châteauroux, alla à l'adoration après M. Borsier, semy-prébende, sous-diacre. Ce qui est à remarquer pour ce que quelques archidiacres prétendent avoir le pas non seulement avant Messieurs de la Résidence, mais même avant Messieurs du Chapitre.

Argenterie des églises. — Le mercredy d'après Pasques, 29 mars 1690, en consequence d'une lettre de cachet portant ordre à Monseigneur l'Archevêque de faire un état de l'argenterie qui serait dans les églises

de son diocèse, mondit seigneur s'est transporté dans l'église Cathédrale, et a fait peser par Thibault, orfèvre, l'argenterie de la dite église. Il s'en est trouvé.

Assemblées diocésaine et provinciale. — Le mardi 11 avril 1690, a été tenue l'assemblée diocésaine par Monseigneur. Messieurs Bigot, chantre, de la Chapelle, chancelier, Foucheret et Lelarge, nommés par le Chapitre pour y assister, y furent aussi nommés pour assister à l'assemblée provinciale qui fut tenue le mardi, 18 du même mois, par Monseigneur. Il n'y vint aucun prelat. Messire . . . de Champigny, nommé à l'évêché de Clermont, ni bulle, ni sacré, pour le premier ordre et M. l'abbé de la Chastre, pour le deuxième ordre, ont été nommés pour l'assemblée générale indiquée au 25 may prochain.

+ Le jeudi, 20 avril 1690, mourut Madame Christine de Bavière, femme de Monseigneur le Dauphin, sur les 7 ou 8 heures du soir.

Visite de Monseigneur. — Le samedi, 6 mai 1690, Monseigneur est parti pour aller en visite dans son diocèse du côté d'Argenton.

Feste-Dieu. — Le jeudi 25 may 1690, je portay le Saint-Sacrement et donnay à la musique 64 livres, au petit diacre, 30 sols au petit sous-diacre 30 sols, aux deux coutres, chacun 30 sols, aux deux bastonniers, chacun 30 sols, aux portes baguettes, chacun 15 sols, aux sonneurs, 4 livres, au sacristin, 30 sols, le tout porté par un règlement fait par le Chapitre, le 10 juin

1686. Je donnay encore aux enfants de chœur 31 sols, aux tambours, fifres et trompettes de la ville 3 livres, 2 sols, et le dimanche je donnay à souper aux petits diacre et sous-diacre, et aux deux coutres qui m'avoient assisté sous le daix, à M. Lelarge et à M. de Guilly, si bien que la depense monta à près de 100 livres. Le jeudy, premier jour, je portay le Saint-Sacrement au salut du soir; le vendredy ce fut M. Foucheret, le samedy ce fut M. Agard, le dimanche M. le Théologal, le lundy M. Bourdaloue, le mardy M. Riglet; le mercredy M. le chantre recommença; le jeudy, jour de l'octave, M. Bengy étant en semaine dit la grande messe et porta le Saint-Sacrement à Saint-Pierre le Puellier; le soir, au salut de l'octave, M. Foucheret porta le Saint-Sacrement, si bien que l'année qui vient ce sera à M. Lelarge de le porter. Le vendredy, au salut du soir, le P. Vidal, prestre de l'Oratoire, chanoine et theologal de Nevers, a presché l'octave, nomme par Mgr l'Archevesque.

Retour de Monseigneur. — Le samedy 3 juin 1690, Mgr l'Archevêque est retourne de sa visite sur les 11 heures du matin. A disné au seminaire et immédiatement après disné s'en est alle à Turly.

Prières pour le beau temps. — Le vendredy 9 juin 1690, on commença des prières publiques dans Saint-Etienne, le mois ayant toujours été pluvieux et froid, et le même temps continuant toujours. Le beau temps et chaud commencèrent le deuxième jour de la neuvaine.

Troupes Irlandaises. — Le dimanche, 18 juin 1690, il y avoit force troupes Irlandaises dans Bourges. Il y en eut un vestu comme un soldat avec la cravate et la perruque, qui se présenta à M. Lelarge, grand vicaire, pour obtenir la permission de dire la messe. En effet, il estoit religieux de Saint-François et prestre. Ce jour-d'huy, il a presché dans Saint-Estienne à ces Irlandais dans leur langage, car ils n'entendoient point le français.

Te Deum. — Le mardy 25 juillet, jour et feste de saint Jacques, on chanta un *Te Deum* pour actions de grâces d'une victoire remportée en Flandre par M. de Luxembourg sur les troupes de Flandre et de Hollande. Mgr l'Archevesque qui étoit à Turly vint pour y assister, il officia *in pontificalibus* et se mit dans son trône, Messieurs le lieutenant du roy et intendant n'y assistèrent pas.

Te Deum. — Le dimanche, 30 juillet 1690, semblable *Te Deum* fut chanté et de la même manière pour une victoire sur mer remportée par les Français sur les Anglais et Hollandais.

Te Deum. — Le dimanche, 10 septembre 1690, on chanta le *Te Deum* pour une victoire remportée par M. Catinat, lieutenant général, contre le duc de Savoye. Il n'y eust rien de particulier, sinon qu'un chanoine semy-prébendé, étant en semaine, le Chapitre commit M. Lelarge pour dire l'oraison.

Départ de Monseigneur l'Archevêque. — Le dimanche, 17 septembre 1690, M. l'Archevêque partit après dîner pour aller à Turly et de là à Paris.

Jubilé. — Le lundy 18 décembre 1690, se fit dans l'église Cathédrale [l'ouverture] d'un jubilé universel accordé par N. S. P. le pape Alexandre VIII pour son exaltation au souverain pontificat. La veille, qui fut le dimanche 17, sur les 8 heures du soir, on sonna les grosses cloches et le lendemain, à 4 heures du matin, pareillement. On dit matines, les petites heures et la grand'messe tout de suite. Le sermon commença un peu après 9 heures, lequel fini, on dit nones, pendant lequel temps on ôta les chaises de la nef. Nones étant finies, M. le Chantre avec ses assistants, vint de la sacristie à la psalette, et M. Guenois qui avoit été commis pour faire l'office alla avec la croix, grands et petits diacres et sous-diacres au marchepied du grand autel; on commença le *Veni Creator* qui fut chanté pendant la procession alternativement par le chœur et l'orgue. La procession finie, l'officiant alla avec ses assistants et la croix, à la sacristie, pour quitter sa chappe et prendre une chasuble. La messe fut solennelle du Saint-Esprit, *Gloria et Credo*, quatre chanoines allèrent aux honneurs. Après l'élévation, il y eut un motet; les reliques estoient exposées. Pendant tout le jubilé, il y avoit la vraie croix exposée sur le grand autel avec deux cierges allumés pendant tout le jour. Les jours de Saint-Etienne et Noël, les reliques furent sur l'autel. M. de La Porte, secrétaire de Mgr l'Archevêque, avoit averti Messieurs l'Intendant du Présidial et de la Ville, qui s'y

trouvèrent a la réserve de M. l'Intendant. Le service finit à midy. Il n'y avoit que le candelabre d'allumé.

1691

+ Le mercredi 3 janvier 1691, mourut, entre midy et une heure, M^e Gabriel Legendre, prestre semy-prébende dans Saint-Étienne. Il y avoit bien 36 ans qu'il y étoit. Il étoit du diocèse de Clermont. Il a écrit plusieurs livres sur du velin dont on se sert dans le chœur. Il est mort âgé d'environ soixante ans. Il a été enterré sous le porche du côté du grand archidiaconne. Il étoit chastré.

+ Le mardy 20 mars 1691, mourut M^e Richard Marpon, prestre, chanoine de la Sainte-Chappelle, le plus ancien des chanoines, grand vicaire de M. le Trésorier. Il est mort âgé de 53 ans. Il étoit, il y a peu de temps, trésorier de France. Le lendemain, il fut enterre dans la Sainte-Chappelle.

Te Deum. — Le dimanche, 6 may 1691, fut chanté dans l'église Cathédrale le *Te Deum* pour la prise des villes de Villefranche et de Nysse en Savoye et Piedmont.

Retour de Monseigneur l'Archevesque. — Le lundy 7 may 1691, Mgr l'Archevesque est arrivé le matin a Turly d'où il étoit party le 17 septembre 1690 pour aller à Paris.

Chapitre provincial des Jacobins. — Le dimanche 13 may 1691, les pères Jacobins, tenant pour lors leur Chapitre provincial en ceste ville de Bourges, vinrent

processionnellement dans l'église Cathédrale après la grande messe. Ils y chantèrent une grande messe et y prêchèrent ensuite. Ils dédièrent des thèses : le lundy, à Mgr l'Archevêque de Bourges qui y assista ; le mardi, à Messieurs du Chapitre où ils assistèrent en corps ; le mercredi, à M^e Louis François Dey de Séraucourt, intendant dans la province. Il n'y assista pas ; on dit qu'il avoit trouvé mauvais de ce qu'on ne lui avoit pas dédié immédiatement après Mgr ; et le jeudy, la thèse fut dédiée à Messieurs les Trésoriers de France.

Te Deum. — Le même jour, dimanche 13 may 1691, on chanta le *Te Deum* dans l'église Cathédrale pour la prise de Mons ; on sonna les grosses cloches, la veille, à 9 heures du soir, et le dimanche, à 3 heures du matin. Mgr l'Archevesque y officia. Il sortit de la sacristie *in pontificalibus* et vint se mettre à genoux devant le grand autel. M. le Chantre ayant entonné le *Te Deum*, on fit la procession. Tout le chœur étoit chappé. Étant rentré dans le chœur, Mgr se mit sur son trône. Après le motet, il dit l'oraison *Pro gratiarum actione*, et pour le roy. Ensuite il donna la bénédiction.

† Le mercredi, 16 may 1691, sur le matin, mourut M. de Gaumont, receveur des tailles en ceste ville de Bourges, âgé de 64 à 65 ans. Il fut enterré le lendemain au Fourchaud.

Feste du Saint-Sacrement et Octave. — Le jeudy, 14 juin 1691, feste du Saint-Sacrement, M. Guenois, chanoine, étant en tour, porta le Saint-Sacrement ; l'octave fut preschée par le Père de Séraucourt, jésuite,

à la nomination du Chapitre. Il avoit presque l'avent et le caresme derniers dans Saint-Etienne. Il étoit frère de M. de Séraucourt, pour lors intendant dans la province.

† Le lundy 16 juillet 1691, mourut M. le marquis de Louvoy, subitement, à 2 heures après midy.

† Le mardy 17 juillet 1691, entre 5 et 6 heures du soir, mourut M. de Marvilliers de Cygogne, prestre, chanoine de la Sainte-Chappelle de Bourges, neveu de M. Goulard de la Boulidière, pour lors trésorier de la même église.

Grand archidiaconé rempli. — Le lundy 20 aoust 1691, M^e Pierre de la Chappelle, prestre, fut mis en possession du grand archidiaconé que possédoit son oncle, M^e Claude de la Chappelle, chancelier, *causa permutationis* avec le prieure de Vouillon dont étoit titulaire ledit Pierre de la Chappelle.

Monseigneur l'Archevesque preschant. — Le mardy, 28 aoust 1691, Monseigneur l'Archevesque prescha à dix heures du matin, aux religieuses de la congrégation à la profession de la fille de M. et Mme le Cochois. Il n'y eut dans Bourges ce jour-là, autre sermon que celui de mondit Seigneur, quoique ce fut au jour de Saint-Augustin. (Voyez au vendredy 8 décembre 1684.)

Départ de Mgr l'Archevêque. — Le vendredy 19 octobre 1691, Mgr l'Archevesque est parti de Turly pour aller à Mnars et de là à Paris, sur la nouvelle qu'il a reçue de la maladie de M. le Chevalier de la Vrillière son frère.

+ **Pour le Frère de Mgr l'Archevêque, le Chevalier de Saint-Florentin.** — Le lundy 9 novembre 1691, on fit un service dans Saint-Etienne pour le repos de feu M. le Chevalier de la Vrilliere, frère de M. notre Archevesque. Il avoit nom Pierre. Il mourut à Strasbourg, le 25 octobre dernier. M. Lelarge fut commis par le Chapitre pour faire l'office, il n'y eut que les laudes et la grande messe. Il n'y eut point de vigile la veille ; le Chapitre fit prier M. et Madame l'Intendant, le Présidial et Messieurs de la Ville qui tous y assistèrent. On avoit élevé la chasse ou représentation sur un petit théâtre d'environ deux pieds de haut, qui fut couvert de drap noir, le pupitre, l'aigle et la sellette. MM. Salat et Desmargot firent les diacre et sous diacre avec les petits diacre et sous-diacre ordinaires. Le candélabre étoit allumé, mais il n'y avoit point d'armoiries. Il y en avoit seulement vingt-huit pieces qui furent mises, savoir : au grand autel, aux parements d'en haut et d'en bas, aux cierges, aux six angelots, et à la représentation. On sonna la veille, le soir, et pendant le service.

+ Le lundy 19 novembre 1691, sur les 7 à 8 heures du soir, est mort au séminaire de Bourges M^e Jean-Baptiste Bechet, prestre de la ville de Verdun, âgé de 50 ans ou environ. C'est le premier des directeurs qui soit mort audit séminaire depuis son établissement.

+ **Doyenné vacant.** — Durant les advents de l'annee 1691, la nouvelle vint à Bourges que Messire Nicolas Cheron, doyen de l'Église cathédrale de Bourges, abbé de la Chalade, official et grand vicaire de Paris, où il

résidoit depuis douze ans, sans être venu a Bourges, étoit périlleusement malade. M. Bigot et ceux de son parti se mirent d'abord à solliciter des voix et des suffrages pour le doyenné. Le vendredy 21 décembre, jour de saint Thomas, M. Gaudinot, théologal, partit pour aller voir M. Chéron et arriva le 26 a Paris, où il apprit que M. Chéron lui avoit résigné le doyenné en Cour de Rome (on dit à la sollicitation de Mgr l'Archevesque de Bourges), et que le courrier estoit parti la veille, qui estoit 25^e jour de Noel. Cette nouvelle étant venue à Bourges, fit que personne ne pensa à solliciter le doyenné, à la réserve de M. Bigot qui, avec ses adherents, poussa toujours sa pointe, la Bulle de Rome qu'on croyoit qu'obtiendrait M. Gaudinot retenant les autres. Le jeudy 3 janvier 1692, on reçut nouvelle que M. Chéron avoit été mis à l'Extrême-Onction du lundy précédent, qui étoit le dernier jour de l'an. Sur cette nouvelle, le parti de M. Bigot fit un acte pour lier, disoient-ils, les mains du Pape, quoiqu'il n'y eut aucune certitude de la mort de M. Chéron. Le samedi 5 janvier, on reçut la nouvelle de sa mort, arrivée le mercredy 2 janvier 1692, à deux heures du matin. Le même jour il y eut convocation pour après complies, et là on arrêta le jour de l'élection au lundy 4 février; quoi qu'on fut toujours dans l'incertitude de la bulle qu'obtiendrait M le Theologal.

1692

Te Deum. — Le mercredy 30 janvier 1692, *Te Deum* pour la prise de Montmélian, panegyrique du roy prononcé par M. Perrot.

Administration des Sacrements — Du vendredy 1^{er} février 1692, le Chapitre tenant, M. Cholet y monta et dit que M. Ignace Heurtault s'étoit trouvé mal et étoit en peril et demandoit les sacrements. On y envoya M. Gabard, sacristain, pour le confesser. Ensuite on alla en corps lui administrer le Saint-Sacrement ; M. Bigot, grand chantre, fut prié par le Chapitre de le faire. MM. Guenois et Gassot portoient le daix. Comme on sortoit de la chambre du malade, l'un des bastonniers tomba dans le degré et se cassa la cuisse en deux endroits. Ce même jour l'indultaire requit le doyen.

Doyenné rempli. — Du lundy 4 fevrier 1692, jour pris pour l'élection, M. Bigot, apres toutes les cérémonies requises en pareil cas entièrement observées, fut nommé et élu par tous les vocaux, quoique deux jours auparavant il ne fut pas assuré du nombre de voix qui lui étoit nécessaire, M. Heurtault de Vouzeron ayant 13 voix, contrebalançoit ; mais ayant su que M. le Théologal avoit envoyé sa procuration en faveur de M. Bigot, il desista. Ainsi, tout le monde nomma M. Bigot qui fut mis en possession. Il y avoit 7 procurations de 7 absents, entre autres du sieur Pierre Néraud, qui étoit dans les prisons de Dun-le-Roy. Le Conseil, composé de Messieurs de La Chappelle, Le Clerc et de La Thaumassière, furent d'avis qu'il pouvoit donner son suffrage et que sa procuration devoit être admise. Bien des gens de la ville étoient d'avis contraire. On sonna la grosse cloche pour l'entrée du Chapitre, et toutes les grosses cloches sonnerent pendant la procession du *Te Deum*.

Jubilé. — Le mercredi de la semaine de la Passion, 26 mars 1692, l'ouverture du jubilé universel accordé par N. S. P. le Pape Innocent XII fut faite dans l'église Cathédrale. La veille, qui fut le mardi au soir, on sonna les grosses cloches, comme aussi le lendemain de grand matin. On dit matines, laudes, les sept psaumes (accuse que c'étoit le mercredi), primes, sexte, nones et la grand messe du jour tout de suite. Le sermon commença à 9 heures. Après le sermon on dit vespres du jour, pendant lequel temps on ôta les chaises de la nef. Vespres étant finies, M. le Chantre et ses deux assistants sortirent de la sacristie. Suivoient M. Bigot, doyen qui fit l'office ; de Biet, le diacre, et Triboudet, sous-diacre, assistés des petits diacre et sous-diacre ordinaires. M. le Chantre avec ses assistants alla droit à la Psalette et M. le Doyen avec ses assistants alla se mettre à genoux à l'autel. Pour lors, M. le Chantre entonna le *Veni Creator* ; le premier verset étant fini, on fit la procession autour de l'église ; l'orgue et le chœur chantant alternativement le *Veni Creator* que M. le Chantre ne fit que commencer dans le chœur ; où, étant retournés, M. le Chantre se mit à la Psalette et M. le Doyen alla avec les officiants à la sacristie pour quitter sa chappe et prendre une chasuble. Étant revenus au chœur, M. le Chantre entonna l'*introit*. La messe fut solennelle comme aux fêtes de Chantre. Il y eut *Gloria*, *Credo*, un motet ; le diacre, pendant le *Gloria*, alla aux ensencements, le sous-diacre porta baiser l'Évangile pendant le *Credo*, quatre des Messieurs allèrent aux honneurs, et tout l'office finit à midy. Il n'y avoit que la croix exposée sur l'autel, et elle le fut pendant tout le temps du

jubilé, avec deux cierges qui furent toujours allumés sur l'autel pendant le jubilé. A cette ouverture il n'y eut de luminaire que sur le candélabre, et quelques cierges sur le grand autel pendant la grand'messe.

Dimanche des Rameaux. — Le 30 mars 1692, dimanche des Rameaux, le mauvais temps et les mauvais chemins empêchèrent qu'on ne fit la procession au Château. On la fit après le sermon, autour de l'église. MM. Thiault et Le Bas, semy-prebendes, porterent la relique ordinaire. La bénédiction du buis se fit à la chapelle de la Châtre. La relique fut posée au-devant de la chapelle. *Attolite portas* fut chanté aux portes du chœur, la musique étoit au jubé. Les religieuses de la congrégation avoient fourni le buis.

Le samedi saint, 5 avril 1692, se rencontrant dans le jubilé, il n'y eut point, comme d'ordinaire, à l'issue de complies de discours et d'absolution dans la sacristie, par la seule raison que cela se rencontroit dans le jubilé ; plusieurs néanmoins étoient d'avis contraire, disant qu'on devoit faire comme de coutume. Le mercredi saint il n'y en eut point dans l'église ; mais aussi Mgr l'Archevesque n'étoit pas retourné à Paris.

Prédicateurs. — L'Avent de 1691 a été presché par le P. de La Cube capucin, appelé le Père Gille de Bourges, et le caresme de cette présente année, 1692, a été presché par le P. Fauvel, jésuite.

† Le jeudi 10 avril 1692, sur les cinq heures après dîner, mourut M. Didier [Desiderius] Poyret, prestre, chanoine de résidence. Il étoit de Lorraine, âgé de 77 ans.

Il y avoit plus de quarante ans qu'il étoit dans Saint-Étienne; le lendemain on avança vespres d'une demi-heure. Après complies, on alla enlever le corps ; ceux de la résidence firent l'office, et portoient les coins du drap. Il est enterré devant la chappelle où se dit la messe décanale; et le samedi, apres la grand messe, on fit le service.

Retour de Monseigneur. — Le lundy 14 avril 1692, Mgr l'Archevesque est arrivé à Turly, venant de Paris où il étoit allé le 19 octobre 1691.

+ Le mercredy, jour de saint Georges, 23 avril 1692, mourut M. Jacques Le Bloy, doyen de la faculte de médecine, âgé de 78 ans, et fut le lendemain enterre dans l'église du Fourchaud.

Départ de Monseigneur. — Ce lundy, 5 may 1692, Monseigneur est parti pour aller en visite à Saint-Amand. Il a emmené M. Lelarge official. Ce même jour on a commencé une neuvaine pour demander du beau temps ; le froid étant excessif pour la saison, et gastant les fruits de la terre surtout les vignes qui furent gelées et grêlées, notamment le vendredy et samedi 9 et 10 de may. La neuvaine finit le mardy 13 de may second jour des Rogations, par un *Laudate Dominum omnes gentes* en faux-bourbons. Il y eut toujours grand monde aux processions et Messieurs de la ville assistèrent à toutes.

Le lundy, 12 may 1692, commencèrent les processions des Rogations. La première station fut à Saint-Ursin, la deuxième aux Capucins où l'on fut contraint de de-

meurer accause du mauvais temps. On y dit la grande messe, et on revint à l'église; Le mardy, second jour, on ne sortit point de l'église; la première station qui se devoit faire à Notre-Dame de Salles, fut faite à la chapelle de Montigny; la deuxième à faire au séminaire, fut faite à la chapelle de Saint-Martin; la troisième, à la Sainte-Chappelle, fut faite à la chapelle de Saint-Denis; la quatrième des Pères de l'Oratoire, fut faite à Notre-Dame de Reims, et la cinquième, de Saint-Fulgent, fut faite à la chapelle de Saint-Nicolas. On dit la messe à la Chapelle au Duc. Le mercredi 14, le temps fut beau et la procession se fit à l'ordinaire.

Retour de Monseigneur. — Le jedy, 29 may 1692 Monseigneur retourna à Turly, du cours de sa visite, et le lendemain vendredy 30. M. Lelarge et tous les autres qui l'avoient accompagné retournèrent pareillement.

Feste et Octave du Saint-Sacrement. — Le jedy 5 juin 1692, feste du Saint-Sacrement, M. Gassot étant en tour le porta. Le soir, il donna à souper à Messieurs. L'octave a été preschée par un capucin, le père de Lacube, nommé le père Gille de Bourges, qui avoit presché l'Avent dernier. Mgr l'Archevesque a nommé le prédicateur pour l'octave, cette presente année; ce sera au Chapitre à nommer l'année prochaine 1693.

† Le dimanche 8 juin 1692 mourut, sur les 4 heures du matin, M. Antoine Sallé, âgé de 67 ans. Il étoit doyen des procureurs de l'Officialité, homme d'expérience et sachant bien sa profession.

Neufvaine pour le beau temps. Le jeudy 19 juin 1692, on commença une neufvaine de prières publiques pour le mauvais temps, froid et pluies, qui retardoient extrêmement la maturité des blés, vignes et fruits de la terre. Il fit dès le lendemain une chaleur excessive.

+ Le dimanche 22 juin 1692, mourut, sur les 6 heures du soir, le père Antoine Moret, chanoine régulier de Saint-Augustin, prieur curé de Saint-Pierre-le-Marche. Il y eut contestation, et du lieu où il seroit enterre et qui l'enterrerait. Les Pères de Saint-Ambroise prétendoient qu'étant curés primitifs de Saint-Pierre le Marche, et le défunt étant religieux et leur confrère, l'enlever et l'enterrer eux-mêmes dans Saint-Pierre-le Marche, ou du moins que le clergé de Saint-Pierre le porterait à Saint-Ambroise. Les curés de Bourges prétendoient qu'ils devoient l'enterrer dans Saint-Pierre-le-Marché et que l'ancien curé feroit la cérémonie vu l'absence de M. l'Archiprêtre. Les religieux de Saint-Ambroise se disoient en possession; mais ne la prouvant pas, MM. Lelarge et de La Chapelle, grands-vicaires, ordonnèrent que, par provision, il seroit enterré dans Saint-Pierre par les curés de Bourges.

Chasse de Sainte-Solange. — Messieurs de la ville étant allés à Turly prier M. l'Archevesque de faire venir la chasse de sainte Solange, accause des pluies continues et du froid qui faisoient que les blés et vignes non seulement retardoient, mais déperissoient beaucoup. Monseigneur leur promit qu'il viendrait à Bourges pour en conférer avec Messieurs du Chapitre. En effet, il

vint le mardy 1^{er} juillet 1692, et, sur les 6 heures du soir, ayant fait avertir ceux de Messieurs qui étoient logés dans le cloître, MM. Lelarge, Perrot, Guenois et Riglet s'y rendirent, et là le jour fuct pris pour faire venir la châsse, au samedi 5 juillet 1692. Ce jour-là, on dit le service tout de suite comme on fait les jours des Synodes. Sur les 10 heures, on sonna la grosse cloche pour convoquer le clergé séculier et régulier, et les corps du Présidial et de la Ville. On partit à 10 heures et demie, on sortit par la porte du costé du grand Archidiaconé, pour aller aux Capucins, où la châsse devoit être disposée. Les rues étoient tapissées, Mgr l'Archevêque assista à la procession en habit, comme ès-procession des rogations c'est-à-dire, avec son surplis comme il assiste au chœur pendant l'office; pendant la procession, on chanta en faux-bourdon les psaumes graduels; la châsse entrant dans l'église des Capucins. le sieur curé de Sainte-Solange, pour la présenter à Monseigneur, lui fit un discours latin, auquel mondit seigneur respondit aussi en latin. Le clergé ayant chanté : *Veni sponsa Christi*, Mgr l'Archevesque dit un verset et l'oraison de sainte Solange. Cela fait, on retourna à Saint-Estienne. Dans l'aller et le retour, la pluie fut toujours continuelle; on déposa la châsse sur le grand-autel, et M. Gentil, semy-prebendé, dit une messe basse à l'autel de Saint-Philippe, messe votive de sainte Solange. Au commencement, la musique chanta un motet de sainte Solange, à l'élévation : *Domine non secundum peccata nostra, etc.*, et à la fin : *Domine salvum fac regem*. Après la messe, on retourna processionnellement la châsse à Saint-Laurent, et comme Mgr l'Archevesque, qui

avoit dict les oraisons à la fin de la messe, s'étoit retiré, M. Thiault, semy-prebendé, prit l'étole sans chappe et marchoit après la relique. Le cure de Sainte-Solange avoit osté son étole dès les Capucins, et il marcha toujours à la procession le premier de la résidence.

+ Le jeudy 10 juillet 1692, mourut, sur le soir, Joseph Ruellé, conseiller au Présidial de Bourges, âgé de 48 ans.

Prières des 40 heures pour le temps. — Le dimanche 13 juillet 1692, les pluies et le mauvais temps continuant toujours, se fit dans l'église Cathédrale l'ouverture des 40 heures. On avança le service et la grand'messe du jour d'une demi-heure. Entre 10 et 11, on sonna la grosse cloche pour avertir tous les corps et le clergé séculier et régulier. Semblables prières furent faites en 1675, 11 juillet. Sur les 11 heures, on commença la messe du Saint-Esprit. Mgr l'Archevesque fit l'office, qui fut solennel et de chantre ; quatre de Messieurs allèrent aux honneurs. L'office finit un peu après midy. Le distributeur eut soin de distribuer des billets pour aller pendant une heure devant le Saint-Sacrement. On avoit pour cela mis deux prie-Dieu sur le plan du grand autel. Les grosses cloches sonnèrent le samedi, sur les 9 heures du soir, par 3 volées, et le lendemain, dimanche, à 4 heures du matin, la même chose ; le lundy et mardy, le dommier vint de la sacristie avec l'étole et une chappe se mettre à genoux au grand autel, où il entonna : *Tantum ergo* et *Genitori genitoque*, un verset et l'oraison du Saint-Sacrement, fit les encensements ordinaires, ayant mis le Saint-Sacre-

ment dans le reposoir, et là il commença matines, retourna à la sacristie pour quitter la chappe et l'étole, et revint au chœur.

Les vespres ne commencèrent le lundy et mardy qu'à cinq heures : ensuite, le salut et bénédiction. Les 40 heures se firent ensuite dans toute la ville, dans 2 églises, pendant 3 jours, et cela dura jusqu'au 4 de septembre inclusivement, ainsi qu'il paraît par cet imprimé 1.

+ Le lundy 14 juillet 1692, entre 11 heures et midy, mourut M^e Charles Jouhannet, prêtre, prieur-curé de Saint-Fulgent, âgé de 72 ou 73 ans.

+ Le mardy 12 d'aoust 1692, mourut Martin Foucaut, sous-diacre, chanoine de Mehun; et le lendemain il fut enterré dans l'église de Mehun, où il mourut. Ce fut lui qui fonda l'octave du Saint-Sacrement dans l'Église Cathédrale de Bourges, en 1688. (Voyez au jeudy 9 juin 1689.)

+ Le lundy 18 d'aoust 1692, on fit un service solennel pour M. le comte de Saint-Florentin, Philippe Phelipeaux, frère de M. notre Archevesque. Il mourut à Mons le 9 du courant des blessures qu'il avoit reçues à la bataille donnée en Flandre le 3 de ce mois. M. le Chancelier, prié par le Chapitre, a fait l'office. Il n'y eut point de vigiles la veille. On sonna le clas, et ensuite une volée. Le dimanche, sur les 8 heures du soir, on avança l'office de demie heure. Pendant la grand'

1. L'imprimé auquel il est fait allusion n'est plus joint au manuscrit.

messe, le gros appeau sonna. Messieurs du Chapitre avoient fait prier M. et Mme l'Intendant, Messieurs du Présidial et Messieurs de ville. Tous y assistèrent. Le diacre et sous-diacre étoient des chanoines capitulants, avec les petits diacre et sous-diacre ordinaires. La représentation ou châsse étoit sur un piédestal élevé de 2 pieds et couvert de noir. Il y avoit 4 chandeliers de chaque coste, à chacun des armoiries, 3 au candélabre, 1 au pilier qui soutient la panne dans le milieu, au bas duquel on avoit mis l'autel de saint Philippe; 6 aux angelots, 6 sur le grand autel, 6 au haut du rétable, 2 au parement d'en haut et 2 au parement d'en bas, qui font en tout 3 douzaines. L'agle et la sellette étoient couverts de noir. Il y eut un louis d'or d'offerte, qui fut partagé uniquement entre la residence d'en haut, les officians costres et le bas chœur n y participant point.

Réception du Gouverneur. — Le jeudy 11 septembre 1692, entre 3 et 4 heures du soir, arriva à Bourges messire Charles, comte d'Aubigné, chevalier des ordres du roy, gouverneur du Berry, frère de Mme de Maintenon. Il vint descendre à l'église cathédrale; il y fust reçu sous l'orgue par le clergé avec la croix levée. M. le Chancelier étant seul dignité pour lors, lui presenta le goupillon et l'harangua; le discours fini il fut conduit processionnellement au chœur; pendant la marche, l'orgue jouoit. Il se plaça à main droite dans les sièges hauts dans celuy qui suit immédiatement le siège où M. l'Archevêque se met dans les jours ordinaires. On chanta le *Te Deum* à deux chœurs et ensuite

le *Domine saluum fac regem* en musique sans oraison. Cela fait on le reconduisit jusqu'à la grande porte comme on l'avoit conduit dans le chœur. Environ une demi-heure après on s'assembla chez M. le Chancelier et on alla en corps, précédés par les bastonniers, chez M. de Séraucourt, intendant, où logeait M. le Gouverneur; et là M. le Chancelier lui fit une seconde harangue. Il y eût quelques vicaires qui marchèrent avec messieurs du Chapitre, dont quelques-uns dirent que cela ne se devoit point. Les grosses cloches sonnèrent lorsque M. le Gouverneur entra dans l'église et lorsqu'il en sortit. Il y avoit un tapis et deux carreaux dans la place du chœur où il se mit. Le mercredy, 17 septembre, il partit sur les 8 heures du matin pour aller aux eaux de Bourbon; ce jour-la, à l'issue de matines, la compagnie s'étoit assemblée pour délibérer, si on iroit le saluer avant son départ, mais on y alla point. Lorsque le Présidial l'alla saluer, il le conduisit jusqu'au jardin, mais pour le Chapitre et les autres Corps il ne sortit point de sa chambre, etc.

+ La nuict du jeudy 30 au vendredy 31 octobre 1692, mourut M^e Ligier Lami, prêtre, chanoine de Notre-Dame de Sales, et fut enterre dans l'église de Notre-Dame de Sales le vendredy au soir.

+ Le vendredy 28 de novembre 1692, sur les 4 heures du matin, mourut M^e Antoine du Molin, prestre chanoine en l'église de Saint-Ursin et hebdomadier en l'église Cathédrale. Il mourut dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier, avec lequel messieurs de Saint-Ursin, prévoyant qu'ils auraient quelque difficulté pour l'enlève-

ment du corps, ils vinrent prier messieurs de Saint-Estienne, d'en vouloir faire la cérémonie, ce qui leur fut accorde ; mais comme on étoit sur le point de sortir de l'église, Messieurs de Saint Ursin et le curé de Saint-Pierre voulant assister à la procession, il y eut contestation entre eux pour la marche ; Messieurs les grands vicaires ordonnèrent que les uns et les autres n'y assisteraient ; ainsi l'église Cathédrale fit toute la cérémonie et comme le défunt n'avoit point élu de sépulture, il fut enterré sur les 5 heures du soir dans Saint-Estienne, dans l'aile proche la chapelle de Saint-André et la chapelle des Coppins. Le lendemain samedi, il y eust un service. Messieurs de la Résidence portoient les coins du drap et firent toute la cérémonie ; les trois leçons furent chantées par trois chanoines capitulants. Il y eut grosse sonnerie, etc.

Arrivée et départ de M. l'Archevesque. — Le jeudi 18 décembre 1692, M. l'Archevesque arriva de Paris à Turly ; le samedi 20, il fit l'ordination, s'en retourna à Turly d'où il partit le lundy 22, pour aller en Bourgogne et de là à Paris.

1693

Prébende de M. Foucheret conférée. — Le lundy 12 janvier 1693, il y eut convocation et assemblée après vespres. M^e Jacques Foucheret, prestre et le plus ancien chanoine de Saint-Estienne envoya une demission pure et simple, au Chapitre, de sa prébende. On la déclara vacante et elle fut conférée à M^e Estienne Rongin, prestre chanoine du château, et il en prit possession.

Chute de bâtiments à l'Archevesché. — La nuit du mercredi 11 février 1693, au jeudi 12, sur les onze heures du soir, tomba une partie de la salle haute de l'Archevesché, où l'on tenoit le bureau et l'officialité.

Sinode. — Le jeudi 9 avril 1693, après la messe, procession et cérémonie accoutumées, faites dans Saint-Etienne, on tint le synode dans l'église du Séminaire. M. le chanoine Corbin fit l'oraison sinodale. Mgr l'Archevêque y estoit.

Neufvaine. — Le jeudi 23 avril 1693, jour de saint Georges, on commença dans Saint Estienne des prières publiques par une neufvaine à l'ordinaire, pour avoir du beau temps, les pluies ayant été continuelles tout ce mois et tout le mois de mars précédent.

Concurrence du 1^{er} vendredy. — Le 1^{er} jour de may fut un vendredy, qui se trouva dans le cours de cette neufvaine, on fit comme il est marqué au dimanche 30 d'avril 1679.

Sainte Solange festée. — Les deux ou trois années dernières, et la présente année 1693, ayant été fort pluvieuses et stériles, et les pluies continuant toujours, Messieurs les maire et échevins de la ville de Bourges présentèrent, au nom de tout le peuple, requête à M. l'Archevesque, aux fins qu'il lui plût ordonner que la fête de sainte Solange serait dorénavant chômée et festée, tant dans la ville de Bourges que dans toute la septaine. Sur quoi Mgr en ayant conféré avec MM. de la Chappelle et Corbin, députés du Chapitre de Saint-Etienne, et avec MM. les députés et syndic du clergé et

du Séminaire, la requête fut entérinée, et attendu que la feste de sainte Solange qui est toujours le 10 de may et que la feste de Pentecôte se rencontrait cette présente année 1693, le même jour, 10 du mois, la feste de sainte Solange fut remise au lundy d'après la Trinité 18 may. La veille qui fut le dimanche 17 may, les grosses cloches sonnèrent par 3 volées, sur les 9 heures du soir. Le lendemain, on dict matines, laudes et primes tout de suite. Sur les 10 à 11, Mgr l'Archevêque, avec tout le clergé séculier et régulier, les bénédictins même y étoient, alla à Saint-Privé prendre la châsse de sainte Solange. Les rues étoient tapissées. Il plut et fit fort mauvais temps pendant toute la procession à laquelle assistèrent Messieurs de la ville en robes de livrées, et M. Dey de Séraucourt, intendant, en robe rouge à la tête du Présidial. Les châsses de saint Palais et de saint Fulgent accompagnoient celle de sainte Solange qui marchoit la dernière. Il y avoit un concours incroyable de peuple ; presque tous les curés de la Septaine s'y trouvèrent. J'y comptai 88 croix et bannières. Mgr étant rentré dans l'église, il alla à la sacristie s'habiller pour dire la messe sans passer par le chœur. Pendant ce temps-là on chanta tierce au chœur. Ensuite la messe fut dite et célébrée pontificalement par Mgr l'Archevêque, M. Guenois faisant le chantre. La foule du peuple empêcha que quatre de Messieurs allassent aux honneurs. Messieurs de la ville et leurs officiers communièrent. La messe étant achevée, on chanta sexte. Ensuite on porta les châsses, que l'on avoit mis sur l'autel de saint Philippe et un autre que l'on avoit dressé dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier. Il étoit plus de deux [heures] quand le tout finit.

Feste du Saint Sacrement dans les Bonnets Verts.—

Le jour et feste du Saint-Sacrement s'est trouvé cette présente année 1693, le jeudy 21 may, pendant la jurisdiction des Bonnets Verds qui, occupant toutes les jurisdictions royales vouloient, à la place de M. le prévôt, venir à Saint-Estienne mettre ordre à la marche des bastons et gens de mestier, comme fait M. le prévost ; prévoyant que cela ferait peut-être quelques difficultés, ils virent quelques jours auparavant Mgr l'Archevesque et Messieurs du Chapitre de Saint-Estienne, qui leur dirent qu'ils ne souffroient pas que leurs officiers fissent aucune fonction dans l'église et dans le cloître. En effet, le jour du Saint-Sacrement ils firent assembler tous les bastons vers la Sainte-Chappelle, qui passèrent tous processionnellement dans la rue du Chêne percé jusqu'à la porte du cloistre qui joint l'auditoire, par laquelle ils passèrent et par devant les greniers, et sortiront par la porte des Trois-Maillets. M. de la Chapelle étoit en tour de porter le Saint-Sacrement, M. Corbin le porta pour lui. La pluye commença lorsque le Saint-Sacrement étoit dans la rue des Areines. On fut fort longtemps dans la chappelle des Pains, dans le cimetièrre de Saint-Pierre-le-Guillard. La pluye fut excessive ; chacun se sauva comme il put, les chappes furent fort gastées ; l'octave a été preschée dans Saint-Estienne par le père Odièvre, bénédictin, nommé par le Chapitre. M. Corbin, qui avoit officié tout le jour, porta le Saint-Sacrement au salut ; le vendredy ce fust M. de la Chapelle chancelier ; le samedy ce fust M. Guenois, M. Lelarge étant absent, et M. Perrot incommodé. Le dimanche ce fust M. Gassot ; le lundy M. Rousseau ; le mardy

M. Bengy, le mercredi M. Agard, le jeudi jour de l'octave ce fut M. Bourdaloue. M. Gassot, comme étant en semaine, avoit officié le matin et porté le Saint-Sacrement à Saint Pierre. Après le dernier salut de cette octave on ne chanta point *Laudate Dominum omnes gentes*, etc.

Cours pour faire travailler les pauvres. — Le jeudi 9 juin 1693, on commença à faire travailler les pauvres, pour combler les fossés et faire un cours derrière le Séminaire. M. Dey de Séraucourt, intendant, tira de l'argent des séculiers et M. l'Archevesque des Ecclésiastiques. Le Chapitre de Bourges donna 60 livres.

Te Deum Hildeberg. — Le dimanche 21 juin 1693, on chanta le *Te Deum* pour la prise d'Hildeberg en Allemagne, capitale du Palatinat. M. l'Archevesque vint de Turly. Il assista à vespre ; l'oraison de vespres dite, il alla par le chœur à la sacristie. Ayant donné la bénédiction, le chœur sortit à l'ordinaire pour aller à la station, laquelle étant finie, on reentra dans le chœur. Complies étant finies, M. Guénois faisant le chantre assisté des deux assistants entra dans le chœur. Ensuite M. l'Archevesque *in pontificalibus*, alla se placer à son trône, où il commença le *Te Deum*, et où il se remit à la fin de la procession, dit l'oraison et donna la bénédiction. Le chœur n'étoit point chappé, on ne sonna les grosses cloches ni le soir la veille, ni le matin du jour.

Incendie. — Le vendredy, 31 et dernier jour de juillet 1693, sur les dix à onze heures du matin, le feu se

prit chez un boulanger nommé Buisson, dans la maison qui fait un coin de rue, tout vis-à-vis la grande porte de la cour de la Sainte-Chappelle. Cette maison fut consumée en peu de temps ; il faisait très grand chaud, grand soleil, et un vent de galerne fort violent ; quelques bluettes de feu furent portées sur la Sainte-Chappelle et dans le clocher. En un mot avant les 4 heures du soir, la Sainte-Chappelle, la salle du palais et près de cent maisons même hors de la ville, jusqu'au jardin de M. le Prince furent consumées par le feu. On exposa le Saint-Sacrement presque dans toutes les églises. Il le fut dans Saint-Etienne après vespres ; on croyoit que toute la ville abismerait par le feu. Et si le vent eut changé, il y avoit fort à craindre pour l'église cathédrale. On pria les magistrats de faire deloger les boulangers logés proche cette grande et belle église, etc.

+ Du lundy, jour de saint Laurent, 10 d'aoust 1693, a deux heures après midi, mourut M. Henri Le Gentil, prestre du diocèse d'Angers, semy-prébendé dans Saint Estienne. Il étoit basse-contre, bon résident et confessoit. Il fut enterré le lendemain dans l'aile proche la porte du costé de l'Archevêché.

Procession de l'Assomption. — Le samedi 13 d'aoust 1693, M. l'Archevesque qui n'avoit pas officié le jour assista à la procession. Complies étant achevées, il vint se mettre à genoux au grand-autel. La Notre-Dame fut portée sur un brancard par MM. Thiault et Lebas, semy-prébendés à la chappelle au Duc. Monseigneur dit un verset et oraison de la Vierge dont l'image

fut laissée en la dite chappelle. La procession etant rentrée dans le chœur, Monseigneur alla droit au grand-autel d'où ayant dit l'oraison, il donna la bénédiction. En 1686, ce ne fut pas tout à fait la même chose... (Voyez, etc.)

Te Deum. — Le dimanche 23 d'aoust 1693, il y eut *Te Deum* pour une victoire remportée par M. de Luxembourg en Flandre, contre le prince d'Orange. On sonna les grosses cloches la veille sur les 9 heures du soir, et le lendemain de grand matin. M. l'Archevesque y assista en habit de chanoine et se mit dans son siège ordinaire. Il n'y avoit ni chappes ni baston de chantre, etc. Il y a peu de tems qu'on en chanta encore un pour la prise de Rose.

+ Aujourd'huy mardy, premier jour de septembre 1693, un peu après midy, est morte Claude Perrot ma sœur, veuve de Gabriel Debize, sieur de Soulangis du Puis-hors, âgé de soixante-deux ans et cinq mois. Elle est enterrée dans l'église de Saint-Pierre-le-Puellier.

+ Le mercredy 14 d'octobre 1693, sur les 3 heures du matin, est mort M. Jacques Foucheret, ancien chanoine de Saint-Estienne âgé de 74 ans ; le lendemain il fut enterré dans la nef tout proche Mathieu Foucheret, etc.

+ Le vendredy 16 d'octobre 1693, fut enterré M. Gilles Augier, ancien avocat, âgé de 78 ans.

Assemblée diocésaine. — Le samedi 24 d'octobre 1693, a esté tenu dans l'église du Séminaire, une assem-

blee diocésaine, où Monseigneur a présidé. Messieurs de La Chapelle, Lelarge, Perrot et Guenois ont été commis pour se trouver à l'Assemblée provinciale qui se tiendra lundy prochain, 26 du courant. Messieurs les Cures de la ville de Bourges s'étant trouvés à cette assemblée diocésaine es personnes de Messieurs les Curés de Saint-Oustrillet et de Saint-Jean-le-Vieil, Monseigneur les fit sortir de l'assemblée, leur disant que les curés de la ville ne faisoient point de corps et qu'ils ne le souffriroit jamais.

Te Deum. — Le dimanche 25 d'octobre 1693, il y eust un *Te Deum* chanté pour une victoire remportée par le maréchal de Catinat, en Piemont, contre le duc de Savoie. M. l'Archevesque y assista *in pontificalibus* ; le chantre avec ses deux assistants. On sonna la veille, sur les 8 à 9 heures du soir, 3 volees, et le matin sur les 4 à 5 heures.

Assemblée provinciale. — Le lundy se tint l'assemblée provinciale dans une chambre haute chez M. de la Porte, secrétaire de M. l'Archevesque, loge a la Chancellerie, où Monseigneur et Messieurs de La Chapelle, Lelarge, Perrot et Guenois, assistèrent pour le diocèse de Bourges, M..... .. pour Monseigneur, et le diocèse de Clermont ; M. de Pinonnaille pour le siege vacant et diocèse de Saint-Flour ; M. Pierre Sabbatier pour Monseigneur et diocèse de Limoges ; M. Meslon pour Monseigneur et diocèse de Tulle, et M. l'abbé de Fillières, pour Monseigneur et diocèse du Puy. Mgr de Bourges et M. de La Chapelle, chanoine et chancelier de l'église cathedrale de Bourges, furent députés pour

l'Assemblée générale à Paris, indiquée au 14 décembre 1633, uniquement pour l'affaire concernant la taxe des bois ecclésiastiques.

Départ de Mgr l'Archevesque. — Le jeudy 12 de novembre 1693, Mgr étant à Turly alla coucher à Quantilly, d'où il partit le lendemain pour Paris.

Distribution des pauvres. — MM. du clergé ayant eu avis que M. de Séraucourt, intendant, et MM. les maire et eschevins s'assembloient depuis quelques jours pour, en conséquence d'un arrêt qui ordonnoit qu'on soulagerait les pauvres depuis le 20 de novembre jusqu'au 20 de juin, travailler a cette affaire, et que le tout se faisoit à l'insu et sans la participation du clergé qu'ils prétendoient taxer et imposer ; après quelques conférences sur ce sujet avec M. l'Intendant, ce jourd'huy jeudy 19 de novembre 1693, convocation a été faite de tout le clergé de la ville, indiquée par MM. les Grands Vicaires. On s'est assemblé chez M. de la Chapelle l'un d'eux. Pour le Chapitre de Saint Estienne, y assistèrent MM. Perrot et Rongen, M. de la Chapelle ayant fait l'ouverture. Enfin on résolut qu'on écrirait dès ce soir à Mgr l'Archevesque qui étoit à Paris. On demeura unanimement d'accord de deux choses : 1° Que ce n'étoit point aux maire et échevins d'imposer les ecclésiastiques, comme en effet cela est réglé par lettres patentes et arrêts insérés dans les mémoires du clergé, qui règlent comme les choses doivent être faites en pareil cas. 2° Que l'on tacherait de n'en porter que la sixième, étant une charge générale et publique. (Voy. au vendredi 17 février 1679.) — Dans cette assemblée on avoit

convoqué MM. les maire et échevins qui ne voulurent pas s'y trouver. M. le Procureur du roy s'y trouva. On dressa un procès-verbal du tout qui fut signé de lui et de tous les assistants et envoyé le soir même à Paris à Mgr l'Archevesque.

Prédicateur de l'Advent.— Ce 29 de novembre 1693, 1^{er} dimanche de l'Advent, le P. Rolineau, jesuite, recteur du collège de Moulin, a commencé de prescher l'Advent dans Saint-Estienne.

† Ce même jour, sur le midy, mourut M^e Etienne Bernardeau, prêtre, ancien semy-prebendé de Saint-Estienne, âgé de 68 à 69 ans. Le lendemain lundy, jour de Saint-André, il a été enterré derrière la chaire du prédicateur, devant l'autel de la Trinité. Il a fait une fondation d'une messe tous les jeudis et pour ce a donné à l'église 800 livres.

Prébende conférée.— Après l'enterrement, convocation ayant été faicte de la compagnie, M^e Nicolas Lelarge, prestre, fut mis en possession de la prebende que possédoit dans Saint-Estienne Messire Jean Lelarge sur la résignation qu'il avoit faite en cour de Rome en sa faveur et visa sur ycelle.

2^e Assemblée pour la distribution des pauvres.— Le vendredy 4 de décembre 1693, la clergé de la ville s'assembla encore chez M. de La Chapelle, grand vicaire, pour délibérer sur la distribution des pauvres. On y avoit convoqué MM. les maire et échevins et procureur du roy ; mais les uns et les autres ne s'y trouvèrent ; on

attendit jusqu'à 3 heures. Pour lors vint M. de la Chapelle, docteur ès-lois, qui appela dans une autre chambre M. le grand vicaire et M. de la Porte, secrétaire de Mgr l'Archevesque. Ils eurent longue conférence ensemble, après quoi s'étant ledit sieur de La Chapelle retiré sans avoir parlé au clergé assemblé, M. le grand vicaire rentra, et dit à l'assemblée que leur conférence avoit été sur la difficulté que faisoient MM. de la ville de venir chez M. le Grand Vicaire ; qu'ils étoient présentement assembles chez M. l'Intendant, que si le clergé vouloit y aller on y réglerait toutes choses ; qu'ils lui avoient dit que cela étoit contre les règlements, et lui avoient fait voir un arrêt et une lettre du roy qui portoient que l'assemblée se tiendrait à l'archevesché ; qu'ils avoient cet arrêt et cette lettre, pour les faire voir à MM. de la ville (ils en avoient déjà eu communication), et qu'ils retourneraient dans peu rendre réponse. On attendit jusqu'à 5 heures, et pour lors M^e Barthélémy Clerjault, greffier de la ville, vint de leur part dire à l'assemblée que MM. de la ville ne pouvoient encore constater le nombre des pauvres, parce que leurs mémoires n'étoient pas encore au net ; mais que ce serait pour lundy prochain, après quoi il se retira ; on nomma quatre commissaires, pour distribuer les pauvres aux ecclésiastiques, afin de faire connaître qu'on n'étoit point en demeure ; et qu'on aviserait autant que nous pourrions de notre côté. Ces quatre commissaires furent MM. Perrot, chanoine de la Cathédrale ; Doulet, chanoine de la Sainte-Chappelle ; le P. abbé de Saint-Sulpice et le P. César Passu, recteur du collège des Jésuites. On fit un procès-verbal de tout ce qui s'étoit passé, dont on envoya copie à Mgr l'Archevesque à Paris.

1694

+Le lundy 1^{er} fevrier 1694 mourut, entre midy et une heure, M^e Jacques Doyen, prestre chanoine de résidence, âgé de près de 78 ans. Il estoit de Verdun. Il fut enterré le lendemain, jour de Notre-Dame, après vespres.

Arrivée de Monseigneur. — Le jeudy saint, 8 d'avril, Monseigneur arriva à Turly, étant demeuré malade quelques jours à Orléans, ce qui fut cause qu'il ne put se rendre à Bourges pour faire les saintes Hui-les et l'ordination. Il étoit parti le 12 novembre 1693 pour Paris.

Prédication de Caresme. — Le P. Labbe, jesuite, a presché le Caresme cette année 1694

+ **Mort de Monseigneur l'Archevesque.** — Le vendredy 30 et dernier jour d'avril 1694, arriva sur les huit heures du soir un courrier qui apporta à M. de la Porte, secrétaire de Monseigneur l'Archevesque, la nouvelle de la mort de mondit seigneur l'Archevesque, Michel Phelippeaux de la Vrillière, arrivée à Paris le mercredy 28 d'avril 1694, sur les neuf à dix heures du soir. Il étoit âgé d'environ 50 ans. Le vendredy 30, il fuct enterré à Saint-Eustache, à Paris.

Siège vacant. — Le samedi 1^{er} de may 1694, à l'issue de Complies, après convocation faite, le Chapitre s'assembla, et fict les officiers du siège vacant, pour grand vicaires, M. Bigot, doyen, qui étoit pour lors a Paris ;

M. de la Chapelle, chancelier, M. Perrot et M. Guenois; pour primat, mondit sieur Guénois; pour official, M. de la Chapelle; pour promoteurs, MM. Corbin et de Vouzeron; pour vice-gérants, Messieurs Fauvre et Gassot; pour grands pénitenciers, M. le Théologal et Messieurs les Directeurs du Séminaire.

Neufvaine. — Le dimanche, 2 de may 1694, on a commencé une neufvaine dans Saint-Estienne pour avoir de la pluye.

Vendredi dans la neufvaine. — Le premier vendredi du mois qu'on va sous terre, s'étant trouvé dans le cours de cette neufvaine, on commença le *Stabat* dans le chœur. On alla sous terre à l'ordinaire, le *Stabat* y étant fini et l'oraison, on ne dict point *De profundis* mais on commença les litanies, et en montant dans l'église, la procession fut continuée par l'aile en tirant à main gauche par la nef et dans le chœur.

Serrage dans la neufvaine. — Le dimanche que l'on devoit serrer le chef de saint Guillaume se rencontra encore dans le cours de cette neufvaine. Le serrage, qu'ils appellent, se devoit faire après Complies, mais on le fit a la procession du matin afin de continuer après Complies les prières pour la neufvaine.

Châsse de sainte Solange. — Le mercredi 12 de may 1694, la châsse de sainte Solange fut apportée en cette ville, par l'ordre de MM. les grands-vicaires, le siège vacant, en conséquence de la prière qui leur en avoit été faite par MM de la ville. Le mardy, sur les 9 heures du soir, on sonna trois volées des grosses cloches.

Le mercredi matin, sur les 4 heures, les grosses cloches sonnèrent encore. On fit tout l'office de suite, sur les 10 heures, le clergé régulier et séculier alla processionnellement à Saint-l'rive, où étoit la relique qui fut présentée par le curé de Bussy (car M. Aury, curé de Sainte-Solange, étoit mort la nuit), à M. le chanoine Guenois, comme au plus ancien qui fut à la procession. Là M. Guenois prit l'étole et une chappe. Les rues étoient tapissées. La procession arriva dans l'église à midy. Il y avoit : 1° le chef de saint Palais ; 2° le chef de saint Fulgent, et ensuite la châsse de sainte Solange ; après le motet, M. Guenois, qui s'étoit mis à la psalette, dit les oraisons ; ensuite on conduisit les reliques jusqu'à Notre-Dame de Salles.

Service pour feu Mgr l'Archevesque. — Le vendredi 21 de may 1694, on chanta les vigiles, et le lendemain samedi 22, on fit le service pour le repos de l'âme de feu Mgr l'Archevesque. M. de la Chapelle, chancelier, officia, en ayant été prié par le Chapitre. MM. Sallat et Bouffet firent les diacre et sous-diacre assistés des petits diacre et sous-diacre. La palme et le candélabre étoient garnis de cierges, l'autel et les angelots, et à la représentation, élevée beaucoup de terre, il y avoit deux douzaines de chandeliers d'argent. Tout le chœur, l'aigle, la psalette étoient tendus de noir. Il n'y avoit pas une armoirie. On fit imprimer des billets, et M. Gaudrion alla prier MM. l'intendant, du Présidial et de la Ville, qui y assistèrent le matin. Le vendredi, à midy, on commença à sonner, ce qui dura presque jusqu'à 9 heures du soir, qu'on donna la

volée, et on recommença le matin à 4 heures ; la compagnie se divisa fort à l'occasion de ce service, les uns le voulant différer, et les autres non.

Semy-prébende donnée. — Le vendredy 14 may 1694, Simon Garnier, du diocèse de Clermont, cleric tonsuré, haute-contre, fut mis en possession de la semy-prébende et vicairie y annexée, que possédoit autrefois M^e Henri le Gentil, mort le 10 d'aoust 1695. On fist venir ce Simon Garnier de Notre-Dame de Paris, on lui donna même 72 livres pour son voyage. Il fuct mis en possession sans avoir vu Messieurs et sans avoir chanté au chœur, etc.

Jubilé. — Le lundy 24 de may 1694 se fist l'ouverture d'un Jubilé accorde par Notre Saint Père le Pape Innocent XII pour obtenir la paix ; le dymanche au soir, les grosses cloches sonnèrent ; le lundy de grand matin aussi ; on dict l'office tout de suite ; un peu après dix heures, on sonna l'appeau. La procession fut de chantre. Le *Veni Creator*, chanté par le chœur et l'orgue alternativement. M. de la Chapelle, chancelier, dict la messe, MM. de Maubranche et Delis, diacre et sous-diacre, avec les petits diacre et sous-diacre^s ordinaires. Les reliques étoient sur le grand-autel, où il y avoit 8 cierges, 6 au Saint-Sacrement, 7 aux candélabres. Il n'y en avoit point aux angelots, ni à la palme. On avoit fait prier M. l'Intendant, MM. du Présidial et de la Ville.

+ Le lundy 24 de may 1694, mourut à Paris, dans son hôtel, Dame Marie de Saint-Gelais de Lusignan, veuve

de M^e Jean Fradet, comte de Saint-Aoust et de Châteaumeillant, âgée de 82 ans. Son corps arriva à Bourges le samedi 5 de juin 1694, sur les 8 heures du soir, et fut déposé dans leur chapelle, appelée la Chapelle-au-Comte. Le dimanche 6, après vespres du jour, la station, complies et le salut de Godard, car c'étoit le dimanche de la Trinite, on alla enlever le corps dans la chappelle, et fut posé dans le chœur sous la chappelle ardente. On dict vespres des morts, ensuite matines. Le corps demeura la toute la nuit. Le lendemain lundy 7 de juin, on dict matines, et l'office tout de suite. Sur les 10 heures, l'appeau sonna. M. l'Intendant Dey de Séraucourt, MM. du Présidial et de la Ville y assistèrent. M. Gassot, chanoine, officia ; Messieurs le Grand Archidiacre et de Vouzeron firent les diacre et sous-diacre, avec les petits diacre et sous-diacre. Le chœur, toute la nef et au-devant de la chappelle de Saint-Aoust, tout estoit tendu ; la grande chappelle ardente, le candelabre, la palme et le chandelier du chantre charges de luminaires. Tout le clergé qui fut fort nombreux, Messieurs l'Intendant, du Présidial et de la Ville eurent des cierges. On composa pour le droit de tenture, une heure ou deux avant l'enterrement, avec M. de Vouhet, d'Issouldun, agent des affaires de la maison.

Archevesque nommé. — Le samedi 29 de may, veille de la Pentecôte, fut nommé à l'Archevesché de Bourges M. l'abbé de Gesvres, la nouvelle en fut reçue à Bourges, le jeudy 3^e de juin.

Docteur. — Le mardy 8 de juin 1694, M^e Claude de Biet de Maubranche, prestre chanoine de Saint-Estienne, prit le bonnet de docteur en théologie dans Saint-Estienne.

Feste du Saint-Sacrement. — Le jeudy 10 de juin 1694, s'est trouvée la feste du Saint-Sacrement, les deux ou trois jours précédents, il avoit fait une chaleur excessive, mais le mercredy au soir, il plut beaucoup. Le jeudy matin, le temps estoit fort bas, on appréhendoit la pluye. Il n'y en eust point néanmoins. La procession se fit fort commodément, n'y ayant ni pluye, ni vent, ni soleil, ni poussière. M. Rousseau, étant en tour, porta le Saint-Sacrement. L'octave fut preschee par le Pere Bellenger, jésuite, nomme par le Chapitre, car c'étoit à Mgr l'Archevêque à nommer un prédicateur cette année, ce que fit le Chapitre accause de la vacance du siège. Ce même jour, au salut, M. Rousseau porta le Saint-Sacrement. Le vendredy 11^e, ce fut M. le Chancelier. Ce devoit être à M. Fauvre, qui prit après M. Bourdaloue, qui, l'an passé, l'avoit porté le dernier. Ensuite devoient le porter Messieurs Mercier, de Biet, Rongen et de Guilly. Le samedi 12, ce fut M. Fauvre, le dimanche 13, M. Guenois, le lundy 14, ce fut M. Gassot, le mardy 15, ce fut M. Bengy, le mercredy 16, M. Fauvre, le jeudy 17 pour le dernier salut, M. Mercier. On dict à la fin de ce dernier salut *Laudate Dominum omnes gentes.*

Procession du vœu de la ville aux PP. Jésuites, etc. — Aujourd'huy dymanche, 20 de juin 1694, s'est faite la procession du vœu de la ville aux PP. Jésui-

tes, qui se doit faire tous les ans, le 1^{er} dimanche de juin, et quy avoit esté remise parce que le premier dimanche s'est rencontre cette année dans le Jubilé, et comme aujourd'huy, 20 de juin, estoit le troisième dimanche, et qu'il y a exposition du Saint-Sacrement aux Jésuites. M. de la Chapelle, sur ce qu'on étoit convenu auparavant, a donné la benédiction en chappe, assisté de Messieurs Thiault et Baudon, semy-prébendes qui avoient porté la relique chappes.

Te Deum. — Ce même jour, il y eust après Vespres un *Te Deum*, par les ordres du roi, pour une bataille et victoire remportée en Catalogne, sur les Espagnols, par M. le Maréchal de Navailles. Il n'y eust rien d'extraordinaire. M. Thiault, semy-prébendé, dict l'oraison de son siège, après le motet. Les grosses cloches sonnèrent le soir et le matin, mais c'étoit à cause de la procession du vœu de la ville.

Semy-prébende et vicairie de résidence données. — Le vendredy 25 de juin 1694, le Chapitre donna à M. de Dignan, qui chantoit l'évangile, la semy-prébende dont estoit ci-devant titulaire M. Albert Borsier, et outre lui donna encorè 40 livres de gages. Et le même jour, le Chapitre donna la vicairie que M. de Dignan laissoit vacante à M^e Jean-Baptiste Naulan, prestre du diocèse de Paris, avec 40 sols par semaine pour chanter l'évangile.

+ La nuict du lundy 12 au mardy 13 de juillet 1694, mourut M. Doullé, prestre chanoine et grand chantre de la Sainte-Chappelle. Il fut enterré aux Jacobins.

Te Deum. — Le dimanche 25 de juillet 1694, il y eust *Te deum* pour la prise de Girone, en Catalogne, par le Marechal de Navailles.

Prébende de résidence donnée, etc. — Le mercredi, 4 d'aoust 1694, au Chapitre général de Saint-Estienne, M. Guillaume Baudon, prestre semy-prebendé, a este pourvu de la prébende de résidence que possédoit cy-devant feu M. Jacques Doyen, nonobstant la forte brigue faite pour le sieur Garnier, clerc tonsuré, semy-prébendé, etc.

+ Le jeudy, 12 d'aoust 1694, mourut sur les 5 heures du matin, Henri Le Clerc, docteur et professeur en droit dans cette universite de Bourges

Neufvaine pour avoir de la pluye. — Ce même jour on a commencé une neufvaine pour avoir de la pluye, etc.

+ Le mercredi, 18 d'aoust 1694, sur les 7 à 8 heures du soir, M. Guenois, chanoine capitulant, administra le Saint-Viatique a M. Anthoine Bengy, prestre-chanoine de Saint-Estienne, qui, le lendemain jeudy 19, se démit de sa prébende entre les mains du Chapitre ; et fut nommé le même jour Henry Bengy, prestre, pour posséder ladite prébende. Le dimanche 22, sur les 8 heures du matin, M. Guenois luy administra l'Extrême-Onction et le lundy 23, entre 4 et 5 heures après-midy, il mourut. Il fut enterré le lendemain mardy 24. Sur les 8 heures, l'appeau sonna. On alla enlever le corps, M. Corbin dict la grande messe. MM. Salat et Becuau firent les grands diacre et sous-diacre, assistes des petits

diacre et sous-diacre ordinaires. MM. Perrot et Rousseau, prestres, portoient les coins du drap par derrière, et MM. David et Triboudet, sous-diacres, par devant. Le service finit un peu après dix heures. Ensuite on dit prime, tierce et l'office du jour. Il a été enterré au-dessous du petit horloge, proche feu M. Hugue Bengy son oncle.

Ce même jour, 24 d'aoust, après matines, on porta le Saint-Sacrement à M. Fauvre, qui lui fut administré par M. Perrot, ancien chanoine.

+ Le samedi 28, M. Guenois lui administra l'Extrême-Onction après matines, et le dimanche 29 d'aoust, sur les 4 à 5 heures du matin, il mourut. On alla après matines jeter de l'eau béniste, et le soir, après vespres, il fut enterré dans la nef, proche le pillier du costé du Chapitre où l'on attache les cordes des petites cloches. M. Guenois fit la cérémonie et officia le lendemain, etc.

Prébende conférée. — Comme le procès entre M. Pierre Denis de Barmond, indultaire, et M. Bigot élu doyen, le 4 de février 1692, duroit toujours ; qu'après avoir plaide pendant longtemps au grand Conseil, et plus d'un an au Conseil privé, où enfin fut rendu le 4 d'aoust de cette présente année l'arrêt dont voici la teneur : Le Roy en son Conseil, faisant droit sur le tout sans s'arrêter à l'intervention des sieurs agents généraux du Clergé, sauf à eux à se pourvoir par devers Sa Majesté sur le contenu en leur requeste, et sans avoir égard à la requeste des sieurs du Chapitre de Bourges, et du sieur Bigot, inserée en l'arrêt du Conseil du 1^{er} d'aoust 1693 dont ils sont deboutés ; Sa Majesté or-

donne que les dits sieurs du Chapitre, le sieur Bigot et le sieur de Barmont, continueront de procéder au grand Conseil sur leur procès, différentes circonstances et dépendances, suivant les derniers errements ; condamne le Chapitre et le sieur Bigot. Les choses en cet état, le Chapitre prit la résolution de donner à M. de Barmond cette prébende, vacante par la mort de M. Fauvre. En effet, il y eust convocation au samedi 4 de septembre pour cela ; mais ce mesme jour on reçut par la poste la nouvelle que M. Bigot s'étoit désisté du doyenné, et l'avoit abandonné à M. de Barmond. La compagnie remit à conferer la prébende de M. Fauvre au mercredi 8 de septembre 1694. En conséquence de la convocation au Chapitre où estoient les ci-après nommés, au nombre de 20, on parla beaucoup pour maintenir l'ancien usage, de donner au plus proche parent du defunt capable, idoine et suffisant, de posséder le bénéfice. MM. Jean Fauvre, de Ferrières, Gassot de Ferroles et Gibieuf demandoient ce bénéfice, et toute la ville et le Chapitre se trouvant partagés, car il y eust des chanoines qui n'eurent aucun égard à l'ancien usage de l'Église. Il y avoit donc au Chapitre, M. de la Chapelle, chancelier, qui nomma Jean Fauvre, cousin germain du defunt. Ignace Heurtault nomma Gassot de Ferroles (il y avoit 3 ans que cet Ignace Heurtault n'étoit venu ni à l'église ni au Chapitre, étant tombé dans un catarrhe ; la brigade néanmoins le fit apporter au chapitre). Mathieu Perrot nomma Jean Fauvre ; M. Guenois, Jean Fauvre ; M. Corbin, le mesme ; M. Rongin, le mesme ; M. David, le mesme ; M. de Village, le mesme ; M. Heurtault de Vouzeron, le mesme ; M. Becuau nomma M. Gibieuf ; M. Boufflet,

le mesme ; M. Agard nomma M. de Ferroles ; M. Bourdaloue, le mesme ; M. Mercier, le mesme ; M. Riglet, le mesme ; M. Salat nomma M. Gibieuf ; M. Triboudet, Jean Fauvre ; M. Delys, Gibieuf ; M. Lelarge, Gibieuf ; M. Bengy, Gibieuf ; si bien que M. Gibieuf eut 6 voix ; M. Gassot de Ferroles 5 et M. Fauvre de Ferrières, cousin germain du defunt, en eust 9 ; ainsi, malgré la brigade, l'ancien usage fut maintenu. Il fut mis en possession.

Prébende conférée. — Le mesme jour, 8 de septembre 1694, il y eust encore convocation après vespres. On apporta une demission pure et simple, sur le bureau, que M. Joseph Gassot, prestre, détenu malade en son bien de la Vernusse, faisoit de sa prebende.

Elle fut sur le champ conférée à Claude Gassot son neveu, et mis en possession.

† **Deux enterrements en un jour.** — La nuict du vendredy 10 au samedi 11 de septembre, mourut M. Joseph Gassot, prestre chanoine de Saint-Estienne, dans son bien de la Vernusse. Le corps arriva le mesme jour samedi au soir, et fut déposé dans l'église du Fourchaud. Le dymanche 12, après la grande messe, on alla processionnellement enlever le corps, on fit le service et la messe fut dicte par M. Guenois assisté des grands et petits diacre et sous-diacre, et fut enterré dans la nef et le tour finit à midy.

† Le samedi, 11 de septembre 1694, M. Jean Lelarge, prestre, qui avoit été près de 50 ans chanoine official et grand vicaire, sous les Archevesques, vint à matines, dit

la messe sur les 11 heures, s'étant mis à table a midy, ayant commencé son disné à l'ordinaire après le potage il tomba tout d'un coup dans l'apoplexie sans en pouvoir jamais revenir, et mourut entre dix et onze heures du soir, âgé de 78 ans et 5 mois moins deux jours, étant né le 13 d'avril 1616. Il fut enterré le dymanche 12 de septembre 1694 après vespres, au bas de la nef. Homme d'un grand mérite, généralement regretté. Il a fait des fondations considérables.

† Au mois de septembre et d'octobre 1694, etant à Azenay, moururent à Bourges M. de Deffan et M. de Contremoret qui fut enterré à l'Hôtel-Dieu, le samedi 9 d'octobre, âgé de 69 à 70 ans et M. Alabat de Vignery, conseiller au Presidial de Bourges, mourut à Fontainebleau.

† Le jeudy, jour de Saint-Martin, 11 de novembre 1694, mourut sur les 9 heures du soir, M. Foy David, maistre de musique à Saint-Etienne, âgé d'environ 40 ans. Il etoit de la province du Mans. Le lendemain, il fut enterré dans l'aile devant la chappelle où se dict la messe décanale.

Matines de l'Avent. — En l'annee 1694, après 5 ou 6 jours passes de l'Advent, le Chapitre voyant qu'on résidoit fort mal aux matines, en ce que le distributeur ne faisoit sa ronde que fort tard, lui ordonna de la faire à la fin du 3^e psaume tous les jours quelque office qu'il y eut, ce qui eut un très bon effet.

Prédicateur. — L'Advent de cette année 1694 a été presché par le P. Tournoy, jésuite, qui, pour la saison,

a été fort suivi. Comme on étoit dans la vacance du siéze, le Chapitre jouissant du Secrétariat donna 125 livres, et le Clergé 75 livres qui font 200 livres.

1695

Sacre de Mgr l'Archevesque. — Le dimanche 23 de janvier 1695, messire Leon Potier de Gesvres, nommé à l'Archevesché de Bourges la veille de la Pentecôte 1694, fut sacre dans l'église du Noviciat des Jésuites, à Paris, Mgrs de Clermont et d'Évreux, assistants.

Chaires disputées. (Voy. au lundy 1^{er} d'aoust 1695). — Le lundy 21 de fevrier 1695, cinq personnes se présentèrent pour obtenir deux chaires de droit, vacantes dans l'Université de Bourges. MM. Goulu, d'Orléans ; Raboin, de Bourges ; Ferrières, de Paris ; ces trois-là firent leur harangue le matin. Leclerc et Guyon, de Bourges ; ces deux-là haranguèrent le soir.

Entrée de Mgr l'Archevesque. — La nuit du jeudy 10 de mars 1695 au vendredy 11, arriva, a 11 heures, messire Leon Potier de Gesvres, archevesque de Bourges. Il alla descendre au séminaire ou on ne l'attendoit point du tout. Le Chapitre alla le complimenter le vendredy après disné, M. Bigot portant la parole. Il fit son entrée le dimanche 13 de mars. Il n'y eust jamais tant de désordre cause par une foule inconcevable de monde. On ne put faire la cérémonie sous l'orgue ; on la fit comme l'on put dans le chœur. Le même jour il envoya cent pistoles à l'Hôpital-Général. Il fit proposer au Chapitre que si l'on vouloit, il donnerait encore cent pistoles aux

pauvres, au lieu des festins qu'il étoit obligé de faire, mais que cela ne l'empêcherait pas de donner à manger à tous messieurs en trois ou quatre bandes qu'il feroit. A quoi tout le monde donna les mains dans le Chapitre. A *l'osculum pacis*, les prêtres y allèrent avant les sous-diacres.

Ordination dans le chœur. — Le samedi de la Passion, 19 de mars 1695, jour de saint Joseph, Mgr l'Archevesque fit l'ordination dans le chœur *intra missarum solemniam*; on avoit avance l'office et dit une messe basse de saint Joseph. Un chanoine capitulant fit le sous-diacre et M. le grand archidiacre le diacre.

Idem. — Le samedi saint 2 d'avril, M. l'Archevesque fit encore l'ordination dans le chœur, et comme il voulut la faire en disant une messe basse, ce qui ne pouvoit s'accommoder avec l'office du jour, on commença les deux grandes messes sous terre environ les 5 heures du matin. Ensuite on dit l'office tout de suite. Il finit un peu avant 9 heures, que commença l'ordination. Il étoit près d'une heure quand elle finit.

Sinode dans le chœur. — Le jeudy 21 d'avril 1695, Mgr l'Archevesque tint son premier sinode. Il le tint dans le chœur de Saint-Etienne.

Assemblées diocésaine et provinciale. — Le samedi 23 du même mois fut tenue l'Assemblée diocésaine et le lundy 25 la provinciale, dans la salle du doyenné parce que Mgr l'Archevesque y demouroit pour lors, accuse des ruines de l'Archevesché. Comme j'étois à la campa-

gue dans le temps de ces trois cérémonies je n'en marque point le particulier.

Départ de Mgr l'Archevesque. — Le mercredi 18 de may 1695, Mgr l'Archevêque, messire Léon Potier de Gesvres, partit à quatre heures du matin, pour aller à l'Assemblée générale du clerge. Il fit ses grands vicaires jusqu'à son retour, MM. Bigot, de la Chapelle, Perrot et Guenois, etc.

Neufvaine. — Le lundy de la Pentecôte, 23 de may 1695, on commença une neufvaine pour obtenir du beau temps. Le neufvième jour à la fin du salut, on chanta *Laudate Dominum omnes gentes*.

Feste du Saint-Sacrement. — Le jeudy 2 de juin 1695 feste du Saint-Sacrement, M. Corbin porta le Saint-Sacrement pour M. David qui étoit en tour, le soir, il le porta encore à la procession. Le Père Poncet, prieur des Augustins, a presché l'octave nomme par le Chapitre. Le vendredy 2^e jour, M. Riglet a porte le Saint-Sacrement ; le samedi 3^e jour, M. Lelarge ; le dimanche 4^e jour, M. Bigot ; le lundy 5^e jour M. de la Chapelle ; le mardy 6^e jour M. Perrot ; le mercredi 7^e jour M. Guénois ; le 8^e jour, M. Rousseau devoit le porter comme étant a son tour, mais etant en semaine et ayant dit la grande messe le matin et porte le Saint-Sacrement à Saint-Pierre, M. Agard qui le suit, l'a porte ce soir à la procession après complies.

Saint-Sacrement porté. — Le samedi 25 de juin 1695, M. Claude Gassot, chanoine, demeurant proche le Poids-le-Roy, étant fort mal, on lui porta le Saint-

Sacrement après la grande messe. Ce fut M. le Théologal qui luy administra, assisté de plusieurs de l'église.

Chaires de droit remplies. — Le lundy 1^{er} d'aoust 1695, messieurs de la Faculte de droit, rendirent leur decret pour remplir les deux chaires vacantes. La première fut donnée à M. Guyon, de Bourges, et l'autre à M. Goulu, d'Orléans. (Voy. au lundy de févriér 1695.)

Communion — Les enfants de chœur qui n'avoient pas communié à la grande messe le jour de Notre-Dame, le Chapitre les fit confesser, et communier à la messe du chœur, ce jourd'huy dimanche, 21 d'aoust 1695.

Arrivée de Mgr l'Archevesque. — Le mardy 6 de septembre 1695 arriva de Paris, sur les 7 heures du soir, Mgr de Bourges. Il en étoit party le lundy matin. Il y étoit allé... (Voy. le 18 de may dernier.) On ne sonna la grosse cloche pour marquer son arrivée que le mercredy 7 à six heures du matin.

Neufvaine. Pluye. — Le lundy 19 de septembre 1695, les pluyes etant continuelles et faisant beaucoup de préjudice, et de retardement aux vignes, on résolut de faire une neufvaine. Pour cela le Chapitre députa MM. Bigot, Guenois et Mercier, pour en conférer avec M. l'Archevesque. On arrêta qu'on commencerait le soir après vespres. Monseigneur s'étant trouvé sur la fin de complies, il dit le *Confiteor, Misereatur et Indulgentiam*; l'hebdomadier acheva le reste; à la fin de la procession, l'hebdomadier porta le livre à Monseigneur qui étoit à sa place ordinaire où il dit les oraisons accou-

tumées, et ensuite il donna la bénédiction. On avoit sonné le gros Guillaume pour l'appeau.

Prise de possession du doyenné. — Le vendredy 30 de septembre 1695, messire Pierre-Denis de Barmond, qui s'étoit fait doyen par le moyen de son indult, contre M. Bigot, qui avoit été élu comme il est dit cy-devant, ayant remis le doyenné entre les mains de Mgr l'Archevesque, mondit seigneur fit son possible pour faire accepter le doyen à M. Lionnet, ci-devant doyen d'Alet, qui ne voulut jamais l'accepter; ce que voyant M. l'Archevesque, il fit faire une permutation entre M. Perrotin de Barmond, qui donnoit son doyen à messire Nicolas-André Félibien, prestre de Paris, qui lui donnoit le prieure de Saint-Nectaire, ordre de saint Benoît, diocèse de Clermont. Ce jourd'buy, après la grande messe, on ordonna convocation pour après vespres. Les quatre chanoines de résidence y furent appelés. Lecture faite de la permutation et en l'admettant, ont nommé, les uns apres les autres par rang d'antiquité, les chanoines de residence parlant les derniers, ledit sieur Nicolas-André Felibien; MM. Perrot et Guenois furent nommes par le Chapitre, pour le mettre en possession, qui, après l'avoir conduit au grand autel et dans la place de doyen au chœur, le conduisirent dans la salle du doyenné, de là, remontèrent au Chapitre où il presta serment, donna l'*osculum pacis*. Ensuite il se mit dans la place de doyen où il fit son remerciement *ex scripto*. Quoi fait, chacun se retira. Il n'y eut ni *Te Deum*, ni orgue, ni musique, point de grosses cloches et le doyen n'eut point de chappes.

+ Le vendredy 7 d'octobre 1695 mourut à Orleans Me Jacques Avril dont il étoit natif. Il étoit prestre chapelain de la Sainte Chappelle de Bourges ou il avoit autrefois été maître de musique.

Départ de Mgr l'Archevêque. — Le samedi 22 d'octobre 1695. Mgr l'Archevesque est parti pour aller à Paris. Il passa par Fontainebleau.

Prédicateur des Avents 1695. — Le samedi 26 de novembre 1695, veille du premier dimanche des Avents, arriva le Père Eustache, jésuite, qui a presche cette année l'Avent dans Saint-Estienne de Bourges. Il a été fort suivi et a toujours presché avec applaudissement. Il partit, pour s'en retourner à Paris, le matin du jour de saint Estienne, et le Père de Lormoy, jésuite, prescha en sa place.

1696

Prédicateur de Caresme. — Le mercredy 7 de mars 1696, jour des Cendres, le Père Caron, jésuite, commença a prescher le Caresme dans Saint-Estienne.

Départ de M. de la Porte. — Le dimanche 11 de mars 1696, M. de la Porte, secrétaire de Mgr l'Archevesque et de la Chambre ecclésiastique, est parti pour aller à Paris pour y solliciter, au nom du clergé, le procès que le Père abbé de Saint-Sulpice, l'abbesse de Saint-Laurent, l'abbé de Saint-Ambroise, le tresorier de la Sainte-Chaspelle, le prieur de Manzay, etc., ont suscite a la Chambre ecclésiastique au sujet de la taxe sur eux faite pour le franc haleu, francs liefs, cens et rentes.

Retour de Mgr l'Archevesque. — Mgr l'Archevesque qui estoit parti le 22 d'octobre 1695, est arrivé aujourd'huy 6 d'avril 1696, sur les 10 heures du matin. Le Chapitre alla le saluer après que tout l'office fut achevé, M. Felibien, doyen, portant la parole.

Ordination. — Le samedi 7 d'avril 1696, l'ordination se fit dans le chœur, l'office commença à 5 heures et demie, fut fait tout de suite, et finit à 8 heures et demie. C'étoit le samedi de devant le dimanche de la Passion.

Jubilé. — Le lundy 16 d'avril 1696, se fit dans l'église Cathédrale, l'ouverture d'un jubilé universel, accordé par Notre Saint-Père le Pape Innocent XII, pour obtenir la paix. Le dimanche au soir, la veille, on sonna, sur les 8 à 9 heures, les grosses cloches par trois volées et, le lendemain lundy, jour de l'ouverture, on les sonna de même à 4 heures du matin. On dit l'office tout de suite jusqu'à nones inclusivement. Le sermon commença à 9 heures. Après le sermon, on dit vespres, pendant lesquelles on osta les chaises de la nef; Mgr l'Archevesque, messire Léon de Gesvres, officia; la messe fut solennelle du Saint-Ésprit. Il y eut *Gloria* et *Credo*. M. Charles Lallouche, maître de musique, avoit composé une messe exprès, mais les musiciens, n'ayant pas voulu consetter, on chanta au lutrin une messe commune imprimée. M. Bigot chantre, contre la coutume en pareille occasion, prit la chappe avec ses deux assistants à la psalette, au lieu qu'il devoit sortir de la sacristie avec son baston et ses deux assistants, tous trois chappés, pour venir se mettre à la psalette. Mgr l'Ar-

chevesque, messire Léon Potier de Gesvres officia. Il vint de la sacristie, accompagné des grands-diacres, savoir : M. le grand archidiacre, François Lebas et Pradier, et des petits sous-diacres, savoir : MM. Néraud, Garnier et Olivier, des archidiacres, aumoniers, etc., et tous se mirent au grand autel à genoux. Pour lors, M. le chantre entonna l'hymne *Veni Creator* ; le premier verset achevé, on se leva et on fit la procession, continuant l'hymne qui fut chanté alternativement par le chœur et par l'orgue ; rentrant dans le chœur, Mgr l'Archevesque, au lieu d'aller dans la sacristie, comme on avoit fait autrefois (il est vrai que le contraire s'étoit fait aussy), alla droit à l'autel. où il dit un verset et l'oraison du Saint-Esprit ; après quoi il alla à la sacristie prendre une chasuble, et vint commencer la grand-messe qui fut *in pontificalibus*. Quatre chanoines aux honneurs ; le service finit à midy. Monseigneur donna à disner à tous ceux qui l'avoient assisté à l'autel et à la psalette ; seulement point de maître de musique, d'enfant de chœur et de bedeau. Le dimanche au soir, quy fut la veille, Monseigneur envoya M. de la Porte, son secrétaire, chez MM. l'Intendant, du Presidial, et de la ville pour les avertir de cette ouverture.

Feste de Monseigneur l'Archevesque. — Le mercredi 11 d'avril est la feste de saint Léon, feste de Messire Léon Potier de Gesvres notre Archevesque L'an passé 1695, tout le Chapitre précède des deux bastonniers, alla le voir et le saluer. Cette année 1696, on voulut faire la même chose. Mais M. Bigot ne l'approuva pas ; son sentiment en empescha la plus grande partie et il

n'y eut que MM. Felibien, doyen, Perrot, Guenois, Salat, Gaudinot, theologal et deux ou trois autres qui y allèrent. Point de bastonnier.

Ordination le Samedy-Saint. — Le samedy de Pasques, 21 avril 1696, Monseigneur l'Archevesque fit l'ordination dans Saint-Estienne au grand-autel. On commença un peu après cinq heures les deux grandes messes sous terre. Ensuite l'office du chœur, et tout finit à neuf heures. L'ordination finit, il estoit plus de midy. (Voy. au 2 avril 1695).

Marbres consacrés. — Le dimanche 27 de may 1696, Monseigneur l'Archevesque consacra cent marbres ou pierres, dans l'église de Saint-Estienne. Cette cérémonie finit après 6 heures du soir.

Départ de Monseigneur. — Retour. — Officiant à la Pentecôte. — Le dimanche 3 de juin 1696, Mgr l'Archevesque alla a Bourbon-les-Bains, voir M. le Cardinal d'Estree qui y estoit; il retourna le samedy 9, veille de la Pentecôte, et officia le soir à vespres, et donna la collation *more solito*, entre vespres et complies dans la salle basse du commun dans l'Archevesché. On l'avoit tapissée. Il survint une grande pluye en sortant, ce qui fit qu'il y eut peu de personnes à complies.

Neufvaine pour obtenir du beau temps. — Le vendredy 15 de juin 1696, on a commencé une neufvaine accause des pluies continuelles. Messieurs de la ville allèrent demander ces prières publiques a Mgr l'Archevesque, qui en fit donner avis a la Compagnie par M. le Doyen. La Compagnie députa M. le Doyen et M. le Chantre

pour en aller conférer avec Monseigneur. Ce qui fut fait. Le 17, dimanche dans cette neufvaine, fut le dimanche de la Trinité, auquel jour il y a un salut. On dit vespres, on fit la station dans la nef, ensuite complies dans le chœur où l'on fit aussy le salut sans en sortir. Pendant le salut, Monseigneur arriva au chœur. Étant fini, on fit la procession pour la neufvaine. Quand on fut rentre dans le chœur, M. Lebas, semy-prebendé, étant en semaine, porta le livre a Monseigneur, pour dire le verset et les oraisons ; et il tenoit le livre avec un des aumôniers. Apres quoi Monseigneur donna la bénédiction.

Feste du Saint-Sacrement dans une neufvaine commencée. — Le jeudy 21 de juin 1696, jour et feste du Saint-Sacrement, M. Agard étant en tour porta le Saint-Sacrement. Il étoit près d'onze heures, quand le Saint-Sacrement sortit de l'église. L'octave a esté preschée par le P. Caron, jésuite, quy avoit presché le caresme, nomme a cette octave par Monseigneur cette année. Comme c'étoit aujourd'huy le septième jour de la neufvaine qui étoit commencée, on ne dit pas les litanies, comme on avoit fait les jours précédents, accause du salut et procession du Saint-Sacrement ; mais à la fin, le Saint-Sacrement étant rentré dans le chœur, et posé sur l'autel, on chanta pour continuer la neufvaine *Domine non secundum peccata*. Apres les oraisons dites, M. Agard qui avoit porte le Saint-Sacrement à cette procession du soir, donna la bénédiction. Le vendredy deuxième jour de l'octave, M. le Theologal porta le Saint-Sacrement, le samedi troisième jour, M. Bourdaloue ; le diman-

che, quatrième jour, M. Riglet; le lundy, cinquième jour, M. Lelarge; le mardy, sixième jour, M. Mercier; le mercredy, septième jour, M. Bengy; le jeudy, huitième et dernier jour, comme l'hebdomadier de Saint-Ursin étoit en semaine, le Chapitre pria M. Bourdaloue de dire la grande messe; ce qu'il fit, assiste seulement des petits diacre et sous-diacre ordinaires. Le mauvais temps empescha de sortir; la procession qui se devoit faire à Saint-Pierre, se fit autour de l'église; le même M. Bourdaloue qui avoit dit la grande messe, porta le Saint-Sacrement. Messieurs Sallat et Fauvre, chanoines capitulants comme diacre et sous-diacre, assistèrent à cette procession. On fit une pause à la chapelle au Duc, où l'on chanta le motet qui se chante tous les ans à pareil jour à Saint-Pierre. Le soir à la procession, comme M. le Doyen n'y étoit pas, M. Bigot, chantre, porta le Saint-Sacrement. Après que la benediction a été donnée on a chante *Laudate Dominum omnes gentes*, etc. On a formé un doute, cette année, à qui c'étoit de Monseigneur ou du Chapitre de fournir la collation tous les jours au predicateur; le Chapitre l'a fait comme il avoit fait cy-devant.

Sainte Épine. — Le vendredy, jour de Saint-Pierre, 29 juin 1696, accause des grandes pluyes qui continuoient toujours, on porta la sainte Épine, qui est à la Sainte-Chappelle, processionnellement; dans le detroit de la Sainte-Chappelle, les rues étoient tapissées.

Quarante heures accause des pluyes continuelles. — Le lundy deuxième jour de juillet 1696, on fit l'ouverture des Quarante heures dans Saint-Estienne. Ce jour

là est la feste de la Vi-itation. Il y a procession generale aux Carmes, et il doit y avoir sermon dans Saint-Estienne. Voicy comme toutes choses furent réglées. On avança le service ; il n'y eust point de sermon ; la procession se fit aux Carmes, à laquelle assista Mgr l'Archevesque. Au retour, il alla s'habiller à la sacristie, vint au grand autel où étant à genoux, M. le Chantre entonna le *Veni Creator*, lequel fini, Monseigneur, sans dire ni verset ni oraison, commença une grande messe du saint Esprit qui fut solennelle, *in pontificalibus* et de chantre, quatre chanoines aux honneurs. Le Chapitre, par ses députés, avoit confere avec Monseigneur l'Archevesque, sur toute cette cérémonie. On sonna la veille sur les 9 heures du soir, trois volées, et le lendemain sur les quatre heures du matin.

Te Deum. — Le dimanche 30 et dernier de septembre 1696. *Te Deum* fut chante après vespres. Monseigneur l'Archevesque officia ; la procession fut de chantre M. le Doyen étoit chappé. Au retour Monseigneur qui étoit *in pontificalibus*, monta dans son trône et ayant dit l'oraison, il donna la bénédiction. Le samedi au soir, sur les huit à neuf heures, on sonna deux volées des grosses cloches, et autant le dimanche, de grand matin. C'étoit pour la paix de la France et de la Savoie.

Bruit dans le Chapitre. — Le lundy 1^{er} d'octobre 1696, il y eust un vacarme, et un bruit au Chapitre. Très violent, M. Fauvre de Ferrière, appela petit prestolet M. Felibien, doyen, etc.

Prébende conférée. — Le lundy, 19 de novembre 1696, Gaston de Biet de Maubranche, fut mis en possession de la prébende que possédoit son frère, dont il avoit fait démission.

Grosse cloche.— Garnison. — Il arriva dans le mois de décembre 1696, de la cavalerie à Bourges, pour y demeurer en garnison tout l'hiver. Messieurs de la ville demandèrent au Chapitre de faire sonner tous les soirs une grosse cloche pour servir de signal à faire retirer les soldats. Il y eust de la difficulté à l'accorder, MM. du Chapitre disant que Mgr l'Archevesque en cas que les cloches vinssent à être cassées étoit obligé de les faire refaire ; qu'ainsy Messieurs de la ville pouvoient lui en écrire. Sur ce refus, Messieurs de la ville voulurent se servir de l'horloge comme étant à eux. Ils firent le soir monter un homme, qui, avec un marteau, sonna près de deux cents coups sur l'horloge. Il fit le lendemain au soir la même chose, et ne le fit que ces deux jours seulement ; ils firent ensuite sonner une cloche dans les paroisses. Enfin le lundy 21 janvier 1697, on commença à 6 h. 1/2 du soir à sonner la cloche du sermon, etc.

1697

Canonisation. — Le dymanche, 27 de janvier 1697, se fit la cérémonie de la canonisation de saint Jean de Facond, de l'ordre des hermites de Saint-Augustin. Les Augustins vinrent sur les neuf heures du matin, processionnellement, avec leur bannière où étoit l'image du saint. Le P. Poncet, prieur, la presenta à la porte du

chœur ; fit un discours en latin auquel M. Felibien, doyen, répondit aussy en latin. Ensuite, M. Gaudard, archidiaque de Bourbon et docteur en théologie, fit dans Saint-Etienne le panégyrique du saint, lequel fini, la procession générale alla aux Augustins ; tout le clerge séculier et régulier, Messieurs de la ville et du Présidial y assistèrent, y ayant esté priés par M. de la Porte, de la part de Messieurs les vicaires généraux (Monseigneur l'Archevesque étoit pour lors à Paris). Le motet chanté aux Augustins, toute la procession retourna à la Cathédrale. Il y eust plusieurs contestations, de la part du Chapitre touchant cette cérémonie, et on croyoit que le Chapitre n'y assisterait pas. Ils ne vouloient pas que Messieurs Guenois et Gaudinot allassent chez M. le Doyen, grand vicaire, pour conférer, et ils trouvoient à redire sur ce que le billet qui avoit été envoyé dans les paroisses et communautés portoit que la procession avoit été indiquée par les grands vicaires. Voicy une copie de ce billet : M. le Curé de... est averti de la part de Messieurs les vicaires généraux de se trouver dimanche prochain, 27 du présent mois, sur les neuf heures du matin, dans l'église Cathédrale, pour assister à la procession générale que mesdits sieurs les vicaires généraux ont ordonnée, pour la cérémonie de la canonisation de saint Jean de Sahagun, de l'ordre des hermites de Saint-Augustin, à Bourges, le 21 janvier 1697. Cette mesintelligence fit que les grosses cloches ne sonnèrent point la veille et le lendemain, mais seulement à la procession.

Prédicateur de l'Avent et du Caresme. — Le Père Poncet, prieur des Augustins dans le couvent de Bourges, prescha dans Saint-Etienne, l'Avent dernier 1696. Et le P. Motier, jésuite, a commence ce jourd'huy, 20 de fevrier 1697, jour des Cendres, à y prescher le Caresme de cette année 1697.

Le samedi, 16 de mars 1697, arriva M. l'abbe de Montréal, etc.

Le dimanche, 17 de mars 1697, arrivèrent deux princes, Alexandre et Joseph, fils du feu roi de Pologne. Ils descendirent a la Croix d'or, rue de Saint-Bonnet. Ils avoient Madame d'Arquian, leur tante, religieuse à Saint-Laurent. Ils arrivèrent sur les quatre heures du soir et partirent le mesme jour sur les dix heures du soir.

Retour de Monseigneur. — Le vendredy, 22 de mars 1697, Monseigneur Léon de Gesvres, Archevesque de Bourges, arriva de Paris sur les sept heures du soir. Il étoit party de Bourges au mois d'octobre 1696. Le lendemain samedi, devant le dimanche de la Passion, 23 de mars 1697, il fit l'ordination dans le chœur de Saint-Etienne.

Absoute. — Le mercredy saint, 3 d'apvril 1697, Monseigneur l'Archevesque fit la cérémonie de l'absoute; le P. Motier, jésuite, qui preschoit le Caresme, n'ayant voulu prescher à cette cérémonie, le P. d'Avozé, cordelier, confesseur de l'Annonciade y prescha.

Visite de Monseigneur. — Le jeudy, octave de l'Ascension, 23 de may 1697, Mgr Léon de Gesvres, Archevesque de Bourges, est parti entre midy et une heure, pour faire sa première visite dans son diocèse. Il est allé coucher à Saint-Amand. Il y avoit grande suite et grand monde avec lui.

Feste du Saint-Sacrement. — Le jeudy, 6 de juin 1697, feste du Saint-Sacrement, M. Sallat etant en tour, M. Gaudinot, théologal, porta le Saint-Sacrement pour luy, mon dit sieur Sallat, n'étant que diacre. La Compagnie déjeuna chez M. Sallat. Le temps étant fort incertain, et qu'il pleuvoit de temps en temps, dans l'incertitude du temps, on ne porta point de chappes à la procession. Il n'y avoit que M. le Chantre et ses deux assistants qui fussent chappés de chappes qui n'étoient pas de prix. On sortit de l'église après onze heures et on y rentra à une heure et demie, un peu plus. Il plut comme nous étions à la Porte Gordaine et à la Chappelle des Pains. Le P. Galmet, Minime, nomme cette année par le Chapitre, prescha l'octave. A la procession du soir M. le Théologal porta le Saint-Sacrement ; le vendredy, deuxième jour, M. le Chancelier le porta ; le samedi, troisième jour, ce fust M. Perrot ; le dimanche, quatrième jour, M. Guenois ; le lundy, cinquième jour, M. Rousseau ; le prédicateur s'étant trouvé mal, un autre Minime prêcha ; le mardy, sixième jour, M. Agard ; le mercredy, septième jour, M. Bourdaloue ; le jeudy, huitième jour, M. Guenois, prié par M. Simoneau qui étoit en semaine, a dit la grand'messe, et porté le Saint-Sacrement à Saint-Pierre. Le soir, à la procession,

M. Mercier l'a porte ; on n'a point chanté à la fin, *Laudate Dominum omnes gentes*, comme on avoit fait autrefois.

Te Deum. — Le jeudy, 20 de juin 1697, l'ordre arriva pour chanter le *Te Deum* accause de la prise d'Ath en Flandre, comme Monseigneur l'Archevesque étoit pour lors au cours de sa visite. Il n'y avoit à Bourges que M. l'abbé de Montréal, vicaire général de mon dit Seigneur. Il pria M. Perrot, ancien chanoine, de porter la lettre du roy au Chapitre, où il y eust quelques difficultés proposées ; mais enfin, M. Perrot fut nommé pour aller conférer avec mondit sieur de Montreal. Le *Te Deum* fut chanté le dimanche, veille de saint Jean Baptiste. On ne sonna point la veille ni le matin. M. Rousseau fit la cérémonie et dit les oraisons de son siège.

Prise de possession du doyenné. — Le lundy, 13 de juillet 1697, M. Alabat de Louvers, fondé de procuration prit possession du doyenné de Saint-Estienne pour M. Pierre Louis Lyonnet, doyen de l'église Cathédrale d'Alet, ledit doyenné de Saint-Estienne, à lui résigné en cour de Rome, par M. André-Nicolas Felibien, qui en avoit pris possession le 30 septembre 1695.

Monseigneur l'Archevesque Léon de Gesvres, étant parti pour faire la visite du costé de Montluçon, le 23 de may dernier, est retourné ce jourd'huy, mardy, 6 d'apvril 1697.

Retour de Monseigneur l'Archevesque. — Il est arrivé sur les dix heures du soir ; sur un faux avis qu'il

devoit arriver bientôt, on sonna le gros Guillaume sur les sept heures du soir. Le lendemain mercredy, toute la Compagnie alla le saluer apres la grande messe.

Prise de possession du doyenné. — Le mercredy, 21 d'aoust 1697, M. Louis Pierre Lionnet visita toute la matinée Messieurs les Chanoines, et apres la grande messe, il vint au Chapitre. M. le chantre lui donna le drap; MM. le Chancelier et Guenois le mirent en possession dans le chœur, et dans la maison decanale; retournés au Chapitre, il fit le sermon, donna l'*osculum pacis*, et se mit a sa place de doyen. Le 15 juillet il avoit pris possession par procureur.

Te deum. — Le dymanche, 15 de septembre 1696, on chanta le *Te Deum* pour la prise de Barcelonne. Monseigneur officia de la station où il étoit, sans entrer dans le chœur. Il alla à la sacristie; apres complies il vint dans son trône M. le Chantre et ses deux assistants étoient chappés à la procession. Il n'y eut rien d'extraordinaire, on ne sonna ni le soir la veille, ni le lendemain matin.

Départ de Monseigneur. — Le lundy, 23 de septembre, Monseigneur l'Archevesque partit entre 3 et 4 heures apres disné, pour aller à Fontainebleau voir le roy.

Synode de Saint-Luc 1697. — Le jeudy, 24 d'octobre 1697, jour du Sinode tenu par M. Félibien, vicaire général, on a renouvelé un mandement fait par feu Monseigneur l'Archevesque, du 24 décembre 1689, portant defense aux seculiers d'inhumer leurs

morts dans un cimetière interdit, sous peine d'excommunication par le seul fait. On attendoit Monseigneur ou M. l'abbé Lyonnet, mais Monseigneur ne vint point et M. Lyonnet n'arriva qu'à 5 heures du soir.

Retour de Monseigneur. — Monseigneur l'Archevesque arriva de Fontainebleau, le jeudy, veille de la Toussaint 1697.

Te Deum pour la paix. — Le samedi, 30 de novembre 1697, jour de Saint-André, fut chanté le *Te Deum* pour la paix entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Monseigneur l'Archevesque y officia *in pontificalibus*; M. le chantre avec son baston et ses assistants; le chœur étoit en surplis, et tous chappés, la veille et le jour de grand matin on sonna les grosses cloches

Départ de Monseigneur. — Le lundy, deuxième jour de decembre et de l'avent 1697, Monseigneur l'Archevesque est party sur les 7 heures du matin pour aller a Paris.

Prédicateur de l'Avent. — Un Pere Jésuite, nommé Ricquesse, a presché l'Avent dans Saint-Estienne cette année 1697.

1698

+ Le vendredy, 3 de janvier 1698, est mort Hyacinthe Heurtault, archiprêtre de Bourges, cure de Saint-Doulchard, son annexe. Il est enterre dans le chœur de Saint-Bonnet. Les curés de la ville firent l'enterrement et le lendemain le service, etc.

Te Deum pour la paix. — Le 2 de fevrier 1698, dimanche de la Sexagésime, on a chanté le *Te Deum* pour la paix entre l'Empereur et le Roy de France. Il n'y eust rien d'extraordinaire que M. le chantre et ses deux assistants chappés. On ne sonna pas même la veille sur le soir, ni le jour le matin.

Prédicateur du Caresme. — Le 12 de février 1698, jour de mercredy des Cendres, le Père Riglet, jésuite, enfant de Bourges, a commencé à prescher le Caresme dans Saint-Estienne.

Retour de Mgr l'Archevesque. — Le samedi, 22 de mars 1698, Mgr l'Archevesque est arrive de Paris. On a sonné le gros Guillaume après 9 heures du soir ; Il étoit parti pour aller à Paris le lundy, deuxième jour de décembre 1697.

Départ de Monseigneur l'Archevesque. — Le mercredy, 23 d'avril, Monseigneur partit, pour aller coucher chez M. le Commandeur de l'Ormeteaux ; de là, a l'abbaye de la Vernusse, et de là, à Saint-Cyran ; le même jour, M. Lyonnet, official, et M. Jacquemet partirent aussy pour aller à Châtillon juger le prieur de Miseray.

Neufvaine. — Le lundy, 28 d'avril 1698, on comença une neufvaine de prières publiques à Saint-Estienne accause du mauvais temps, froid et gelées ; on n'en fit que sept jours, chose ridicule.

Retour de Monseigneur. — Le samedi, 10 de may 1698, Monseigneur retourna : dans ce voyage, il visita

les abbayes de la Veinusse, de Saint-Genoux, de Saint-Cyran et de Mizeray.

Quarante-heures. — Le lundy, 12 de may, on comença des Quarante-Heures dans Saint Estienne accause des gelées continuelles qui perdoient tous les fruits de la terre. Monseigneur l'Archevesque en fit l'ouverture par une procession et messe du Saint-Esprit solennelle et de chantre, quatre chanoines aux honneurs. Tout le clergé séculier accoutumé y assista. Monseigneur y avoit fait convoquer Messieurs de la ville et du Présidial. On sonna la veille sur les dix heures du soir et autant sur les quatre du matin. Le distributeur fit des billets pour que chacun alla une heure devant le Saint-Sacrement. Les Quarante-Heures furent aussi distribuées dans toutes les eglises de la ville, ce quy dura jusqu'au 4 de juillet inclusivement.

Feste du Saint-Sacrement. — Le jeudy, feste du Saint-Sacrement, 29 de may 1698, Mgr Messire Leon de Gesvres, archevesque, officia et porta le Saint-Sacrement. M. Village, chanoine, sous diacre, étant en tour, Monseigneur fit généralement tout l'office. Il assista même au sermon, et donna la bénédiction le soir. On sortit de l'église à onze heures, et on y entra à deux heures. Le temps fut beau quoiqu'il eust un peu plu avant la procession et que peu de temps après le retour il plut beaucoup. Le P. Épiphane, augustin, a presché l'octave, nommé cette année par Monseigneur l'Archevesque. Le vendredy, 30, M. Corbin donna la bénédiction le soir; le samedy, 31, M. Riglet; le dymanche, premier de juin, M. Rongin; le lundy, deuxième jour

de juin et le cinquième jour de l'octave, M. Lelarge ; le mardy, sixième jour, M. Lyonnet, doyen, le porta ; le mercredi, septième jour, M. Bigot, grand chantre ; le jeudy, jour de l'octave, le même M. Bigot, étant en semaine pour l'office, pria M. Mercier de dire la grande messe et de porter le Saint-Sacrement à la procession, qui se fait à Saint-Pierre-le-Puellier ; ce que mondit M. Mercier fit. Le soir de la procession, M. le Chancelier n'ayant pu faire la cérémonie, et M. Perrot étant absent, M. Guenois porta le Saint-Sacrement. On ne chanta point *Laudate Dominum omnes gentes*. Le Chapitre fit la dépense de la collation de tous les jours, au prédicateur, qui se monta à 6 livres.

Semy-prébende remplie. — Aujourd'hui, 20 de juin 1698 M^e François Quemiset, clerc minoré du diocèse de Paris, a été pourvu et mis en possession de la semy-prébende, que possédoit ci-devant le sieur Lalouette, vacante par déchéance, et après coutumace quoique non absolument nécessaire, etc.

Visite dans l'Abbaye de Saint-Laurent. — Mgr l'Archevesque, Messire Léon de Gesvres, commença la visite le 14 de may 1698, qui-dura jusqu'au dimanche 6 de juillet, auquel jour dame Anne Fauvelet, abbesse, sortit de la dite Abbaye, etc.

Départ de Monseigneur. — Le vendredy 25 de juillet 1698, jour et feste de saint Jacques, Monseigneur l'Archevesque, partit pour aller à la clôture d'une mission qui se faisoit à Culan, et de la s'en aller à Aurillac.

Tonnerre. — Le dimanche 20 de juillet, le tonnerre, environ les dix heures du matin, tomba dans le chœur de Sainte-Jeanne, à l'Annonciade de Bourges, toutes les religieuses y étant chantant l'office; Mme de Gamache fut blessée à une cuisse, etc.

Synode. — Le jeudy 23 d'octobre, jour du Synode, 1698, après plusieurs années, le Synode qui avoit été tenu dans la salle haute de l'Archevesche, dans l'église du Seminaire, et dans le chœur de Saint-Estienne, fut enfin tenu dans l'ancienne salle de l'Archevesché où se tient l'Officialité; et fut tenu par M. l'abbé de Montréal. L'oraison sinodale fut faite par M. le curé de Vineil, qui fit fort bien. Ensuite, M l'abbé de Montréal, en rochet et bonnet carré, fit aussy un très beau discours. Il y avoit peu de curés, parce qu'il faisoit un tres mauvais temps.

Retour de Monseigneur. — Le mercredy 12 de novembre, lendemain de la Saint-Martin 1698, Monseigneur arriva entre onze heures et midy, et alla pour la première fois descendre a l'Archevesche, où il n'avoit point encore loge.

Prise de possession d'une Prébende — Le samedi 22 de novembre 1698, après le salut, la Compagnie s'assembla. On mit sur le bureau des provisions de Cour de Rome, au profit de François-Ignace Chabenat, à qui M. Ignace Heurtault avoit résigné sa prébende en Cour de Rome. M. Heurtault étoit l'ancien de la Compagnie. Il étoit entré dans la 71^e année de son âge. Avant que de mettre le sieur Chabenat, âgé de

13 ans, en possession, on deputa *pro antiquo more*, vers le malade, MM. Mercier, prestre, et Heurtault de Vouzeron, sous-diacre, qui voulut porter la parole et effectivement la porta soit au malade, soit au retour dans le Chapitre. Sur quoi il y eust quelque bruit. Enfin, le sieur Chabenat fut mis en possession par MM. Perrot et Guenois, nommes par le Chapitre. Le lendemain dymanche 23. ce jeune chanoine vint à matines et à la grand'messe, où assista Monseigneur l'Archevesque. Après diné, ce jeune chanoine alla pour le voir. Il ne fut pas trop bien reçu, Monsieur l'Archevesque ne trouvant qu'il fût dans l'ordre qu'un chanoine nouvellement reçu parut dans le chœur avant que de l'avoir salué.

+Le mercredy 26 de novembre 1698, sur les 5 heures du matin, mourut Ignace Heurtault, ancien chanoine de l'Église, à qui M. le Théologal administra hier le sacrement d'Extrême-Onction. Après la grande messe, l'Église alla processionnellement lui jeter de l'eau béniste. Sortant de l'église, les grosses cloches sonnèrent à branle. L'eau béniste fut donnée par M. le doyen, les prestres et ensuite par les sous-diacres. Le lendemain, on avança la grande messe comme à un jour d'obit; sur la fin de la grande messe, on sonna le gros appeau. Sexte étant dite, on alla processionnellement enlever le corps. MM. Baudon et Lebon, tous deux prestres et chanoines de résidence, portoient la chappe. M. le Théologal fit l'office, nommé par le Chapitre. Les diacres et sous diacres, qui étoient en semaine, laissèrent à l'autel M. Delys, sous-diacre, et M. Riglet fit le dia-

cre pour M. Sallat. Il fut enterré sous le porche, du costé de l'Archidiaconné, au bas de l'image de Notre-Dame qui y est dépeinte.

Départ de Monseigneur. — Aujourd'huy mercredy, 3 decembre 1698, Monseigneur l'Archevesque est party du matin aux flambeaux, pour aller à Paris. Il alla coucher à Gien.

1699

Le feu dans Saint-Etienne. — Le lundy gras, 2 de mars 1699, on s'aperçut, entre dix et onze heures du soir, que le feu étoit dans la charpente de Saint-Etienne, proche le clocher de plomb. Le tocsin y assembla toute la ville, et quelque difficulté qu'il y eust de porter de l'eau, causee par l'élévation du lieu, néanmoins, par une espèce de miracle, tout fut cessé en moins d'une heure, sans une perte considérable. Le lendemain, jour du mardy gras, on chanta dans le chœur le *Te Deum* en musique, et on dit une messe solennelle du Saint-Esprit en actions de grâces. Messieurs de la ville et du Présidial y assistèrent, sur quoi Monseigneur, après son retour, temoigna à la Compagnie beaucoup de mecontentement, disant que le Chapitre avoit convoqué les Corps, ce qu'il n'avoit pas l'autorité de faire. (Voy. Infra au lundy 4 de may.)

Retour de Monseigneur. — Le mercredy saint, 15 d'avril 1699, Monseigneur l'Archevesque arriva de Paris entre une et deux. Il fit la cérémonie de l'absoute. Il n'y eut point de prédication.

Pauvres. — Le mardy, 21 d'apvril 1699, Monseigneur l'Archevesque fit convoquer le Clergé séculier et régulier de la ville, pour délibérer sur une proposition à luy faite par Messieurs les maire et échevins, qui avoient résolu de chasser les pauvres de la ville, et empescher les étrangers d'y entrer ; que pour cela il falloit leur donner quelque chose aux portes ; qu'ils croyoient qu'il faudrait bien par jour 23 ou 24 livres. — Le Clergé s'obligea de donner 4 livres par jour, qui est le sixième.

Neufvaine. — Le lundy 4 de may 1699, on commença une neufvaine dans Saint-Estienne, pour la conservation du beau temps. Car les prémices de may furent très beaux. Messieurs le Doyen, Perrot et Gaudinot, furent deputés par le Chapitre pour aller en conférer avec Monseigneur l'Archevesque. Ce qui fut ainsy résolu. Ce même jour, la Compagnie s'assembla dans le Chapitre, après la procession de la neufvaine, et là on résolut d'aller tous en corps, parler a Monseigneur sur la contestation qui continuait toujours, etc. Enfin, tout fut apaise par le beau et fort discours que lui fit M. Lyonnet, doyen. (Voyez au lundi gras, 2 de mars ci-dessus.)

40 heures. — Le lundy 11 de may 1699, le Chapitre après avoir confere par ses députés avec Monseigneur l'Archevesque, on commença le matin l'ouverture des Quarante-Heures, le peuple les demandant à cause du mauvais temps pour les vignes. Monseigneur en fit l'ouverture par une procession du Clergé séculier et régulier dans l'église Cathédrale, et une messe solen-

nelle du Saint Esprit. On sonna les grosses cloches la veille, sur le soir, et le jour de grand matin. Le premier jour, Monseigneur donna la bénédiction le soir ; le deuxième jour, ce fut M. le doyen ; le 3^e jour, pour la clôture, ce fut encore Monseigneur l'Archevesque. Le tout finit par un *Laudate Dominum omnes gentes*, etc.

Monseigneur en visite. — Le vendredy, 5 de juin 1699, Monseigneur l'Archevesque est party entre onze et midy pour aller a Sancerre faire sa visite.

Feste du Saint-Sacrement. — Le jeudy, 18 de juin 1699, jour et feste du Saint-Sacrement, M. Gaudinot, théologal, étant en tour, a porte le Saint-Sacrement et le soir donna la bénédiction. Le vendredy, M. Rousseau ; le samedi, M. Bourdaloue ; le dimanche, M. Mercier ; le lundy, M. Corbin ; le mardy, M. Riglet ; le mercredy, M. Rongin ; le jeudy, M. Lelarge. Le Chapitre a nommé cette année, pour predicateur, M. de Saint-Pierre, prestre séculier.

Assemblée provinciale. — Le pape Innocent XII ayant condamné 23 propositions tirees d'un livre fait par Monseigneur l'Archevesque de Cambray, le Parlement faisant difficulté d'enregistrer et recevoir sa bulle, le roy voulut que tous les archevesques de son royaume assemblassent leurs provinces pour recevoir cette bulle et l'être ensuite dans chaque diocèse. Messire Léon de Gesvre, archevesque de Bourges, suivant ces ordres, convoqua les evesques de sa province au 28 de juillet 1699. Le dimanche 26 de juillet, arrivèrent Messei-

gneurs de Clermont et de Saint-Flour. Ils étoient tous deux logés à l'archevesché; le lendemain, lundy 27, MM. Bigot, chantre, Barrot, Guenois et Gaudinot, députés du Chapitre, allèrent saluer ces deux prélats; le mardy 28, ils tinrent leur assemblée; le mercredi 29, ces deux prélats vinrent en habits longs à la grande messe. On les plaça dans le fond de M. le doyen qui étoit pour lors à Paris. On avoit fait mettre un tapis et deux carreaux de velours rouge. M. Guenois, ancien chanoine, de ce côté-là, leur présenta la paix; quelques-uns disoient que cela ne se devoit pas; d'autres, au contraire, disoient qu'il falloit encore leur avoir porté l'évangile à baiser. Ils partirent pour s'en retourner le jeudy 30 de juillet 1699.

† Le samedi, 31 d'octobre 1699, mourut sur les 3 heures après-midy, Messire Louis François des Eures de l'ont-Charrault. Il étoit logé dans le cloître de Notre-Dame de Salles; par conséquent, dans la justice de Saint-Estienne, où il avoit été autre fois grand archidiacre. Il est mort archidiacre de Sologne et prieur de la Ferté-Imbault, son annexe, et prieur de Marçays, dans la 63^e année de son âge. Il fut enterré le lendemain, jour de la Toussaint, après les vespres, dans l'église du Séminaire; Messieurs de Saint-Estienne, processionnellement et porté dans l'église du Séminaire (*sic*). M. Baudon, chanoine de résidence, porta la chappe et fit la cérémonie. Deux chanoines *ad honores* par devant et deux semy-prébendés par derrière, portoient les coins du drap, etc.

Départ de Monseigneur. — Le lundy, 16 de novembre 1699, Mgr l'Archevesque alla coucher à Quantilly pour partir le lendemain pour aller à Paris

Prédicateur. — L'Avent de 1699 a été presche dans Saint-Estienne par le P. des Molles, jésuite.

1700

Bonnet de docteur. — Le lundy gras, 22 de fevrier 1700, M. Gassot de Soye prit le bonnet de docteur dans Saint-Estienne. La veille, sur les 9 heures du soir, on sonna 3 volées de toutes les grosses cloches ; et le lendemain, sur les 4 heures du matin, autant.

Prédicateur. — Le 24 de fevrier, jour de mercredi des Cendres 1700, le P. Labbe commença le caresme dans Saint-Estienne.

+ La nuit du dymanche 7 de mars au lundy 8 de mars 1700, mourut à une heure après minuit, M. Gabard, vicaire et sacristin de Saint-Estienne. On alla sur les 5 heures du soir enlever le corps. On le porta à Saint-Ursin où il avoit élu sa sépulture.

Retour de Monseigneur. — Mgr l'Archevesque venant de Paris arriva à Quantilly, et 2 ou 3 jours après qui fut le mercredi 7 d'apvril 1700, il arriva à Bourges. Il fit l'absoute ; il n'y eut point de sermon.

Assemblée diocésaine. — Le vendredy, 30 d'apvril 1700, le lendemain du Sinode de Quasimodo, fut tenue dans la grande salle haute de l'Archevesché, l'Assemblée diocésaine. On y alla en bonnet carre. Les 4 deputés du

Chapitre qui furent MM. Bigot, chantre (M. le doyen n'étant pas en ville) de la Chapelle, chancelier, Perrot et Guenois, furent nommés pour assister à l'Assemblée provinciale. Mgr l'Archevesque voulut que les Cures de la ville fissent corps et ils eurent en effet 2 députés à cette Assemblée de la part de leur corps.

Assemblée provinciale. — Le lundy, 3 de may 1700, fut tenue l'Assemblée provinciale dans la salle haute de l'Archevesché. Il n'y vint pas un prélat. Il n'y eut que des députés charges de procurations du 1^{er} et 2^e ordre. Mgr l'Archevesque et M. l'abbé de Buzanval furent nommés pour aller à l'Assemblée générale à Saint-Germain-en-Laye. On assista à cette assemblée en bonnet carre ; à la messe du Saint-Esprit, Mgr seul avoit un tapis. S'il y eût eu quelques prelat, on leur en auroit donné, etc. deux contestations : 1^o le député de Tulle prétendit que son prelat devoit être nommé après Mgr l'Archevesque, le 1^{er} comme étant le plus ancien en sacre. Dont acte, etc.

2^o L'assemblée forma le dessein d'inquiéter Mgr du Puy sur ce qu'il n'avoit comparu, ni procureur pour luy, à la dernière Assemblée provinciale tenue au mois de juillet 1699 par ordre du roy, touchant le livre de M. de Cambray condamné a Rome.

Feste du Saint-Sacrement. — Le jeudy, 10 de juin 1700, feste du Saint-Sacrement, M. de Bourdaloue étoit en tour, pour porter le Saint-Sacrement ; mais comme il étoit à Paris, député par le Chapitre contre les Archidiacres qui plaidoient contre le Chapitre, il donna ordre pour la dépense qu'il devoit faire, et le Chapitre commit M. Guenois pour porter le Saint-

Sacrement. Il alla néanmoins voir Mgr l'Archevesque qui estoit malade, et lui dit que la Compagnie jugeant qu'il ne pouvoit pas porter le Saint-Sacrement en ce cas, l'avoit nomme pour le faire. En effet, il le porta. Comme il avoit extrêmement plu les jours precedents, et le temps paraissant encore fort dispose à la pluye, la procession se fit sans chappes. Il n'y eut de chappés que Messieurs le doyen, le chantre et ses assistants. Le père Dabert, capucin, gardien de Vierzon, prescha l'octave, nommé par Mgr l'Archevesque. A la procession du soir, M. Guenois porta le Saint-Sacrement. Le vendredy, M. Lelarge le porta.

Départ de Mgr l'Archevesque. — Aujourd'huy, 11 de juin, Mgr l'Archevesque qui avoit ete nommé le 3 de may pour assister à l'assemblée générale, et qui devoit être parti il y a plus d'un mois, ayant ete retenu par une fièvre septenaire, est enfin parti après disner, pour aller coucher à Quantilly, et de là a Paris. Le samedi, 12 de juin, M. Bigot, chantre, a porté le Saint-Sacrement à la procession du soir; le dymanche 13, M. Rousseau; le lundy 14, M. Agard; le mardy 15, M. Gaudinot, theologal; le mercredy 16, M. Mercier; le jeudy, jour de l'octave, M. Corbin dit la grande messe et porta le Saint-Sacrement à la procession à Saint-Pierre-le-Puellier, et le soir au salut. On ne chanta point à la fin *Laudate Dominum omnes gentes, etc.*

Neufvaine pendant l'octave du Saint-Sacrement. — Nota que les pluyes étant continuelles et excessives, on commença le vendredy, 2^e jour de l'octave, une neufvaine pour avoir du beau temps. Voici l'ordre qu'on

tint. Complies étant finies, on chantoit dans le chœur les litanies de la Vierge, on faisoit la procession du Saint-Sacrement et à la fin de la neufvaine, on chanta *Laudate*.

Quarante-Heures pour le temps. — Cette neufvaine finit le samedi 19 de juin 1700, le lendemain, 20, les pluies et les mauvais temps continuoient toujours. Messieurs de la ville, et les peuples demandèrent des Quarante-Heures à M. de Montréal qui étoit pour lors seul grand-vicaire à Bourges. Il les promit, ce qu'il fit savoir au Chapitre, et qu'on envoya deux chanoines du Chapitre pour conférer avec lui du jour, de l'heure et de la cérémonie. Ces deux choses firent beaucoup de peine et parurent nouvelles à la Compagnie, savoir : 1° que M. le grand-vicaire pretendoit que c'étoit à lui indépendamment du Chapitre de promettre les Quarante-Heures au peuple ; 2° de ce qu'il vouloit qu'on lui envoyât deux députés. Cependant, après plusieurs assemblées tenues sur ce sujet, l'affaire fut terminée sur ce pied là. Le Chapitre prétendant toujours le contraire, MM. Perrot et Corbin allerent voir M. de Montréal logé à l'archevesché.

L'ouverture des Quarante-Heures se fit le lundy, 21 de juin 1700, M. Guenois fit la cérémonie ; la messe et la procession furent solennelles et de chantre, *Gloria*, *Credo*, quatre chanoines aux honneurs. La messe étant finie, M. Guenois donna la bénédiction sans rien dire, exposa le Saint-Sacrement ; la cérémonie finit sur le midy, 3 volées des grosses cloches le dimanche au soir et le lundy de grand matin. Messieurs de la ville et du Pré-

sidial y assistèrent, priés. On avertit par M. de la Porte de la part de M. le grand-vicaire qui ordonna aussy et fit un mandement pour les Quarante Heures dans deux églises, chaque jour dans la ville. Le mardy 22 juin, second jour des Quarante-Heures, M. Guenois donna encore la bénédiction au salut du soir ; le mercredy, 3^e jour des Quarante-Heures, M. Mercier donna la bénédiction : comme c'estoit la veille de Saint-Jean et qu'il avoit officié à vespres, il fit aussy le salut.

Prébende conférée. — Le jeudy, 1^{er} juillet 1700, fut faite convocation pour après vespres. On apporta sur le bureau une demission pure et simple, que M. Estienne Bourdaloue, prestre chanoine, faisoit de sa prebende. M. François Bourdaloue, son frère, prestre, fut mis en possession, le samedi 3 juillet 1700. — La nouvelle étant arrivée par la poste que M. Estienne Bourdaloue étoit mort à Paris le 29 de juin, on s'assembla encore et on conféra encore sa prébende comme vacante par mort, au même M. François Bourdaloue.

+ Le samedi, 28 d'aoust 1700, mourut après 8 heures du matin, M. Pierre Simoneau dans la 63^e année de son âge, chanoine de résidence. Il avoit été enfant de chœur et maître de musique dans cette église de Saint-Etienne. Il fut enterré le soir proche la chapelle de Saint-André.

Prise de possession d'une prébende. — Le lundy 4 d'octobre 1700, M. Jean Sallat, cleric tonsuré de ce diocèse, ayant fait une permutation avec M. Sallat, son oncle, pour sa prébende de Saint-Etienne, en a été mis ce matin en possession.

Retour de Monseigneur. — Le mercredi, 21 d'octobre 1700, Monseigneur l'Archevesque arriva de Paris sur les 7 à 8 heures du soir ; et lendemain il tint son synode qui commença à onze heures.

+ Le samedi, 13 de novembre 1700, sur les 2 heures après midy, mourut messire Jean Sallat, chanoine de Saint-Estienne, âgé de 79 ans et un mois. Il n'avoit été que diacre. Le samedi, après vespres, on alla processionnellement lui donner l'eau béniste. Le dimanche 14, il fut enterré, après vespres, au milieu de la nef proche de M. Sallat, son frère et son prédécesseur. M. Rongen, chanoine et sous-chantre, fit l'office. Le lundy 15^e, il y eut un service solennel après la grande messe.

Prédicateur de l'Avent. — Le 28 de novembre 1700, le dimanche de l'Avent, le P. Colo, Augustin, commença l'Avent dans Saint-Estienne.

Départ de M. Guenois. — Le mardi, 28 décembre 1700, M. le Chanoine Guenois, est parti pour le second voyage, pour aller à Paris solliciter le procès que Messieurs les Archidiacres font au Chapitre.

1701

Départ de Monseigneur. — Le jeudy, 6 de janvier, jour des Roys, 1701, entre une et deux après midy, Monseigneur l'Archevesque partit pour aller à Paris.

Incendie. — Prébende de résidence conférée. — Le vendredy, 14 de janvier 1701, entre 6 et 7 heures du matin, la maison où logeoit M. Nérand chanoine,

dépendante du chapitre brûla ; le tocsin que l'on sonna à Saint-Etienne y attira un monde infini. Cet accident fit que l'on ne tint point de chapitre auquel on avoit résolu de pourvoir à la chanoinie de résidence, vacante par la mort de M. Simoneau ; mais le même jour, après vêpres, elle fut conferée à M. Claude de Dignan, prestre chanoine semy-prébendé, taille haute. MM. Gaudinot, théologal, et Mercier le mirent en possession. M. Delys, chanoine sous-diacre, s'y opposa. Ce qui n'empescha pas que le Chapitre, ne fit prester le serment audit sieur de Dignan.

Docteur. — Le lundy gras, 7 fevrier 1701, le Père Coulon, Carme, prit le bonnet de docteur dans Saint-Etienne. La cérémonie ne finit qu'après une heure.

Retour de Monseigneur. — Le mercredy, 23 de mars 1701, Monseigneur l'Archevesque arriva de Paris entre 6 et 7 heures du soir. Ainsy il n'y eut point de cérémonie d'absoute ce jour-là.

Coq doré sur le clocher. — Le vendredy, 1^{er} jour d'avril 1701, sur les 5 heures du soir, fut mis sur le clocher de Saint-Etienne, le coq de cuivre doré ; la girouette qui y estoit de tout temps ayant été ostée quelques jours auparavant. Le nommé J. Girault, maistre poëlier, a fait le coq doré. Son nom est inscrit sur la queue ; les Pillets père et fils, couvreurs, travaillant pour l'église, le placèrent sur le clocher. Le coq pèse 8 livres. Il coûta....., la dorure coûta..... et on donna aux couvreurs.....

Feste du Saint-Sacrement, 1701. — Le jeudy, 26 de may 1701, jour et feste du Saint-Sacrement, M. Heurtault de Vouzeron, chanoine sous-diacre, étoit en tour de le porter ; mais étant à Paris, il avoit prié M. Lyonnet, doyen de l'église, de le porter pour luy. Ce qu'il fit. Il donna a dejeuner à toute la residence. Le Saint-Sacrement sortit de l'église à 10 heures et un quart, et le Saint-Sacrement rentra dans l'église à midy et demi. M. le Doyen porta encore le Saint-Sacrement le soir. Il donna à souper à 14 ou 15 personnes de l'église ; le vendredy 27 de may, M. Riglet porta le Saint-Sacrement le soir après complies. Le samedi, M. Rongen le porta ; le dymanche 29, M. Lelarge ; le lundy 30 de may, M. Bengy.

Cejourd'huy, après huit heures du soir, est arrivé Monseigneur l'Archevesque du cours de sa visite. La grosse cloche sonna.

Le mardy 31 may, M. Bourdaloue porta le soir le Saint-Sacrement ; le mercredy, 1^{er} de juin 1701, M. Lyonnet, doyen, a recommencé ; le jeudy, 2^e de juin, jour de l'octave, M. Guenois, prié par la Compagnie, dit la grande messe et porta le Saint-Sacrement à Saint-Pierre. Pendant la grande messe, il n'étoit assisté à l'autel que de petits diacre et sous-diacre ordinaires. Il y avoit outre cela M. le grand Archidiacre et un chanoine capitulant, sous-diacre. Le soir, à la procession, Monseigneur l'Archevesque, Messire Léon de Gesvres, porta le Saint-Sacrement. On ne chanta point à la fin *Laudate*. L'octave fut preschée par le P. Robin, gardien des Cordeliers, et fit fort bien pendant toute l'octave. Il avoit esté nommé par le Chapitre.

Assemblées diocésaine et provinciale. — Le mardy 31 mai 1701, il y eut assemblée diocésaine et le mercredi 1^{er} juin, la provinciale. Il n'y avoit de prélats que Monseigneur de Bourges et Monseigneur de Saint-Flour.

+ Le samedi 18 juin 1701, mourut sur le grand matin, subitement, M. Alabat, prestre chanoine du Chasteau, dans la paroisse de Saint-Pierre-le Guillard.

+ Le mardy, 9 d'aoust 1701, M. Guenois, neveu de M. Labbe, étant avec sa famille à Chou, fut trouvé le matin mort dans son lit. Il étoit prestre et fort bon ecclésiastique.

Saint-Sacrement à un malade. -- Le vendredy, 16 de septembre 1701, on porta, sur les 8 heures du matin, le Saint-Sacrement à Messire Claude de la Chappelle, chanoine et chancelier, malade dans le logis de la Chancellerie. M. Bigot, chanoine et grand chantre, luy porta le Saint-Sacrement. MM. Dignan, prestre et chanoine de résidence et du Jardin, prestre chanoine semy-prébendé, portoient le dais.

Prébende remplie. — Le dimanche 26 de septembre 1701, convocation ayant ete faite pour après vespres, M. Olivier monta au chapitre, comme porteur de procuration par laquelle M. Claude de la Chappelle, chanoine et chancelier en l'église de Bourges, lui donnoit pouvoir de, pour et en son nom, se demettre purement et simplement de son canonicat entre les mains du Chapitre, qui députa MM. Guenois et Mercier, chanoines prestres, pour aller voir le malade. A leur retour

ayant déclaré la prebende vacante, on y nomma M. Pierre de la Chappelle, prestre, grand archidiacre, neveu du malade, etc.

+ Le jeudy 29 de septembre, jour et feste de Saint-Michel 1701, mourut après 8 heures du matin, Messire Claude de la Chappelle, prestre chanoine et chancelier de l'Eglise et Université de Bourges. Le mesme jour, après la grande messe, l'Église, la croix levée, précédée par les bastonniers, alla luy jeter de l'eau béniste. Le lendemain, vendredy 30 septembre, on avança la grande messe de demie-heure ; laquelle dite, on alla enlever le corps, qui estoit exposé dans la cour de la chancellerie. M. Guenois fut nommé pour faire l'office, MM. Riglet et Bouffet firent sous lui les diacre et sous-diacre et les petits diacre et sous diacre de résidence. Il y eut quelques contestations dans la cérémonie : 1° Messieurs de l'Université vouloient porter les coins du drap ; ce que Messieurs du Chapitre ne voulurent pas souffrir ; en effet, l'Université n'y vint pas ; 2° Il y eut pour les coins du drap encore quelques contestations. Deux prestres, qui furent MM. Perrot et Corbin, en enlevant le corps, portèrent les 2 coins de derrière, et MM. David et Fauvre de Ferrières portèrent les deux de devant. Ce qui fut fait jusqu'à ce que le corps fut pose dans le chœur, mais la messe étant dite, comme il fallut porter le corps en terre, personne ne porta les coins, sur ce que M. David, sous-diacre, s'y présenta et dit qu'il avoit été nommé par le Chapitre pour les porter, voulant par la, comme ancien, exclure le prestre, etc. La sœur du défunt alla a l'offerte conduite par M. Sutton prestre,

son neveu. Les sonneurs voulurent avoir des cierges mais ils n'en eurent point. Il est enterré proche M. Regnier, au-devant de la chaire du prédicateur.

M. de Montréal. — Le dimanche 16 octobre 1701, M^e Jean-Louis Fortiat de Montréal, abbé commendataire de Saint-Pierre d'Orbais, diocèse de Soissons, est parti pour Paris, dans le dessein de ne plus revenir. Monseigneur de Gesvres, archevesque de Bourges, l'avoit fait son grand-vicaire en 1696. Il étoit d'Avignon, homme de merite; beaucoup regretté dans Bourges où il étoit beaucoup estimé, etc.

Départ de Monseigneur. — Grands Vicaires. — Le dimanche 6 de novembre 1701, Monseigneur l'Archevesque est party sur les 6 heures du matin, pour Fontainebleau et Paris. Hier, il fit grands-vicaires M. Mercier, prestre, chanoine capitulant de Saint-Estienne, et conseiller au Présidial, et M. Jacquemet, curé de Saint-Pierre le Puellier.

Chancellerie remplie. — M. de la Chapelle, défunt, ayant résigné sa chancellerie en Cour de Rome, à Messire Robert Gassot de Priou, il s'est présenté cejour-d'huy. lundy 7 de novembre, au Chapitre pour être mis en possession, ce quy a été fait au chœur et au logis de la Chancellerie, etc.

1702

Jubilé. — Le vendredy 24 mars 1702, M. Mercier, prestre chanoine de Saint-Estienne, apporta au Chapitre une bulle que Monseigneur avoit reçue pour le Jubilé.

Le Chapitre jugea plus à propos que cette bulle fût présentée au Chapitre par M. de la Porte, secrétaire de Monseigneur l'Archevesque, que par M. Mercier, qui étoit à la vérité grand vicaire, mais qui étoit du corps étant chanoine. M. de la Porte l'ayant présentée, le Chapitre deputa ou commit MM. Corbin et de Bourdaloue, pour aller à l'Archevesché conférer avec Messieurs les grands-vicaires ; le jour pour faire l'ouverture du Jubilé fut pris entre eux au lundy de la semaine sainte. — Le dimanche de la Passion, 9 avril 1702, sur les 8 à 9 heures du soir, on sonna trois volées des grosses cloches ; le lundy 10, à 4 heures du matin, on en fit autant ; on dit matines, laudes, primes, tierce ; sexte, nones tout de suite ; puis le sermon, lequel finy on dit vespres, pendant lesquelles on osta les chaises de la nef. Vespres finies, on fit la procession, elle fut de chantre ; et ensuite la messe du Saint-Esprit, elle fut dite par M. de la Chapelle, grand-archidiacre et chanoine. Il étoit en semaine pour l'office ; MM. Bengy, diacre ; Rousseau, petit-diacre ; Bouffet, sous-diacre ; Olivier, petit sous-diacre. Il y eut *Gloria, Credo*. L'office ne finit qu'après-midy, tout le clergé séculier et régulier fut convoqué. Messieurs du Présidial et de la ville y étoient M. Rouzeau, intendant, étoit pour lors à Paris. Ce Jubilé avoit cela de particulier que la bulle étoit adressée à Monseigneur de Bourges ; ainsy (comme il étoit pour lors à Paris), ses grands-vicairés firent un mandement en son nom et y mirent toutes les conditions qu'ils jugèrent à propos. Le Chapitre n'en fit point ; ni Messieurs de la Chapelle, ou quoi que ce soit, M. le Trésorier non plus.

Retour de Monseigneur. — Le mercredi 12 avril 1702, Monseigneur l'Archevesque arriva de Paris sur les 6 à 7 heures du soir. Ainsy il n'y eut point d'absoute ; le samedi suivant, M. le doyen la fit dans la sacristie a l'ordinaire. Quelques-uns croyoient que cela ne se devoit pas accause du Jubile.

Service pour la belle-sœur de Monseigneur l'Archevêque. — Le jeudy 27 avril 1702, on fit dans Saint-Estienne, un service solennel pour la belle-sœur de Monseigneur l'Archevesque, Madame la marquise de Gesvres. Il y eust 30 ecus ou armoiries : 6 au Saint-Sacrement, 2 au parement d'en haut du grand autel ; 2 aux parements d'en bas ; 6 aux angelots ; 7 au candélabre ; 4 sur la châse ou représentation, et 4 aux chandeliers qui estoient autour ; le luminaire à proportion. Il n'y eut point de sermon. On fit imprimer 200 billets, il y eut des autels préparés dans des chapelles, pour y dire la messe. M. Agard, comme étant en tour, dit la messe avec grands-diacres et petits sous-diacres. Messieurs du Presidial y assistèrent ; Monseigneur y assista ; la veille, le mercredi, on sonna pour les morts à midy ; ensuite, la volée le mercredi au soir ; sur les 8 à 9 heures, la volée, etc. ; Messieurs de la ville y assistèrent.

Assemblée diocésaine et provinciale. — Le samedi 6 de may 1702, il y eut à l'Archevesché une Assemblée diocésaine. Messieurs Bigot, le grand archidiacre, Gaudinot et Corbin, furent nommés pour y assister de la part du Chapitre, etc.

Neufvaine pour avoir de la pluye. — Le vendredy 2 de juin 1702, M. Bigot lut au Chapitre une lettre qu'il avoit reçue de M. Guenois, qui estoit à Châteauneuf, où étoit Monseigneur l'Archevesque depuis quelques jours pour le retablissement de sa santé, par laquelle il lui mandoit qu'il avoit parlé à Monseigneur de la part de la Compagnie, pour les prières publiques que l'on demandoit pour avoir de la pluye; que Sa Grandeur avoit juge à propos de commencer une neufvaine à l'ordinaire. Il a été résolu qu'on la commencerait ce soir. La neufvaine finit par un *Laudate*.

Leçons à Matines. — Le 4 de juin, jour de Pentecôte 1702, trois dignités : Messieurs le chancelier, le grand-archidiacre et le doyen, dirent les trois leçons à matines, ce qu'on avoit empêché en 1672.

Prédicateur de l'Avent et Caresme. — L'Avent en 1701, et le Caresme en 1702 furent preschés par le P. Bonneau, jésuite, avec grand concours et applaudissement.

Feste du Saint-Sacrement. — Ce jeudy 15 de juin 1702, feste du Saint-Sacrement, M. Mercier étant en tour porta le saint-Sacrement, et le soir à la procession du salut, il le porta encore. Il traita toute la Compagnie à souper. Le vendredy, deuxième jour de l'octave, M. Bigot porta le Saint-Sacrement au salut; le samedi, troisième jour, M. de la Chapelle, grand-archidiacre; le dimanche, quatrième jour, au lieu de M. Perrot, incommodé; le lundy, cinquième jour, M. Rousseau; le mardy, sixième jour, M. Agard; le

• mercredy, septieme jour, M. Gaudinot ; le jeudy, jour de l'Octave, M. Guenois, étant en semaine, dit la grande messe, et porta le Saint-Sacrement à Saint-Pierre, et le soir au salut, M. Mercier le porta à Saint-Estienne.

Le Père Leclerc, gardien des Capucins, prescha l'octave, nommé par Monseigneur.

Châsse de Sainte Solange. — Le vendredy 16 juin 1702, on apporta, sur la demande de Messieurs de la ville, et par ordre de Monseigneur l'Archevesque, quy estoit pour lors a Châteauneuf, la châsse de sainte Solange. Les rues estoient tapissées ; tout le Clergé séculier et régulier y estoit ; les Pères Benédicins mêmes, les torches, bastons et confrairies y estoient comme hier à la procession du Saint-Sacrement, M. le doyen à la tête du corps. Ils allèrent jusqu'à Saint-Privé, où ils croyoient trouver la relique ; mais elle n'y étoit pas encore arrivée ; toute la procession poursuivit et alla jusqu'à la Madeleine, où ils trouvèrent la châsse qui arrivoit. Là, M. Félix, cure de Sainte-Solange, harangua M. le doyen en français ; il lui répondit de même ; le cure osta son étote, et marcha pendant la procession après les chanoines de residence, les semy-prébendés et les chanoines *ad honores*, prestres ; puis le cure de Sainte-Solange. La procession sortit de Saint-Estienne sur les 9 heures, et y rentra après 11 heures. La châsse fut mise sur l'autel de saint Philippe. Le chef de saint-Palais n'y étoit pas. On sortit après-midy et Messieurs de Saint-Estienne conduisirent la châsse aux Capucins. On sonna la veille au soir trois volées, et ce jourd'huy

de grand matin de même. Cette procession fut très belle, marcha toujours en très bon-ordre. Il y avoit un peuple infini.

+ Le vendredy 14 juillet 1702, mourut sur les 3 à 4 heures du soir, M. Gaspard-Thaumas de la Thaumas-sière, ancien avocat, âge de 72 ou 73 ans. Il a fait les *Centuries sur la coutume du Berry*, et outre cela *La Coutume du Berry*. Il estoit bailly du cloistre de Saint-Estienne. Le samedi 15, l'Église de Bourges alla processionnellement enlever le corps ; il étoit de la paroisse du Fourchaud. Le cure ou son vicaire se trouva avec son clergé à la maison du defunt. Il marcha le premier avec son clerge ; ensuite le Chapitre. On entra dans l'église du Fourchaud jusqu'à la porte du chœur, et là M. Bernardeau, semy-prebende, qui avoit enlevé le corps, le deposa entre les mains du vicaire du Fourchaud.

+ Le mardy 29 d'aoust 1702, environ le midy, mourut messire François de Beauvoir, ancien avocat au Présidial. Il fut enterré dans la paroisse de Saint-Pierre le Guillard.

+ Le même jour, entre une heure et deux heures, mourut M. Jean-Heurtault de Touvent, dans la 78^e de son âge. Il est enterre dans le chœur de Saint-Bonnet, etc.

+ Le jeudy 30 et dernier jour de novembre 1702, mourut sur les 9 heures du soir, Robert Lyonnet, neveu de M Lyonnet, doyen de l'Église, et capitaine dans le régi-

ment de Forez, âgé de 40 ans, dans le doyenné, et le lendemain fut enterré à Saint-Pierre le Puellier, etc.

Te Deum. — Le lundy de Pasques, 9 d'avril 1703, on a chanté le *Te Deum* dans Saint-Estienne, pour la prise du fort de . . . en Allemagne. On sonna hier au soir et ce matin par trois fois la volée, etc.

Feste du Saint-Sacrement. — Ce jeudy 7 de juin 1703, M. Néraud étant en tour de porter le Saint-Sacrement, pria M. le doyen de le porter pour luy. Au salut du soir, Monsieur le porta encore ; le vendredy 8, M. Corbin le porta ; le samedi 9, M. Riglet le porta, et le dymanche 10, ce fut M. Rongen ; le lundy 11, ce fut M. Lelarge de Guilly ; le mardy 12, M. Bengy le porta ; le mercredy 13 de juin, M. Bourdaloue d'Herry ; le jeudy 14 juin, jour de l'octave, M. Bengy dit la grande messe, et le soir, M. le doyen étant en semaine, fit le salut et porta le Saint-Sacrement.

Le Père Collo, autrement le Père Denis, prescha l'Octave, nommé par le Chapitre. Il fit bien.

Te Deum, etc. — Ce jourd'huy, dimanche 29 juillet 1703, après vespres et complies, fut chanté le *Te Deum*, par ordre du roy, pour l'heureuse marche de M. le maréchal de . . . sur les ennemis, etc.
